

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Ouverture Solennelle des Cours

LE 21 OCTOBRE 1924

Discours de Monsieur le Recteur Ch. DEJACE

Problèmes économiques et sociaux d'après-guerre.

LA QUESTION AGRICOLE

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ
PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1923-1924

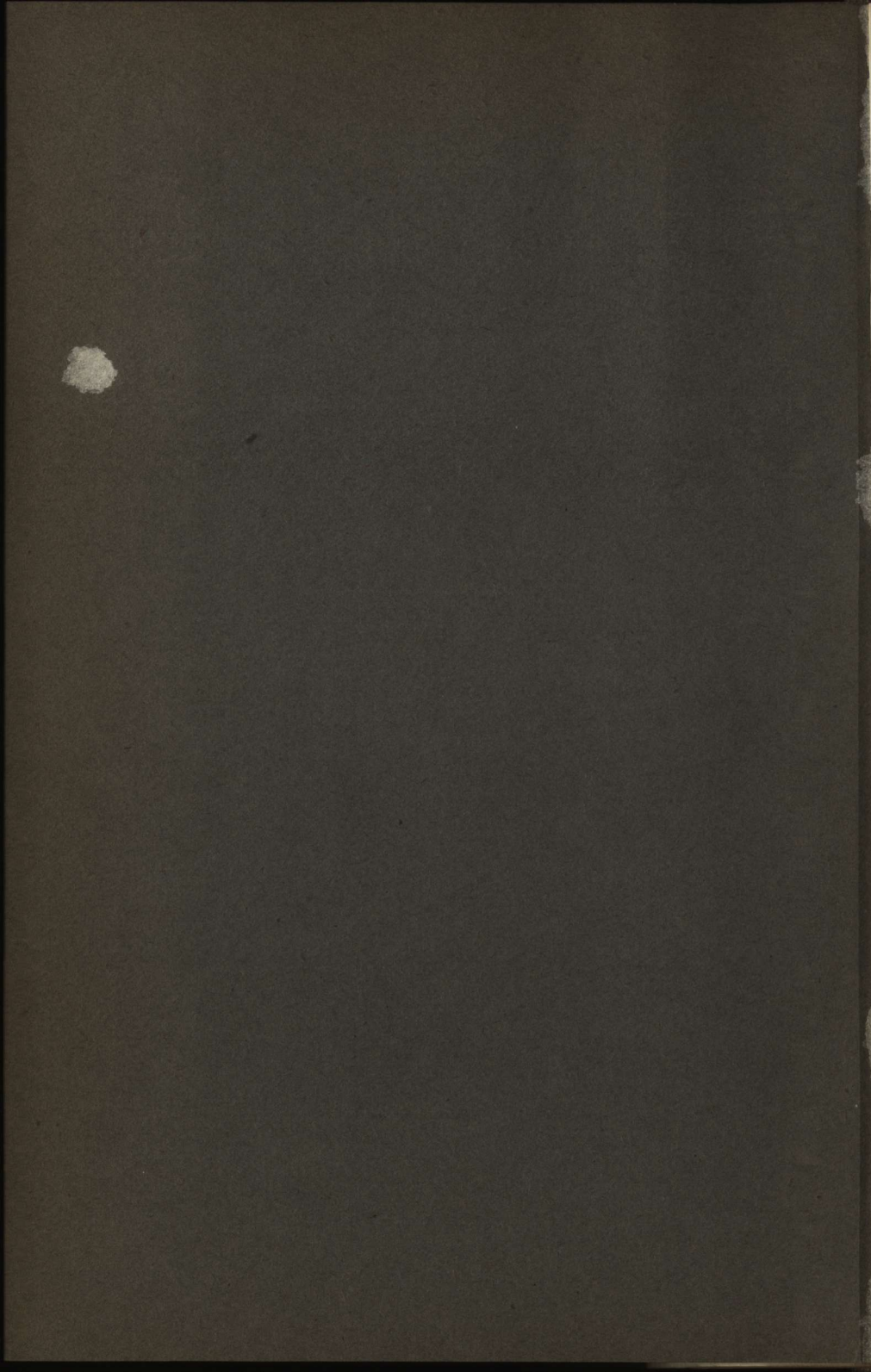
Installation de Monsieur le Recteur Eug. PROST



BRUXELLES

Imp. l'AVENIR. 27, Place de Jamblinne de Meux.

1925



UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Ouverture Solennelle des Cours

LE 21 OCTOBRE 1924

Discours de Monsieur le Recteur Ch. DEJACE

Problèmes économiques et sociaux d'après-guerre.

LA QUESTION AGRICOLE

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1923-1924

Installation de Monsieur le Recteur Eug. PROST



BRUXELLES

Imp. l'AVENIR. 27, Place de Jamblinne de Meux.

1925

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 27 OCTOBRE 1894

Discours de Monsieur le Recteur G. DELAGE

Émile Vandeweyer, imprimeur, rue de la Chapelle, 10

LA QUESTION AGRICOLE

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE ACADEMIQUE 1893-1894

Publication de Monsieur le Recteur G. DELAGE



LIÈGE

Imprimerie de l'Université de Liège

UNIVERSITÉ DE LIÉGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

21 OCTOBRE 1924

UNIVERSITE DE LIEGE

OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

21 OCTOBRE 1921

La séance solennelle de reprise des cours à l'Université a eu lieu, le mardi 21 octobre 1924.

A onze heures précises, après avoir déposé une gerbe de fleurs au pied du Mémorial des Etudiants morts pour la Patrie, le corps professoral, précédé des massiers, et conduit par MM. Ch. De Jace, Recteur sortant et E. Prost, Recteur nouveau, fait son entrée dans la salle académique.

De nombreuses autorités, parmi lesquelles une délégation officielle en robe de la Cour, du Parquet général et du Tribunal, avaient tenu à donner par leur présence un témoignage de sympathie et d'intérêt à l'Université.

L'assemblée était présidée par M. le Vicomte P. Berryer, Ministre d'Etat.

Siégeaient autour de lui :

Les délégations officielles de la Cour d'Appel, du Parquet général et du Tribunal ;

MM. Magnette et Laloux, Sénateurs ;

Trochet, Membre de la Chambre des Représentants ;

G. Grégoire, Gouverneur de la Province de Liège ;

Le Général-Major Pontus, commandant la 15^e Division, la Province et la Place de Liège ;

le Général-Major Simonet, Directeur de la région fortifiée Est ;

Depresseux et Mallieux, Echevins de la Ville de Liège ;

le Colonel Mozin, commandant le 3^e régiment d'artillerie ;

le Colonel Cleirens ;

le Major Defontaine, Chef d'Etat-Major de la 15^e Division d'infanterie ;

le Major-Intendant De Schepper, ff. d'Intendant circonscriptionnaire ;

Touwaide, Major-Trésorier;
Macar, Commissaire d'arrondissement;
Van Zuylen, Président de la Commission administrative
des Hospices civils;
M. Fraipont, Directeur Général des Cristalleries du Val-
St-Lambert, Membre de la Commission Administra-
tive de l'Université;
le Rabbin Lehman;
Peny, Directeur de la Banque Nationale;
Labbé, Consul Général de France;
Pyke, Consul de Grande-Bretagne et Irlande;
van der Maesen de Sombreff, Consul des Pays-Bas;
de Buggenoms, Consul de la République de l'Equateur;
Gobert, Archiviste provincial honoraire;
Gérard, Préfet des études de l'Athénée Royal;
Siméons, Inspecteur principal de l'Enseignement primaire;
Collet, Commissaire en chef de police;
Béthune, Président de la Société Belge d'études et d'ex-
pansion;
de Lannoy, Directeur à la Banque Liégeoise;
le docteur Mathien;
Lecrenier, Ingénieur aux Cristalleries du Val-St-Lambert;
Leduc, Ingénieur;
Thonon;
Laoureux, Docteur en Sciences

D'autre part, s'étaient excusés de ne pouvoir assister à la
séance :

MM. G. Theunis, Premier Ministre, Ministre des Finances;
F. Masson, Ministre de la Justice;
P. Pouillet, Ministre de l'Intérieur et de l'Hygiène;
le Baron Ruzette, Ministre de l'Agriculture et des Tra-
vaux publics;
X. Neujean, Ministre des Chemins de fer, Marine, Postes
et Télégraphes;
P. Forthomme, Ministre de la Défense Nationale;
R. Moyersoen, Ministre des Affaires économiques;

- Remouchamps, Sénateur;
le Lieutenant Général Lotz, commandant la 3^e Circonscription militaire;
le Baron H. Delvaux de Fenffe, Haut Commissaire Royal et Gouverneur honoraire de la province de Liège;
L. Fasbender et le chevalier A. Poulet, Présidents à la Cour d'Appel;
H. Lambrichts et H. Herbiet, Conseillers à la Cour d'Appel;
A. Hocepied, Directeur Général de l'Enseignement supérieur et des Sciences;
S. G. Monseigneur Rutten, Evêque de Liège;
S. G. Monseigneur Laminne, Evêque auxiliaire;
le Pasteur Rey;
H. Debarsy, Membre de la Députation permanente;
H. Heuse, Conseiller communal;
le Colonel L. Borms, commandant le 21^e régiment de ligne;
le Colonel de Schrijver, Commandant le 12^e régiment de ligne;
le Lieutenant-Colonel Willemans, commandant le 5^e régiment d'artillerie de réserve;
le Major H. Pinte, du 2^e régiment des Guides;
le Major de gendarmerie Dumont;
Schoemans, Secrétaire communal;
Closson, Receveur communal;
le Dr Reuleaux, Président de la Commission médicale provinciale;
O. Englebert, Consul d'Espagne;
le Chevalier Pissard, Consul d'Italie;
le Baron de Calwaert, Consul de Grèce;
van den Bosch Sanchez de Aguilar, Vice-Consul des Etats-Unis du Brésil;
E. Dresse-Delloye, Consul du Danemark;
G. Philippe, Inspecteur Général des Chemins de fer du Nord-Belge;

- A. Paquot, Directeur Général des charbonnages de l'Espérance et Bonne Fortune;
- L. Thiriart, Directeur-Gérant des charbonnages de Patience et Beaujonc;
- F. Timmermans, Administrateur-Délégué de la Société des Ateliers de construction de la Meuse;
- Marbais, Directeur Général des charbonnages du Pays de Liége;
- E. Hénusse, Administrateur-Directeur de la Manufacture Liégeoise d'armes à feu;
- J. Van Hoegaerden, Directeur Général de la Société d'Ougrée-Marihaye.

L'entrée des autorités est saluée par la « Brabançonne » et les hymnes nationaux des pays alliés que l'assemblée écoute debout.

M. Ch. De Jace, Recteur sortant, prend la parole en ces termes :

Monsieur le Ministre,

Mesdames,

Messieurs,

Problèmes économiques et sociaux d'après-guerre

La question agricole

Nous avons examiné dans deux études précédentes certains problèmes que le bouleversement des conditions de vie auxquelles nous étions habitués avant la guerre, a fait surgir pour la classe moyenne et la classe ouvrière. Nous voudrions aujourd'hui, poursuivant le même ordre d'idées, porter nos investigations sur le monde agricole. Sans doute l'agriculture n'est plus la seule source de la richesse et un grand pays moderne a d'autres mamelles que « labourage et pâturage » pour reprendre l'expression bien connue du vieux Sully ; mais l'exploitation du sol reste toujours une des bases essentielles de la vie nationale et jusqu'ici on ne connaît pas de grand peuple dont la prospérité ait duré sans une classe d'agriculteurs laborieux et instruits. La mise en valeur du sol, véritable condition du bien-être général, doit donc figurer au premier plan de nos préoccupations.

S'il est une leçon d'ailleurs que la guerre nous a enseignée, c'est la nécessité pour un pays d'assurer son indépendance alimentaire et de tirer de lui-même, dans la mesure où le permettent ses conditions de sol et de climat, ce qui est indispensable à sa subsistance. Il s'agit par là non seulement de nous soustraire au lourd tribut que nous impose chaque année vis-à-vis de l'étranger, le déficit de notre production alimentaire et d'améliorer notre change, mais aussi d'assurer l'abondance des vivres et de conjurer la crise si grave de la cherté de la vie.

Voilà pourquoi la politique d'intensification de la production agricole mérite de retenir toute notre attention et pourquoi il convient d'étudier les moyens offrant les meilleures chances de la réaliser.

Certains esprits, séduits par les transformations et les succès

du régime industriel moderne, se sont imaginé que les mêmes perspectives favorables s'ouvriraient devant la culture, le jour où abandonnant le type de l'entreprise individuelle, elle prendrait la forme de la société par actions. L'avenir appartiendrait à de puissantes sociétés foncières, exploitant de grands domaines avec les procédés techniques perfectionnés, pratiquant grâce à l'étendue des parcelles la motoculture et le machinisme pour en tirer de notables économies de main-d'œuvre, poussant aussi loin que possible les applications de la division du travail, bénéficiant dans les achats et les ventes, des avantages que donne le fait d'opérer sur de grosses quantités, bref profitant de tout ce qu'on porte à l'actif de la production concentrée dans le domaine industriel.

Que faut-il penser de cette thèse?

Nous croyons que si elle parvenait à prévaloir, elle entraînerait au point de vue social de très graves inconvénients et nous doutons que ces inconvénients soient compensés par les avantages économiques et techniques que se promettent les partisans de ces nouvelles formes d'exploitation.

Au point de vue social en effet, la transformation rêvée exige l'élimination des anciens exploitants autonomes, elle les réduit à se muer en salariés de l'entreprise collective, elle consacre dans le monde rural la séparation entre le capital et le travail. Et ce résultat socialement déplorable ne serait point compensé, quoiqu'on dise, par des avantages d'ordre économique.

Le machinisme fonctionne dans les entreprises agricoles tout différemment du machinisme dans les entreprises industrielles. Ici, dans l'usine, la machine travaille en principe d'un bout de l'année à l'autre, répartissant sur 300 jours ouvrables ses frais d'amortissement et d'entretien. A la ferme, il en est autrement; chaque saison réclame un outillage qui après quelques semaines, parfois quelques jours de travail, est condamné au repos pour de longues périodes. Ainsi en est-il des faucheuses, des moissonneuses, des semoirs, etc., immobilisés pendant des mois, après

quelques jours d'activité annuelle, et qui représentent de gros frais d'achat, d'abri, d'entretien, donc du capital immobilisé. Par la force même des choses, le machinisme est d'un rendement économique moindre à la ferme qu'à l'usine.

Ce n'est pas tout.

L'agriculture étant sous la dépendance des saisons, l'exploitation agricole est sujette à des périodes de ralentissement ou de suspension d'activité et les frais généraux courant quand même avec le personnel, ces journées perdues grèvent lourdement l'entreprise agricole, ce qui n'est pas le cas dans l'usine. Enfin, il ne faut pas oublier que par sa nature même, plus que toute autre entreprise, l'exploitation agricole exige dans sa direction une surveillance minutieuse. Ce souci constant de l'administration, on le trouve dans l'entreprise du type individuel, où l'œil du maître, ainsi que le formule le proverbe, engraisse la terre.

En est-il de même dans l'entreprise du type collectif et n'est-elle pas exposée à des risques de négligence et de coulage bien plus fréquents ?

On le voit, l'exploitation du sol par grandes sociétés immobilières, ne présente pas les avantages qu'on lui prête d'après un rapprochement trop superficiel avec l'industrie. C'est comme l'écrit M. Méline dans son beau livre : *Le Salut par la terre*, « un de ces sophismes dangereux auxquels il faut barrer la route ».

Qu'on nous entende bien toutefois. La préférence que nous donnons au type de l'exploitation individuelle, ne va pas jusqu'à nous fermer les yeux sur certains inconvénients du régime.

Un trop grand nombre de nos exploitations comporte des parcelles souvent très exiguës, disséminées au loin et dont la culture épargille l'effort et aboutit à gaspiller le temps du cultivateur.

Il y a longtemps que le procès de cet aménagement défectueux du sol a été instruit. Le morcellement excessif est un des obstacles les plus graves aux transformations désirables des procédés culturaux et aux progrès d'une technique agricole rationnelle.

Aussi dans plusieurs pays, le législateur s'est-il préoccupé du problème de réaménagement, ou comme l'on s'exprime plus couramment, du remembrement de la terre.

Semblable opération, si l'on attendait l'adhésion unanime des propriétaires en cause, risquerait le plus souvent de rester irréalisable. C'est pourquoi la loi française du 27 novembre 1918, a décidé qu'une certaine majorité en nombre et en superficie, suffirait pour qu'il soit passé outre à la résistance de la minorité des intéressés. Ajoutons que la loi interprète le silence des intéressés comme emportant de leur part adhésion au remembrement et que l'opération se présente exempte de tout droit de timbre et d'enregistrement.

Le Code civil espagnol est allé plus loin par l'institution dite du retrait agricole.

Le retrait est le droit accordé par la loi à une personne, de prendre pour son compte un achat fait par un autre. Ce droit de retrait est concédé aux voisins contigus d'un fonds vendu et consiste dans la faculté, limitée à des délais déterminés, de se substituer à la personne de l'acquéreur et de profiter du contrat qui lui a été consenti par le vendeur. Ce droit n'est évidemment reconnu que pour la réunion des parcelles d'une étendue limitée (un ou deux hectares, par exemple) et seulement dans le cas où la parcelle ne ferait pas l'objet d'une vente judiciaire ou ne serait pas cédée isolément. Il s'en suit fatalement l'obligation pour les ventes de procéder à une certaine publicité, afin de permettre aux intéressés d'exercer leurs revendications.

Ce droit de retrait n'irait pas vraisemblablement sans soulever quelques difficultés et il est probable que bien des procès en seraient la conséquence. Nous ne pensons donc pas qu'une sage politique agraire puisse s'engager dans cette voie.

La loi française, quoique beaucoup plus modérée, n'a pas eu jusqu'ici grand succès.

Faut-il s'en étonner? Le remembrement suppose l'abandon par chacun du lot qu'il possède, contre la promesse d'un lot nou-

veau. Or, sans compter avec l'esprit de défiance du paysan, l'opération se heurte à un sentiment très respectable : l'attachement au bien de famille, à la terre sur laquelle les ancêtres ont peiné et qu'ils se sont transmise de génération en génération. Pour modifier cet état d'esprit, dans des milieux très attachés à la tradition, il faudra du temps et surtout la force persuasive de l'exemple. Rien n'aura mieux raison des résistances ou d'une inertie routinière, que le spectacle de terroirs rationnellement redistribués et bénéficiant de l'initiative que leurs propriétaires mieux inspirés ont su prendre.

Le législateur peut aussi encourager les échanges individuels, en les exonérant de tous droits de mutation, lorsqu'ils aboutissent à des remembrements. Cette faveur, en encourageant le mouvement des échanges entre propriétaires voisins, prépare les voies à des opérations de plus large envergure.

Nous ne pouvons passer sous silence que la grande cause qui a poussé au parcellement, c'est la règle de notre droit civil instituant l'égalité rigoureuse dans les partages. Ce principe a conduit dans la pratique à un véritable émiettement du sol, avec des parcelles mesurant à peine quelques ares et dont la culture ne peut se faire qu'à la bêche.

C'est en insistant sur ces conséquences si dommageables pour notre avenir agricole, pour la fixité du foyer rural et pour la solidité des familles qui s'adonnent au travail de la terre, que Le Play a mené sa campagne si connue contre notre régime successoral et le principe du partage égal consacré par le Code Napoléon.

Peut-être pourrait-on, — sans recourir à une réforme législative radicale qui se heurterait aux plus vives résistances, — s'inspirer du Code civil suisse dont l'article 616 laisse à chaque législation cantonale le soin de fixer un certain minimum de contenance au-dessous duquel il ne peut y avoir morcellement de l'immeuble et dont l'article 612 précise que les biens qui ne peuvent être partagés sans subir une diminution notable de valeur, doivent être attribués à un seul héritier.

Les réformes dont nous venons de parler ont toutes pour but de corriger certaine infériorité dont peut souffrir l'entreprise individuelle vis-à-vis de la grande culture collective, à raison de ce que le sol n'y est pas aussi rationnellement aménagé.

Il ne faut pas oublier non plus que l'association permet de réaliser une série des avantages que l'on croit trop exclusivement propres à la production concentrée. Cette place à faire à l'association est une des questions les plus intéressantes à étudier et chaque jour nous voyons se multiplier les applications de ce principe fécond.

Plusieurs petits domaines groupés en syndicat peuvent faire de la grande culture ou du moins s'en assurer les avantages. Qu'il s'agisse de la production, de l'écoulement des produits, de l'organisation du crédit, de la garantie des risques, de la réalisation d'œuvres nécessitant le groupement, telles que la création de réseaux électriques, l'association rend les services les plus précieux, sans qu'il soit besoin d'enlever au type de l'entreprise individuelle éprouvé par une longue expérience, son indépendance et sa vie propre.

Voyez par exemple les syndicats agricoles aujourd'hui si nombreux. Ils ne se sont pas bornés à la défense des intérêts généraux de la profession. Ils ont bientôt fait rentrer dans le cercle de leur activité, l'organisation de services en commun (achats d'engrais, de semences, de machines). Puis faisant un pas de plus, les producteurs isolés ont songé à mettre en commun tel ou tel de leurs produits pour en faciliter l'écoulement, ou même lui faire subir une transformation (laiteries coopératives, fabrication du beurre, fromageries, etc.).

Les avantages de semblable pratique sont multiples. Grâce aux masses considérables traitées, on peut faire l'achat d'un matériel perfectionné; on peut s'assurer le concours de techniciens qualifiés pour la conduite des opérations ou l'amélioration des procédés. On peut aussi, grâce à l'homogénéité des matières premières et aux précautions prises pour en écarter tout élément nui-

sible ou suspect, obtenir une production de qualité constante et qui assure à la marque, un placement aisé sur le marché.

D'autres fois, de petits exploitants peuvent se grouper pour faire l'acquisition d'instruments utiles mais dont les frais seraient à répartir sur un nombre trop faible d'hectares à travailler, ou de sacs de blé à battre. Les coopératives peuvent ainsi se généraliser pour pratiquer le machinisme dans la mesure où le comportent les petites exploitations.

Qui nous dit d'ailleurs que l'adduction de la force électrique à travers les campagnes, ne simplifiera pas le problème si délicat de l'introduction d'un machinisme approprié à l'agriculture?

L'énergie électrique se démocratisant pour ainsi dire et pénétrant dans les milieux les plus modestes, n'est-ce pas la révolution que l'on peut prévoir pour demain, dans les conditions de travail et de vie de nos exploitations agricoles?

Elle aidera les salariés à se libérer d'une grande partie de l'effort musculaire à prester; elle contribuera à rendre moins aiguë la question de la main-d'œuvre; elle fournira la possibilité de tirer parti de la lumière amenée en même temps que la force. Ainsi disparaîtront, au moins pour les travaux intérieurs, ces journées de travail écourtées par la chute rapide du jour et provoquant de si fâcheux écarts entre les salaires d'hiver et les salaires d'été.

Notre politique agricole doit tendre à compléter de plus en plus cet équipement électrique des campagnes, quelles que soient les combinaisons envisagées à cette fin: centrales électriques, coopératives de production ou de consommation électrique, etc.

De nos jours, l'association a trouvé un nouveau champ d'application, en veillant à l'amélioration des animaux de la ferme, en s'efforçant de maintenir la pureté de la race, en luttant contre l'indifférence des petits éleveurs à l'égard du cheptel.

Ce sont-là des fruits de l'association qui intéressent d'une manière directe la production.

Il en est d'autres non moins précieux qui consistent à faciliter aux cultivateurs l'obtention du crédit ou la garantie contre les risques.

On sait l'extension considérable qu'ont prise depuis quelques temps dans le monde agricole, les sociétés de crédit mutuel. La plupart se constituent sous la forme de groupement répondant pour les individus membres du groupe et inspirant par là même, confiance aux capitaux. Or attirer vers la terre les capitaux nécessaires pour la féconder, est une œuvre de première importance, sans laquelle nombre d'entreprises agricoles seraient condamnées à végéter.

Du côté des risques, l'association peut jouer un rôle tout aussi utile. L'assurance contre la mortalité du bétail ou contre les autres risques auxquels l'agriculteur est exposé, peut être réalisée sans doute par les Compagnies. Mais l'expérience a prouvé que pour la catégorie des risques auxquels nous faisons allusion, le recours à la mutualité constitue une solution beaucoup plus avantageuse.

Les agriculteurs y trouvent d'abord l'avantage de réaliser l'assurance au prix coûtant, puisqu'ils font l'économie du prélèvement pratiqué par la Compagnie pour se couvrir de ses frais généraux et constituer un dividende à ses actionnaires. Et puis, dans la mutuelle où chacun sait qu'il prendra sa part du sinistre, on se surveille de très près. Chacun veille avec soin à ce que rien ne soit épargné comme précautions, pour éviter à la mutuelle une perte dont chacun devra supporter les conséquences. Avec les Compagnies au contraire dont le siège est souvent éloigné de la clientèle, sans contrôle sérieux sur les agissements des assurés, le pourcentage des pertes à supporter est plus fort que pour les mutuelles, eu égard au même nombre de têtes de bétail assurées. Forcément, de ce chef encore, l'assurance par les Compagnies doit coûter plus cher que celle réalisée par le groupement des intéressés.

Nous ne mentionnons qu'en passant, le champ nouveau d'activité qu'ouvre aux assurances mutuelles le risque accident, par

suite de l'extension du principe du risque professionnel aux ouvriers agricoles.

Dans l'ordre donc des intérêts immédiats ou éloignés de la production, l'agriculture peut trouver dans l'association un adjuvant qui sans lui faire abandonner le mode traditionnel de l'entreprise individuelle, lui assure les principaux avantages que d'aucuns voudraient poursuivre par l'adoption radicale et dangereuse de cadres calqués sur ceux de l'entreprise collective.

* * *

Si toutefois l'aménagement plus rationnel du sol à exploiter et la pratique largement étendue de l'association peuvent beaucoup pour l'intensification de la production agricole, il ne faut pas perdre de vue que l'organisation du travail humain ou le recours à ses succédanés, reste le facteur essentiel de la question.

Lorsqu'il s'agit de la main-d'œuvre proprement dite, l'apport fourni à l'exploitant par les membres de sa famille, lui procure un avantage capital. Les familles nombreuses, loin d'être une charge constituent alors un avantage incontestable. Mais la question du travail prend un aspect plus angoissant lorsqu'il s'agit de la main-d'œuvre salariée. Déjà malaisée à recruter avant la guerre, elle se raréfie de plus en plus de nos jours et par le tribut de vies humaines que la guerre a plus lourdement prélevé sur l'élément rural et par une évolution naturelle dont il n'est pas difficile de démêler les causes.

La ferme a trouvé en effet dans l'usine une rivale redoutable. Cette dernière offre à ses collaborateurs des salaires en moyenne plus élevés que ceux de l'industrie agricole. Elle offre ce salaire constant d'un bout de l'année à l'autre. Elle ne connaît pas la distinction du salaire d'hiver inférieur au salaire d'été qui pour l'agriculture est de pratique usuelle avec la réduction du temps de travail résultant du fait de la brièveté des jours.

Enfin, l'usine avec l'application de la journée de huit heures, impose aux travailleurs un temps de présence moins long que celui de la ferme.

L'attraction exercée par l'usine s'explique donc aisément. Et si l'on y joint ce fait que le travail à l'atelier ne se pratique point dans l'isolement, que les distractions s'offrent plus nombreuses et plus variées dans les centres industriels, on comprendra toute la gravité de cette crise de la *terre qui meurt*.

Est-ce à dire qu'aucun moyen n'existe pour remédier à une situation dont la triste réalité n'échappe à aucun observateur averti?

Nous pensons que l'étude des faits et des pratiques modèles mises en œuvre dans certains milieux agricoles, permet de se garder ici d'un pessimisme exagéré.

Dans bien des cas, l'attribution aux salariés d'une petite culture est de nature à retenir la main-d'œuvre qui tend à désertier le travail des champs.

Prise sur les terres de l'exploitation, cette parcelle peut fournir au ménage ouvrier de précieuses ressources en légumes, volailles et animaux de basse-cour. Le patron soucieux de s'attacher son personnel, facilitera la mise en valeur de la parcelle, en prêtant attelages et instruments pour exécuter le labour. Du fait que la culture est effectuée avec les attelages du maître, il résulte un enchevêtrement d'intérêts, de services mutuels qu'il est impossible d'évaluer en argent et que l'on ne cherche pas à évaluer en fait. Cet enchevêtrement répugnerait à l'organisation industrielle qui préfère avant tout les situations nettes, mais la mentalité paysanne, — patronale et ouvrière, — s'en accommode fort bien. Une collaboration réelle et une solidarité précieuse en sont la conséquence.

A ce premier avantage de la petite culture ouvrière, il faut s'efforcer d'en joindre un second, en fournissant le logement aux ouvriers mariés, sous la forme d'une habitation distincte assurée à chaque ménage, contre un loyer modique.

Sans doute, la dépense ici est plus lourde à supporter, surtout aux prix actuels de la construction. Mais avec un peu d'ingéniosité, n'arriverait-on pas souvent à vaincre la difficulté?

On peut utiliser, moyennant les réparations indispensables, d'anciens locaux d'habitation qui avaient été convertis en magasins, remises, dépendances et les rendre sans trop de frais à leur ancienne destination.

Pour bien apprécier la valeur des avantages en nature dont nous parlons, il ne faut pas oublier que par suite de l'avilissement de la monnaie, il devient pour les salariés plus intéressant de recevoir, comme rémunération, des choses plutôt que de la monnaie. Si bien que, grâce à ces subventions, avec un salaire monnaie plus faible, la ferme assure peut-être des combinaisons plus avantageuses à ses collaborateurs.

Ainsi se dessine, par suite des circonstances exceptionnelles que nous traversons, une évolution curieuse qui nous ramène à l'ancien système de paiement en nature. Le paiement intégral en numéraire avait été tenu par l'ouvrier agricole pour une conquête le rapprochant de son camarade de l'usine. Aujourd'hui, le retour partiel à l'ancien état de choses est accueilli avec faveur par l'ouvrier de la terre, comme lui créant un avantage sur le travailleur de l'industrie.

L'ordre d'idées que j'examine en ce moment, m'amène à dire deux mots d'un système qu'on préconise parfois comme de nature à fortifier la permanence des engagements entre le chef d'exploitation et son personnel, mais dont la réalisation me paraît beaucoup plus délicate; nous voulons parler de la participation aux bénéfices de l'exploitation rurale

Il me suffira de faire observer que ce système, d'application déjà malaisée dans le domaine de l'industrie, se heurtera à de beaucoup plus grosses difficultés dans le domaine agricole.

Le bilan de l'exploitation suppose un inventaire exact: mais quel praticien agricole peut se vanter de faire actuellement un inventaire exact? Les appréciations sont extrêmement délicates, et tant dire presque impossibles, lorsqu'aux conventions (comme l'évaluation des récoltes en terre et des reliquats de fumure d'une culture précédente) s'ajoutent les plus bizarres variations des

cours que nous constatons depuis la guerre (cours des denrées comme des matières fertilisantes). Ces complications ne donneront-elles pas lieu trop aisément à des suspicions et à des récriminations de la part du personnel?

La même interdépendance des opérations rend presque impossible l'établissement de bilans séparés, permettant de connaître le profit laissé par chacune d'elles et de déterminer équitablement la part de bénéfices afférente à chaque catégorie de travailleurs.

Enfin, il ne faut pas oublier que capital et travail incorporés dans l'entreprise agricole, sont exposés à des aléas atmosphériques qui peuvent subitement anéantir ou du moins singulièrement restreindre les bénéfices escomptés. Ici encore que de désillusions, d'autant plus amères qu'elles sont plus subites et plus inattendues!

A ce système compliqué, ne serait-il pas préférable si l'on veut tenter quelque chose dans cette direction, de substituer l'essai de primes soit à la production végétale ou animale, soit mieux encore, au temps de services? La formule n'échapperait pas sans doute à certaines critiques, mais elle nous apparaît comme d'une application moins malaisée que la participation.

Une mesure qui a pris un rapide développement dans les milieux industriels et qui, celle-ci ne rencontre pas de critique, nous paraît susceptible d'être introduite dans les milieux agricoles: les allocations familiales.

Assurer aux ouvriers chargés de famille un supplément de ressources, à raison du nombre des enfants qu'ils élèvent, ce n'est pas seulement remplir un devoir de saine politique sociale; c'est contribuer au relèvement de la natalité et faire acte de prévoyance, puisque ces enfants en bas âge constituent une réserve de main-d'œuvre pour l'avenir.

Pourquoi l'agriculture ne prendrait-elle pas exemple sur les caisses de compensation industrielles, alimentées par les contributions des adhérents à un fonds régional, auquel incombe le

payement des allocations aux pères de famille employés dans les établissements affiliés.

Que la contribution soit fixée d'après le nombre d'hectares cultivés ou d'après le nombre de salariés qu'emploie l'affilié, peu importe. L'essentiel est d'encourager la natalité et de créer ainsi des possibilités de travail pour l'avenir. Ici encore l'esprit d'association dont nous parlions tantôt, est à même de mettre aisément sur pied de semblables organismes.

Emanations de l'initiative privée, les combinaisons que nous venons de passer en revue, ont une variété et une souplesse d'adaptation au milieu, qui en font le grand mérite.

Elles ne doivent pas cependant nous faire méconnaître que l'Etat, lui aussi, a un rôle bienfaisant à remplir, pour conjurer les difficultés avec lesquelles l'agriculture est aux prises. Mais il faut se garder ici d'illusions dangereuses. Les interventions de l'Etat en matière agricole sont beaucoup plus sujettes à caution que dans le domaine industriel.

Ainsi ce n'est pas sans appréhension que je vois se dessiner ce mouvement dont le but est de transporter aux ouvriers de la terre, le bénéfice des lois sociales réservé jusqu'ici aux salariés de l'industrie proprement dite.

J'estime qu'une assimilation complète des deux catégories sur ce terrain de la protection légale, n'irait pas sans de grosses difficultés et se heurterait dans la pratique à des obstacles presque insurmontables. Ce qui doit donner à réfléchir, c'est l'attitude prudente des pays engagés par ailleurs à fond dans l'interventionisme et qui font preuve d'une extrême réserve, lorsqu'il s'agit d'appliquer le principe dans l'ordre des choses rurales.

Cette abstention se justifie par des raisons profondes. Le domaine industriel comporte une identité relative de situation qui se prête à l'établissement d'une règle uniforme; le travail s'y exécute le plus souvent dans des conditions de régularité qui permettent l'observation de prescriptions générales; le contrôle des dispositions légales y est relativement aisé.

Aucune de ces caractéristiques ne se retrouve dans la vie rurale. Ici les situations varient à l'infini; le travail y subit les exigences saisonnières des semailles, de la fenaison, de la moisson; il est soumis aux à-coup des caprices atmosphériques; un contrôle des prescriptions législatives y devient presque impossible.

Qu'on essaie par exemple d'appliquer aux exploitations agricoles le principe du repos hebdomadaire ou de la réglementation quant à la durée de la journée de travail, on se rendra compte des impossibilités auxquelles on se heurte. Le principe une fois posé, il faudra tout de suite l'entamer par une série d'exceptions. On pourrait multiplier les exemples; tous conduiraient à cette conclusion qu'il n'est pas aisé de faire ici de la réglementation législative et qu'il faut tenir pour un problème très délicat l'extension du régime industriel de la protection légale, au personnel de l'agriculture.

Il n'en est pas de même d'autres interventions qui plus conformes à une politique à laquelle nous avons été fidèles jusqu'en ces derniers temps consiste plutôt à soutenir et à encourager l'effort personnel, qu'à se substituer entièrement à lui.

Au nombre de celles-ci, je me plais à signaler tout particulièrement les faveurs destinées à faciliter l'accession à la propriété, des salariés agricoles. Un des moyens les plus sûrs de conserver les ouvriers à la terre, n'est-il pas de les attacher à elle par le lien de la propriété?

De là le mouvement législatif qui tend à enraciner l'ouvrier par une série de facilités, lui permettant l'acquisition de sa maison et d'un lopin de terre.

Notre législation à cet égard est trop connue pour que je m'y arrête et je me borne à signaler une tentative récente de nos voisins en France.

La loi du 31 octobre 1919 a autorisé les départements et les communes à acquérir et à lotir des domaines ruraux, afin de

mettre à la disposition des travailleurs, ayant obtenu un prêt à long terme d'une société de crédit immobilier ou d'une caisse régionale de crédit agricole, de petits domaines ruraux dont la valeur n'excédera jamais 10,000 francs.

Tout ce qui concerne l'extension de l'enseignement agricole doit également retenir l'attention de l'Etat. Chez nous les efforts du département de l'agriculture ont été largement secondés par les provinces, par les communes et par l'initiative privée.

Alors qu'en 1921 et en 1922, le nombre des sections professionnelles agricoles pour jeunes gens s'élevait respectivement à 30 et 31, le dernier rapport triennal sur la situation de l'enseignement agricole nous apprend que ce chiffre s'est élevé en 1923 à 456. Il y a là une étape sérieuse vers la généralisation de l'enseignement professionnel agricole. Il ne faut pas attendre moins de succès des Instituts supérieurs et des Ecoles ménagères agricoles pour les jeunes filles de cultivateurs et de propriétaires ruraux. Ils soustraient celles-ci au danger que crée pour elles une éducation qui les désaffectionne du milieu rural où elles ont vécu. Ils leur apprennent à estimer la vie à la campagne. Ils préparent aux cultivateurs des épouses satisfaites de leur sort, compétentes dans le cercle d'activité qui doit être le leur et n'ambitionnant pas de désertir la ferme pour la ville. J'en dirai autant des conférences, des bibliothèques agricoles, des champs d'expérience, des essais d'alimentation rationnelle du bétail, qui vulgarisent les connaissances agricoles et font connaître les succès remportés et les progrès nouveaux à réaliser. L'importance de l'instruction professionnelle des agriculteurs n'est plus contestée. Longtemps on a pu considérer le métier de cultivateur comme ne nécessitant que peu ou pas de connaissances spéciales. Il n'en est plus ainsi de nos jours.

Depuis le milieu du siècle dernier, la science agricole a singulièrement progressé; la chimie notamment a contribué à une augmentation de production tout à fait inespérée. Ce serait une grosse faute que de ne pas tâcher de développer encore ces progrès. L'assolement, le choix des semences et des engrais, des

rares de bétail pour l'élevage, comme l'utilisation de certains fourrages et le choix des machines, sont autant de facteurs longtemps négligés et dont l'application bien entendue dépend du degré intellectuel et de la capacité professionnelle de l'agriculteur. Tout aussi bien que les autres industries, l'agriculture doit s'appuyer sur des bases scientifiques solides et requiert un enseignement qui triomphe de la routine et de l'empirisme.

Quelle que soit d'ailleurs la diversité des efforts tentés dans ces multiples directions, on ne peut se dissimuler qu'un facteur d'ordre moral domine tout le problème agricole.

Il faut aimer assez la terre pour en suggérer et en renforcer l'amour chez tous ceux qui nous entourent et qui doivent y vivre et en vivre.

Faire aimer la terre! voilà le devoir de tous ceux qui à la campagne, détiennent une parcelle quelconque d'autorité morale: le prêtre, l'instituteur, le châtelain, le modeste villageois, en passant par tous les degrés de la bourgeoisie qui englobe les petits et moyens propriétaires. C'est en créant cette mentalité, que les efforts des individus, des associations et de l'Etat, permettront de résoudre un problème dont nous serions heureux d'avoir laissé entrevoir l'importance et les difficultés.

(*Applaudissements.*)

RAPPORT

SUR LA

SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

DE LIÈGE

pendant l'année académique 1923-1924.

Nous avons inscrit au rôle de l'Université 2,957 étudiants, chiffre en augmentation de 566 sur celui de l'année précédente.

Exception faite pour l'année académique qui a suivi l'armistice, ce chiffre est le plus élevé que notre population universitaire ait atteint depuis la fondation de l'Université.

Ces élèves se répartissent de la manière suivante:

Faculté de Philosophie et Lettres: 303 dont 134 nouveaux (1)			
Faculté de Droit	: 207	» 61	»
Faculté de Droit (Ecole spéciale de Commerce)	: 257	» 165	»
Faculté des Sciences	: 376	» 210	»
Faculté des Sciences (candidats ingénieurs)	: 852	» 593	»
Faculté de Médecine	: 433	» 97	»
Faculté Technique	: 529	» 167	»

La population de l'Ecole spéciale des Arts et Manufactures et des Mines s'est élevée à 1,381 élèves.

De ces 2,957 étudiants, 1,859 sont belges et appartiennent à nos diverses provinces dans les proportions suivantes:

Province d'Anvers	49
» de Brabant	95
» de la Flandre Occidentale	12
» de la Flandre Orientale	8

(1) C'est-à-dire inscrits pour la première fois à l'Université.

» de Hainaut	123
» de Liège	1192
» de Limbourg	130
» de Luxembourg	117
» de Namur	133
	<hr/>
Total	1859

1,098 élèves sont originaires des pays suivants:

Asie Mineure	8
Brésil	7
Bulgarie	29
Caucase	2
Chine	2
Egypte	5
Espagne	5
Esthonie	1
Etats-Unis d'Amérique	2
France	14
Géorgie	2
Grand-Duché de Luxembourg	42
Grèce	12
Italie	42
Indes Néerlandaises	2
Ile de Cuba	1
Lettonie	44
Lithuanie	87
Mandchourie	2
Maroc Espagnol	1
Pays-Bas	13
Perse	3
Pérou	1
Pologne	380
Portugal	8
République Argentine	3
Roumanie	165
Russie	184

Sibérie	7
Tunisie	1
Turquie	8
Ukraine	6
Yougo-Slavie	9

Total 1098

L'Université a compté au nombre de ses élèves 237 jeunes filles, dont 129 belges et 108 originaires des pays suivants:

Lettonie	5
Lithuanie	8
Pologne	45
République Argentine	1
Roumanie	26
Russie	21
Ukraine	1
Sibérie	1

Nous avons eu la douleur de perdre au cours de l'année académique plusieurs élèves:

- Mlle Denise Colson, de la Faculté de Philosophie et Lettres.
- M. Jean Bogaerts, de la Faculté de Droit.
- M. Georges Bouriez, de la Faculté des Sciences.
- M. Maurice Lenoir, de la Faculté de Médecine.

Au nom de l'Université, je renouvelle aux parents frappés dans leurs plus tendres affections par ces deuils cruels, nos sentiments de profonde condoléance.

EXAMENS POUR LES GRADES ACADEMIQUES

1,850 élèves ont pris inscription pour les examens à subir devant les facultés pendant la dernière session de 1923 et la première de la présente année académique.

1789 ont été examinés.

1322 ont été admis, dont:

52 avec la plus grande distinction,
148 avec grande distinction,
357 avec distinction et
765 d'une manière satisfaisante.

Voici les noms des élèves qui ont subi leur examen avec la plus grande distinction :

A. — Faculté de Philosophie et Lettres.

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| Mlle | 3. Janssens, Herman, d'Anvers. |
| 1. Magnette, Elisabeth, d'Ath(1) | 4. Larock, Victor, d'Ans. |
| MM. | 5. Mercier, Georges, d'Arlon. |
| 2. Harsin, Paul, de Liège. | 6. Wigny, Pierre, de Liège (1). |

B. — Faculté de Droit.

- | | |
|------------------------------|---------------------------------|
| MM. | 4. Monjoie, Albert, de Namur(1) |
| 1. Devos, Georges, de Namur. | 5. Philippin, Albert, de Bru- |
| 2. Jamsin, Jules, de Fléron. | ges (1). |
| 3. Martin, Paul, de Hannut. | |

C. — Faculté des Sciences.

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| MM. | 9. Robinet, Maurice, de Wel- |
| 1. Delgleize, Auguste, de Ver- | kenraedt. |
| viers. | 10. Ronveaux, Clément, de Se- |
| 2. de Magnée, Ivan, de Hasselt. | raing. |
| 3. D'or, Louis, de Liège. | 11. Rosenfeld, Léon, de Char- |
| 4. Drechsel, Othon, de Huy. | leroi. |
| 5. Fourmarier, Paul, de Liège. | 12. Rousseaux, Albert, de Châ- |
| 6. Gockels, Joseph, de Seraing. | telineau. |
| 7. Lambot, Fernand, de Flône. | 13. Swings, Polidore, de Rans- |
| 8. Lepage, Théophile, de Dol- | sart. |
| hain-Limbourg. | |

D. — Faculté de Médecine.

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| Mlle | MM. |
| 1. Van t'Hof, Madeleine, de Liège. | 2. Bouille, Joseph, de Vivegnis. |

(1) Mlle Magnette, MM. Wigny, Monjoie et Philippin ont obtenu la plus grande distinction dans deux examens différents.

- | | | |
|---|-----|---|
| 3. Brull, Lucien, de Tongres. | MM. | 13. Mélon, Louis, d'Ypres. |
| 4. Choisis, Armand, d'Avernas-le-Bauduin. | | 14. Nihoul, Jacques, de Warremme. |
| 5. Demonceau, Guy, de Liège. | | 15. Paris, Jean, de Visé. |
| 6. Fanielle, Georges, de Dolhain. | | 16. Paris, Marcel, de Visé. |
| 7. Garot, Lucien, de Racour. | | 17. Philippot, Emile, de Liège. |
| 8. Gielis, Maurice, de Malines. | | 18. Pirenne, Eugène, de Clermont-Thimister. |
| 9. Kirsch, Raymond, de Mesancy. | | 19. Radelet, Albert, de Saint-Séverin. |
| 10. Kridelka, Léon, de Liège. | | 20. Renwart, Maurice, de Flémalle-Grande. |
| 11. Lejeune, Remi, de Lanaken. | | 21. Saint-Viteux, Joseph, de Marche. |
| Mlle | | 22. Stainier, Carl, de Haccourt. |
| 12. Magnette, Madeleine, de Liège. | | 23. Watelet, André, d'Ypres. |

E. — Faculté Technique.

1. M. Mossoux, Roger, d'Ombret-Rausa.

Les élèves qui ont obtenu la grande distinction sont :

A. — Faculté de Philosophie et Lettres.

- | | |
|--|---|
| Mlle | 10. Dubois, Alfred, de Chênée. |
| 1. D'Or, Lucienne, de Liège. | 11. Gramme, Robert, de Bas-Oha. |
| MM. | 12. Hontoy, Emile, de Dolhain-Limbourg. |
| 2. Berthelie, Octave, de Seraing. | 13. Jacques, Alix, d'Arlon. |
| 3. Blondeaux, Marcel, de Beau-raing. | 14. Leroy, Maxime, d'Angleur (1) |
| 4. Buchin, Eugène, de Waudrez. | 15. Moureau, Léon, de Liège (1). |
| 5. Catoul, Germain, de Seraing. | 16. Paquot, Marcel, de Liège (1). |
| 6. Collin, Robert, de Clermont-sous-Huy. | 17. Rigaux, Marcel, de Huy. |
| 7. Delbouille, Maurice, de Chênée. | 18. Servais, Marcel, de Vielsalm. |
| 8. Derenne, Eudore, de Landenne-sur-Meuse. | 19. Thiry, Paul, de Liège. |
| 9. Dresse, Paul, de Liège. | 20. Tschoffen, André, de Liège. |
| | 21. Villers, Jean, de Hasselt. |
| | 22. Warland, Joseph, de Mal-médy. |

(1) MM. Leroy, Moureau, et Paquot ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents

B. — Faculté de Droit.

- MM.
- | | |
|-----------------------------------|---|
| 1. Calmeau, Paul, de Liège. | 8. Lincé, Georges, de Dison. |
| 2. Constant, Jean, d'Ixelles. | 9. Logé, Jean, de Namur. |
| 3. Fabry, Edmond, de Fairon. | 10. Marcotty, Jacques, de Dalhem. |
| 4. Franchimont, Paul, de Barvaux. | 11. Marissiaux, André, d'Ougrée |
| 5. Hénusse, Théophile, de Liège. | 12. Perot, Maurice, de Harzé. |
| 6. Jamsin, Jules, de Fléron. | 13. Van Erck, Jules, de Flémalle-Haute. |
| 7. Laurent, Jules, de Liège(1). | 14. Verdbois, Henri, de Wasseiges. |

C. — Faculté des Sciences.

- MM.
- | | |
|---|--|
| 1. Anciaux, Lucien, de Mont-St-Guibert. | 19. Holey, Jean, de Rèves. |
| 2. Bellefroid, Jules, d'Esneux. | 20. Lambrechts, Albert, de St-Trond. |
| 3. Burniat, Pol, de Champion. | 21. Legros, Gérard, de Dampremy. |
| 4. Chantraine, Edouard, de Wareme. | 22. Lemaire, Maurice, de Liège. |
| 5. Delgoffe, Adolphe, de Huy. | 23. Listray, Jean, de Bouillon. |
| 6. de Magnée, Georges, de Hasselt. | 24. Massaut, Charles, de Charleroi. |
| 7. Demoulin, Marcel, de Fraipont. | 25. Merken, Marie, de Tongres. |
| 8. Denoël, François, d'Uccle. | 26. Mols, Georges, de Verviers. |
| 9. Dessard, Robert, de Herstal. | 27. Navet, Paul, de Musson. |
| 10. Dessent, Jean, de Jumet. | 28. Peclers, Jeanne, de Lubimovsky Post. |
| 11. Diverse, Jules, de Courcelle. | 29. Pirlot, Jean, de Theux. |
| 12. Ducenne, Jean, de Tamines. | 30. Roisin, Georges, de Couillet. |
| 13. Dulieu, Hubert, de Bihain. | 31. Stainier, Joseph, de Haccourt. |
| 14. Fanielle, Georges, de Dolhain-Limbourg. | 32. Van Hove, Nicolas, de Liège. |
| 15. Frère, Édgard, de Gosselies. | 33. Vatriquant, Simon, de Liège. |
| 16. Goffart, Georges, de Sprimont. | 34. Weisgerber, Ferdinand, de Liège. |
| 17. Gony, Raoul, de Seraing. | 35. Xhervelle, Marie, de Flémalle-Haute. |
| 18. Guion, Clément, de Herstal. | |

D. — Faculté de Médecine.

- Mlles
- | | |
|--------------------------------|---|
| 1. Dupuis, Germaine, de Liège. | 2. Durant, Marie-Louise, d'Erquelinnes. |
|--------------------------------|---|

(1) M. Laurent a obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

3. Gouders, Jeanne, de Stavelot.
4. Lejaer-Nison, Berthe, de Verviers.
5. Magin, Aurélie, de Jemeppe-sur-Meuse.
6. Magnette, Madeleine, de Liège.
7. Preud'homme, Esther, de Jemelle (1).
8. Schwerts, Marie-Madeleine, de Liège.
MM.
9. Bohet, Maurice, de Liège(1).
10. Bonhomme, Firmin, de Remouchamps.
11. Bonhomme, Paul, de Remouchamps.
12. Brouha, Lucien, de Liège.
13. Casters, Willy, d'Anvers.
14. Cuypers, Marcel, de Neerpelt.
15. Dejace, Jean, de Gleixhe.
16. Deleval, Joseph, d'Aubel.
17. Derenne, André, d'Haltinnes.
18. Desaive, Paul, de Seraing.
19. Devresse, François, de Tavier.
20. Docquier, André, de Maffe.
21. Dujardin, Raoul, de Dolhain.
22. Dullier, Marc, de Ransart.
23. Florkin, Marcel, de Liège.
24. Frère, Walthère, de Tongres.
25. Grégoire, Charles, de Huy.
26. Halleux, Joseph, de Embourg.
27. Hamoir, Joseph, d'Esneux.
28. Hansroul, Erasme, de Rochefort.
29. Hermans, Nicolas, de Liège.
30. Heuse, Joseph, de Nessonvaux.
31. Jammaers, Urbain, d'Ordange.
32. Kridelka, Leon, de Liège.
33. Lambert, Georges, de Lamorteau.
34. Lapiere, Spartacus, d'Angleur.
35. Lecloux, Jules, de Herve.
36. Leloup, Adolphe, de Verviers.
37. Leroy, Jean, de Wandre.
38. Leroy, Jean, de Verviers.
39. Linhoff, Clément, de Grivegnée.
40. Lisin, Edmond, de Les Awirs (Condroz).
41. Manniette, Oscar, de Wavre.
42. Mary, Robert, de Ligny.
43. Massa, Jean, de St-Trond.
44. Missotten, Robert, de Fologne.
45. Philippot, Emile, de Liège.
46. Quaden, Louis, d'Alleur.
47. Remacle, Léon, de Lierneux (1).
48. Renson, André, de Welkenraedt.
49. Rinné, Maurice, d'Ougrée.
50. Saint-Viteux, Joseph, de Marche.
51. Stainier, Hyacinthe, de Haccourt.
52. Streignart, Eugène, de Tongres.
53. Tilquin, Fernand, de Lompret.
54. Torrekens, Auguste, de Appelterre (1).
55. Van Runkelen, Hugo, d'Anvers.
56. Walef, Albert, de Flémalle-Grande.

(1) Mlle Prud'homme, MM. Bohet, Remacle et Torrekens ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

E. — Faculté Technique.

MM.

1. Denoël, Charles, d'Ixelles.
2. Derclayè, Paul, de Gorcy.
3. Dor, André, de Huy.
4. Dubois, François, de Bruxelles.
5. Duhoux, Paul, de Haccourt.
6. Garray, Jean, de Liège.
7. Hubien, Joseph, de Seraing.
8. Laloux, René, de Liège.
9. le Paige, Ulric, de Jemeppe.
10. Martelée, Jean, de Hasselt.
11. Rey, Jacques, de Liège.
12. Touwaide, Marcel, de Schaerbeek.

Les élèves qui ont obtenu la distinction sont:

A. — Faculté de Philosophie et Lettres.

MMlles

1. Crulle, Jeanne, d'Embourg.
 2. Damas, Lucie, de Flémalle-Grande.
 3. D'Ardenne, Simonne, de Verviers.
 4. Daxhelet, Hélène, de Seraing.
 5. Muyters, Jeanne, de Liège.
 6. Thonet, Jeanne, de Liège.
- MM.
7. Billon, Victor, de Liège.
 8. Brull, Henri, de Liège.
 9. Buchin, Henri, de Marcinelle.
 10. Clause, Arnould, de Virton.
 11. Collard, Paul, de Sprimont.
 12. David Pierre, de Liège.
 13. Delhez, Joseph, de Welkenraedt.
 14. De Meeus, Adelin, de Kerkom.
 15. Demeuse, René, de Herstal.
 16. Derenne, Eudore, de Landenne-sur-Meuse.
 17. Dewez, Jules, de Liège.
 18. Fonsny, Joseph, de Dison.
 19. Genicot, Henri, d'Orp.
 20. Gérard, André, de Ramet-Ivoz.
 21. Goblet, Fernand, de Visé.
 22. Halkin, Léon, de Liège.
 23. Hanquet, Pierre, de Liège.
 24. Herbiet, Paul, de Marche.
 25. Hermans, Julien, de Liège.
 26. Hubin, René, de Huy.
 27. Kalbusch, Jacques, d'Aldringen.
 28. Lamarche, René, de Liège.
 29. Limage, Gaston, de Moha.
 30. Maertens, Adrien, de Stavelot.
 31. Maquoi, Fernand, de Liège (1).
 32. Renier, Englebert, de Liège.
 33. Richir, François, de Gilly.
 34. Rigaux, Marcel, de Léglise.
 35. Robert, Henri, de Merdorp.
 36. Rutten, Pol, de Harre.
 37. Servais, Jean, de Liège.
 38. Strivet, Emile, de Bruxelles.
 39. Van Hove, Julien, de Liège.
 40. Wilmet, Théo, de Huy.
 41. Xhaufflaire, Pierre, de Vignis.

(1) M. Maquoi a obtenu la distinction dans deux examens différents.

B. — Faculté de Droit.

1. Albert, Maurice, de Tongres.
2. Billon, Henri, de Liège.
3. Bock, Ernest, de Schaerbeek.
4. Brouxhon, Georges, de Liège.
5. Collignon, Jacques, de St-Servais.
6. Collinet, Henri, de Liège.
7. Crahay, Pierre, de Tournai (1).
8. Declaye, Joseph, de Herstal.
9. De Laever, Edmond, de Liège.
10. Delvaux, Jean, de Jambes.
11. Demeuse, René, de Herstal.
12. Detienne, Ferdinand, de Liège.
13. Dulait, André, de Charleroi.
14. Fabry, Edmond, de Fairon.
15. Fonsny, Antoine, de Verriers.
16. Gérard, Jules, de Biron.
17. Gourdet, Jacques, de Marche.
18. Grégoire, Albert, de Huy.
19. Horion, Paul, de Liège.
20. Jamouille, Victor, de Celles.
21. Jurdant, René, de Soumagne.
22. Lambin, Edmond, de Jambes.
23. Leclercq, Jeanne, de Liège.
24. le Paige, Constantin, de Jemeppe-sur-Meuse.
25. Leruitte, Charles, de Liège.
26. Lincé, Georges, de Dison.
27. Lovens, Charles, de Thorembaix-les-Béguines.
28. Marique, Louis, de Vottem.
29. Pirotte, Jules, de Remicourt.
30. Pirotte, Louis, de Les Walleffes.
31. Putzeys, Marcel, de Herstal.
32. Renoître, Jean, de Pâturages.
33. Robeyns, Joseph, de Peer.
34. Scheurs, Fernand, de Liège.
35. Tholomé, Adelin, de Bolinnes (1).
36. Thieron, Robert, de Kettinis (1).
37. Thonnard, Georges, de Liège.
38. Tilman, Marcel, de Liège.
39. Verdbois, Henri, de Wasseiges.
40. Vouillaume, Joseph, de Louvain.

C. — Faculté des Sciences.

MM.

1. Baillien, Fernand, de Liège.
2. Benoit, André, de Liège.
3. Biermiez, Georges, de Houffalize.
4. Blaffart, Nicolas, d'Eben-Emael.
5. Blavier, Léon, de Seraing.
6. Boden, Henry, de Liège.
7. Boden, Jean, de Pommerœul.
8. Bourguignon, Ernest, d'Aineffe.
9. Brasseur, Henri, de Hologne-aux-Pierres.
10. Brouhon, Marcel, de Seraing.

(1) MM. Crahay Pierre, Tholomé Adelin et Thieron Robert ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

11. Burette, Edmond, de Liège.
12. Closset, Joseph, de Liège.
13. Coolsaet, Octave, d'Ougrée.
14. Defleur, Armand, Boussu-lez-Walcourt.
15. De Gunst, Raymond, Liège.
16. Dehousse, Renaud, de Houtain-St-Siméon.
17. De Lannoy, José, Liège.
18. Demaret, Ernest, Liège.
19. Demelenne, Edgard, Ren-deux-Bas.
20. Denis, Omer, Arsimont.
21. Denuit, Gaston, Mons.
22. Desenfans, Georges, de Mons
23. Devillers, Albert, de Liège.
24. Duhoux, Paul, de Haccourt.
25. Duvivier, Jean, de Pepinster
26. Falise, Maximilien, de Huy.
27. Forgeur, Albert, de Liège.
28. Fossoul, Suzanne, de Seraing.
29. Germay, André, de Moresnet.
30. Gilbert, André, de Tamines.
31. Gillard, Albert, de Montegnée.
32. Gillard, Marcel, de Montegnée.
33. Grad, Joseph, d'Antheit.
34. Hufty, Max, de Leval-Chau-deville.
35. Jacques, Paul, d'Oupeye.
36. Jadot, Albert, de Huy.
37. Julémont, Marcel, de Fraipont.
38. Lambert, Léopold, d'Oupeye
39. Lange, Corneille, de Berloz.
40. Lecocq, Fernand, de Grâce-Berleur.
41. Lefrère, Alfred, de Hasselt.
42. Lejeune, Jules, de Liège.
43. Lekeu, Constant, de Seraing.
44. Lemaire, Emile, de Wandre.
45. Léon, Louis, de Visé.
46. Lepage, Léon, de Liège.
47. Leroy, Louis, de Liège.
48. Leysbeth, Louis, de Guatémala.
49. Longueville, Arthur, d'Anthisnes.
50. Mahieu, Jules, de Couthuin.
51. Maitrejan, Emile, de Bande-lez-Marche.
52. Maréchal, Georges, de Liège
53. Masy, Eugène, de Landen.
54. Mathieu, Georges, de Liège.
55. Meekers, Pol, de Visé.
56. Melard, Julien, d'Engis.
57. Meurant, Fernand, de Thuillies.
58. Molle, Achille, de Lincent.
59. Monseur, Eugène, de Liège.
60. Mossiat, Jean, de Namur.
61. Pahaut, Edmond, d'Angleur.
62. Piffert, Jean, de Chênée.
63. Pirard, Edmond, de Nivelles.
64. Pottier, Mathilde, de Spa.
65. Radermecker, Léon, de Gemmenich.
66. Renard, Clément, de Fize-Fontaine.
67. Roccour, Paul, de Marche.
68. Séréciat, Adèle, de Seraing.
69. Snyers, Jacques, de Liège.
70. Van der Haeghen, Raymond, de Constantinople.
71. Van Ham, Joseph, de Liège.
72. Van Liefde, Gaston, de Liège.
73. Van Molle, Eugène, de Jambes.
74. Waaub, Jean, de Liège.
75. Warnant, Edgar, de Momalle.

D. — Faculté de Médecine.

- MMlles
1. Balau, Alice, de Bruxelles.

2. Becker, Germaine, de Heusy.

3. Bonhomme, Célesta, d'Andrimont.
4. Dotrengé, Hortense, de Warnant-Dreye.
5. Dupuis, Germaine, de Liège.
6. François, Marie, de Jemeppe-sur-Meuse.
7. Gaspard, Huberte, de Verriers.
8. Gramme, Mariette, de Bas-Oha.
9. Jehin, Nelly, de Spa.
10. Lejaer-Nison, Berthe, de Wegnez.
11. Peclers, Antoinette, de Lubimovska.
MM.
12. Bacq, Albert, de Bois-de-Villers.
13. Balsacq, Nestor, de Pont-à-Celles.
14. Becker, Paul, de Heusy.
15. Bille, Albert, de Jumet.
16. Bodson, Jules, de Trois-Ponts.
17. Braibant, Georges, de Jemeppe-sur-Meuse.
18. Briamont, Jean, de Seraing.
19. Buytaert, André, de Stavelot.
20. Cajot, Paul, de Chimay.
21. Cambresier, Raymond, de Liège (1).
22. Chandelier, Paul, de Saint-Servais (1).
23. Chauvaux, Victor, de Chimay.
24. Clesse, Adolphe, de Stavelot.
25. Colinet, Maurice, de Dave.
26. Collinge, Ludovic, de Tavier.
27. Colmant, Joseph, de Thuin.
28. Corman, Alfred, de Polleur.
29. Croisier, Camille, de Floreffe.
30. Cromeecke, Fernand, de Bourg-Léopold.
31. Cromeecke, Marcel, de Tongres.
32. Courtois, Jean, de Verriers.
33. De Bast, Yves, de Liège (1).
34. De Brouwer, Armand, de Bonnelles.
35. Debry, Albert, de Thiméon.
36. Dechamps, Lucien, de Jambes.
37. Decloux, Gaston, de Verriers.
38. Deffet, Gaston, de Seraing.
39. Delneuve, Paul, de Spa.
40. Demanet, Marc, de Deux-Acren.
41. Demelinne, Georges, de Liège.
42. Demoulin, Pierre, de Bilstain.
43. Dirick, Léon, de Lantremange.
44. Dony, Eugène, de Forville. (1).
45. Dormal, Joseph, de Tourinnes-la-Chaussée.
46. Dubois, Alphonse, de Marche.
47. Dujardin, Raoul, de Dolhain.
48. Dumoulin, Maximilien, de Liège.
49. Dupont, Ernest, de Gembloux.
50. Etienne, Alfred, de Liège.
51. Etienne, Oscar, de Liège.
52. Feyt, Joseph, de Calmthout.
53. Frenay, Victor, d'Ans.
54. Frère, Waltère, de Tongres.

(1) MM. Cambresier, Chandelier, Debast et Dony ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

55. Gabriel, René, de Villers-le-Bouillet.
56. Gérard, Georges, de Seraing (1).
57. Gillis, Léon, de Tirlemont.
58. Gosselin, Oscar, de Liège.
59. Graulich, Réginald, de Courtrai.
60. Hanlet, Albert, de Dison.
61. Hénault, Antoine, de Herve.
62. Hennaux, Gilbert, de Lesves.
63. Houard, Hubert, de Seraing (1).
64. Huwart, Paul, de Charleroi.
65. Johnen, Joseph, de Liège.
66. Joset, Fernand, de Battice.
67. Ketelslegers, Joseph, d'Ouffet.
68. Kirsch, Raymond, de Messancy.
69. Klein, Alphonse, de Hasselt (1).
70. Kunel, Etienne, de Herstal.
71. Laduron, Edouard, de Wanfercée-Baulet.
72. Laoureux, Albert, de Liège (1).
73. Laurent, Georges, de Regné (1).
74. Lauwaet, Albert, de Berchem.
75. Lavoye, Joseph, de Antheit.
76. Leenders, Jules, de Grivegnée.
77. Lefebvre, Alphonse, de Beauraing (1).
78. Lejeune, Robert, de Herstal.
79. Lemaitre, Achille, de Charleroi.
80. Lemaire, Paul, de Francorchamps.
81. Lenfant, Joseph, de Stavelot.
82. Leroy, Léon, de Jupille.
83. Lhonneux, Georges, de St-Georges.
84. Libert, Jean, de Herstal.
85. Linder, Léon, de Jemeppe-sur-Meuse.
86. Lombard, Maurice, de Grâce-Berleur.
87. Magnée, Fernand, de Donceel.
88. Marchal, Joseph, de Bresoux.
89. Martens, Edmond, de Lanaken.
90. Martin, Léon, de Herstal.
91. Massart, Jules, de Huy.
92. Mees, Vital, de Rummen.
93. Mercenier, Joseph, de Roloux.
94. Miesse, Silvère, de Marchienne-au-Pont.
95. Mignolet, François, de Huy.
96. Mils, Marcel, de Seraing.
97. Milz, Michel, de Dalhem.
98. Monfils, Joseph, de Montignies-sur-Sambre.
99. Mordant, Hubert, de Seraing.
100. Moreau, Marcel, de Chokier (1).
101. Moureau, Paul, de Liège.
102. Nicolas, Jean, de Bouillon (1).
103. Noiroux, Jules, de Seraing.
104. Noppius, Jules, de Ham-sur-Heure.
105. Parisse, Joseph, de Ramet-Yvoz.
106. Penning, Alfred, de Useldange.
107. Perbal, Marcel, d'Arlon.
108. Petermans, Marcel, de Goyer.
109. Péters, Armand, de Herstal.

(1) MM. Gérard, Houard, Klein, Laoureux, Laurent, Lefebvre, Moreau et Nicolas ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

- | | |
|---|---|
| 110. Pexsters, Alfred, de Jesse-
ren. | 126. Simon, Louis, de Verviers. |
| 111. Pierret, Fernand, de Hami-
pré. | 127. Simons, Joseph, de Liège. |
| 112. Piette, François, de Se-
raing. | 128. Souka, Amilcar, de Herve. |
| 113. Pirkin, Joseph, de Statte. | 129. Stapelle, Alfred, de Lincnt |
| 114. Pirotte, Hubert, de Liège. | 130. Swinnen, Xavier, de Liège. |
| 115. Pirotte, Lucien, de Les
Waleffes. | 131. Thirifays, Paul, de Huy. |
| 116. Poelman, Jean, de War-
nant-Dreÿe. | 132. Tilquin, Fernand, de Lom-
pret. |
| 117. Ponthot, Fernand, de
Froidchapelle. | 133. Van Beneden, Jean, de Lié-
ge. |
| 118. Potelle, Clément, de Bres-
soux. | 134. Van de Berg, François, de
Chaufontaine. |
| 119. Quets, Louis, de Rosoux. | 135. Vandersmissen, Maurice,
de St-Trond. |
| 120. Reginster, Jean, de Warzée | 136. Vandervael, Franz, de Je-
melle. |
| 121. Renard, Fernand, de Se-
raing. | 137. Van Grieken, Joseph, de
Maeseyck. |
| 122. Renson, Joseph, de Goyer. | 138. Vandormael, Guillaume, de
Tongres. |
| 123. Richel, Edmond, de Stem-
bert. | 139. Van Roey, Lucien, de Hout-
haelen. |
| 124. Rigot, Jules, de Flostoy. | 140. Wéry, Alexandre, de Liège. |
| 125. Schwes, Gustave, de Lié-
ge. | 141. Wéry, Jean, de Jumet (1). |
| | 142. Zeckendorf, Edouard, de
Liège (1). |

E. — Faculté Technique.

MM.

- | | |
|--|--|
| 1. Baar, Pierre, de Tilleur. | 12. de Bellefroid, Jean, de Lié-
ge. |
| 2. Berden, Robert, de Xhoris. | 13. Decat, Léon, de Montegnée. |
| 3. Biquet, Georges, de Liège. | 14. Dejardin, Paul, de Liège. |
| 4. Bonnet, Fernand, de St-Ser-
vais. | 15. Delheid, Edouard, de Liège. |
| 5. Bouchat, Louis, de Namur. | 16. Desoer, Adrien, d'Ougrée. |
| 6. Bouché, Armand, d'Arlon. | 17. Duby, Robert, de Solre-sur-
Sambre. |
| 7. Braconier, Léon, de Liège. | 18. du Mortier, Pierre, de Bru-
xelles. |
| 8. Capon, Clément, de Liège. | 19. Dumoulin, Clément, de Gent-
brugge. |
| 9. Colin, André, de Charleroi. | 20. Hanson, Robert, de Herstal. |
| 10. Corin, Alfred, de Hollogne-
aux-Pierres. | 21. Isaye, Raymond, de Rivage. |
| 11. Cuvelliez, François, de St-
Gilles-Bruxelles. | 22. Jacquemin, Marcel, de Lié-
ge. |

(1) MM. Wéry et Zeckendorf ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 23. Jadoul, Edmond, de Jemeppe. | 33. Minsart, Gaston, de Tourinnes-la-Chaussée. |
| 24. Laurent, Jacques, de Lillois. | 34. Orban, André, de Liège. |
| 25. Leclerc, Edmond, de Liège. | 35. Pasquasy, Léopold, de Chaineux. |
| 26. Ledouble, Ernest, de Liège. | 36. Philips, Fernand, de Liège. |
| 27. Leloup, Fernand, de Rocour. | 37. Renard, Ernest, d'Ixelles. |
| 28. Lemaire, Georges, de Liège. | 38. Spronck, René, de Liège. |
| 29. Liégeois, Pierre, de Laroche. | 39. Thiriar, Pierre, de Schaerbeek. |
| 30. Ligot, Joseph, de Maeseck. | 40. Warnier, Paul, de Couthuin. |
| 31. Maréchal, Célestin, de Liège. | |
| 32. Meynaert, Camille, de Laeken. | |

EXAMENS SCIENTIFIQUES

77 étudiants ont pris inscription pour subir des examens en vue d'obtenir des grades scientifiques, conformément à l'arrêté royal du 29 juillet 1869.

- 70 ont été examinés,
60 ont été admis, dont:
13 avec grande distinction,
21 avec distinction et
26 d'une manière satisfaisante.

Ont obtenu la grande distinction :

Faculté de Droit.

- | | |
|--------------------------------------|--|
| MM. | 3. Mourquin, Gaston, de Hamoir |
| 1. Dantinne, Alphonse, de Sterpigny. | 4. Popavramoff, Sava, de Strajetsa (Bulgarie). |
| 2. Drechsel, Max, de Profondville. | 5. Simon, Emile, d'Andenne. |

Faculté des Sciences.

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------|
| MM. | 2. Lahaut, Victor, de Jambes. |
| 1. Dotreppe, Georges, de Dinant. | 3. Zachée, Jules, de Daussoulx. |

Faculté de Médecine.

- | | |
|---------------------------------------|---|
| MM. | 3. Grinberg, Sroul, de Kichineff |
| 1. Chapochnikoff, Grigory, d'Odessas. | 4. Joffe, Berk, de Grodno. |
| 2. Fridman, Leib, de Kichineff. | 5. Vilcomirsky, Akim, de Ceta-tea-Alba. |

Ont obtenu la distinction:

Faculté de droit.

MM.

- | | |
|--|--|
| 1. Allard, Jean, d'Angleur. | 4. Harsin, Paul, de Liège. |
| 2. Gaster, Siegfried, de Stanislavoff (Pologne). | 5. Mlle Margoulis, Sarra, de Kischineff. |
| 3. Giourgievich, Vid, de Cadavica (Bosnie). | 6. Stallidès, Leonidas, d'Andri-nople. |

Faculté des Sciences.

MM.

- | | |
|--|---------------------------------|
| 1. Guillaume, Charles, de Spa. | 3. Roncart, Robert, de Verviers |
| 2. Rojdestvensky, Boris, de Petrograd. | 4. Tulippe, Omer, de St-Vaast. |

Faculté de Médecine.

MMlles

- | | |
|--|--|
| 1. Bragar, Anna, de Kichineff. | 6. Chapochnikoff, Grigory, d'O-dessa. |
| 2. Ghifesman, Hana, de Kichineff. | 7. Goldberg, Abraham, de Tighina. |
| 3. Gendler, Ghenriette, de Kichineff. | 8. Halimsky, Meer, de Vad-Rachkoff. |
| 4. Tabacinik, Seina, de Chisinau. | 9. Kouchnir, Izko, de Ovidiopol. |
| MM. | 10. Michaïloff, Christo, de Kazanlik. |
| 5. Boiucanschi, Iosif, de Ceta-tea-Alba. | 11. Wegierkiewicz, Sigismond, de Kielce. |

ECOLE SPECIALE DE COMMERCE

181 élèves ont pris inscription pour les examens de l'Ecole spéciale de Commerce.

179 ont été examinés,

98 ont été admis, dont:

5 avec la plus grande distinction,

6 avec grande distinction,

29 avec distinction,

58 d'une manière satisfaisante.

Ont obtenu la plus grande distinction:

- MM.
- | | |
|---------------------------------------|---|
| 1. Bruneau, Charles, de Tournai | 3. Mihailitchenko, Alexis, de Petrograd. |
| 2. Kretchounesko, Nadine, de Socolov. | 4. Mihailitchenko, Nicolas, de Petrograd. |
| | 5. Rey, William, de Liège. |

Ont obtenu la grande distinction:

- MM.
- | | |
|----------------------------------|--|
| 1. Baeten, Achille, de Liège. | 5. Tchaïko-Tchaïkovsky, Pierre, d'Edintzy. |
| 2. Dauven, Jean, de Liège. | 6. Vandervael, Roger, de Jemelle. |
| 3. Jacquet, Camille, de Seraing. | |
| 4. Michel, Max, de Tirlemont. | |

Ont obtenu la distinction:

- MM.
- | | |
|--|--|
| 1. Balhan, Joseph, de Beyne-Heusay. | 14. Gafenco, Nicolas, de Beltzi. |
| 2. Bartholomé, Georges, de Beyne-Heusay. | 15. Goldenberg, Leibith, de Kozemieniec. |
| 3. Baurin, Marcel, de Walhain-St-Paul. | 16. Goossens, Henri, de Liège. |
| 4. Bernard, Jean, de Liège. | 17. Habran, Nicolas, de Fléron. |
| 5. Bruneau, Charles, de Tournai. | 18. Halein, Céleste, d'Ans. |
| 6. Charlap, Grzgorz, de Grodno. | 19. Herla, James, d'Anvers. |
| 7. Delhaise, Hubert, de Budel. | 20. Jacquet, Joseph, de Liège. |
| 8. Dupont, Emile, d'Angleur. | 21. Krieger, Chaim, de Linkuva. |
| 9. Fasbender, Raymond, d'Arion. | 22. Kyrtsis, Démètre, de Salonique. |
| 10. Finkelstein, Lazar, de Husi. | 23. Lang, Freddy, de Malmédy. |
| 11. Finkelstein, Oscar, de Focsani. | 24. Mouton, Marcel, d'Ombret. |
| 12. Firket, Maurice, de Liège. | 25. Muller, Marcel, de Biwer. |
| 13. Fleuriaux, René, de Marcinelle. | 26. Richelle, André, de Seraing. |
| | 27. Thiran, Jules, de Mesnil-Saint-Blaise. |
| | 28. Thiry, Georges, de Liège. |
| | 29. Wagner, Camille, de Bruxelles. |

ECOLES SPECIALES

EXAMENS SCIENTIFIQUES

A. — Faculté des Sciences.

179 élèves ont pris inscription,

- 166 ont été examinés,
92 ont été admis, dont:
1 avec la plus grande distinction,
8 avec grande distinction,
15 avec distinction,
68 d'une manière satisfaisante.

A obtenu la plus grande distinction:

1. M. Vandeghem, Albert, de Tournai.

Ont obtenu la grande distinction:

- MM.
- | | |
|---|---|
| 1. Brison, Silva, de Chapelle-
lez-Herlaimont. | 5. Margoulis, Naftoléa, de Ki-
chineff. |
| 2. Donneau, Paschal, d'Olne. | 6. Rollet, Anatole, de Mojaisk. |
| 3. Janssens, Pierre, de Liège. | 7. Sibiriakoff, Innokenty, de
Petrograd. |
| 4. Javaux, Gustave, de Saint-
Amand. | 8. Tigranoff, Jacques, de Tiflis. |

Ont obtenu la distinction:

- MM.
- | | |
|---|--|
| 1. Blanckart, René, de Liège. | 8. Hiertz, Sylvain, de Seraing. |
| 2. Chaudière, Alphonse, de
Reuteria. | 9. Lupu, Petré, de Dranceni. |
| 3. Chaudoir, René, de Liège. | 10. Mandel, Pinchos, de Kichi-
neff. |
| 4. di Mattéo, Mino, d'Ekateri-
noslaw. | 11. Ménager, Laurent, d'Echter-
nach. |
| 5. Dubrul, Léon, de Quevau-
camps. | 12. Pierreux, André, de Tubize. |
| 6. Floros, Antoine, de Smyrne. | 13. Polis, Albert, de Liège. |
| 7. Galand, Fernand, de Hollo-
gne-aux-Pierres. | 14. Persoons, Hubert, de Wille-
brouck. |
| | 15. Simon, André, d'Andenne. |

B. — Faculté Technique.

- 162 élèves ont pris inscription,
159 ont été examinés,
97 ont été admis, dont:
1 avec la plus grande distinction,
8 avec grande distinction,
26 avec distinction,
62 d'une manière satisfaisante.

A subi son examen avec la plus grande distinction :

1. M. Vilcomirsky, Jacques, de Cetatea-Alba.

Ont obtenu la grande distinction :

MM.

1. Margoulies, Serge, d'Odessa.
2. Ossipenco, Victor, de Cetatea-Alba.
3. Poutchinian, Grante, de Salmas.
4. Poutchinian, Vagan, de Salmas.
5. Simian, Aurel, de R'Valcea.
6. Vilcomirsky, Jacques, de Cetatea-Alba.
7. Vilez, Marcel, de Ham (France).
8. Vrancken, Félix, de Hologne-aux-Pierres.

Ont obtenu la distinction :

MM.

1. Bacanu, Stan, de Pitesti.
2. Bargelli, Bernardino, de Massa-Marittima.
3. Beiser, Nossel, de Seletz.
4. Biel, Pierre, de Berg.
5. Crasniansky, Isaac, de Cetatea-Alba.
6. Decamps, Pierre, de Marchienne-au-Pont.
7. de Tiesenhausen, André, de Petrograd.
8. Dubois, Valère, de Ham-sur-Sambre.
9. Eichhorn, Emile, de Mersch.
10. Georgescu, Alexandre, de Bucarest.
11. Georgescu, Nicolas, de Bucarest.
12. Iochpa, Herts, de Rezina.
13. Jamin, Gaston, de Liège.
14. Nève, André, de Taganrog.
15. Oxinoyt, Samuel, de Kichineff.
16. Polis, Albert, de Liège.
17. Popa, Jean, de Astari.
18. Rasquin, André, de Liège.
19. Rebcinsky, Gdalia, de Kichineff.
20. Roudnick, Jacques, de Vilna.
21. Skatchkoff, Serge, de Moscou.
22. Strelzoff, Samuel, de Krementschoug.
23. Van Beirs, Pierre, de Bruxelles.
24. Videtzki, Bentzel, de Vilna.
25. Wampach, Jean-Pierre, de Feulen.
26. Zoumboulis, Anastase, de Constantinople.

127 récipiendaires se sont fait inscrire pour l'épreuve finale,

125 ont été examinés,

105 ont été diplômés, savoir :

12 comme ingénieur des mines (indépendamment de ce chiffre, il a été délivré 75 diplômes d'ingénieur civil des mines),

- 7 comme ingénieur métallurgiste,
- 5 comme ingénieur chimiste,
- 11 comme ingénieur mécanicien,
- 70 comme ingénieur électricien.

Ont obtenu le diplôme d'ingénieur:

Avec la plus grande distinction:

MM.

- 1. Brosens, René, d'Anvers.
- 2. Corradi, Cosimo, de Alessandria.
- 3. Bulyghin, Pètre, de Bacau.
- 4. Lambermont, Maurice, de Tournai.
- 5. Rey, Maurice, de Liège.

Avec grande distinction:

MM.

- 1. Barh, Marcel, de Charleroi.
- 2. Bezkrorny, Boris, de Petrograd.
- 3. Damianovitch, Alexandre, de Kragouyevatz.
- 4. de Amusatogui, José-Maria, de Madrid.
- 5. Demars, Cyprien, de Thuin.
- 6. Douniaux, Henri, de Saint-Ghislain.
- 7. Goosse, Maurice, de Landen.
- 8. Grecesco, Georges, de Bobu.
- 9. Merin, Eduardo, de Cocentaina.
- 10. Milon, Georges, d'Arta.
- 11. Mosebach, Joseph, de Riga.
- 12. Ossipenco, Victor, de Ceta-tea-Alba.
- 13. Pilet, Jules, de Tilleur.
- 14. Smets, Florent, de Diest.
- 15. Van de Putte, Marcel, d'Anvers.

Avec distinction:

MM.

- 1. Bailleux, Charles, de Ransart.
- 2. Barblé, Paul, de Luxembourg.
- 3. Baldini, Fransesco, de Taranto.
- 4. Bernheim, Paul, de Mulhouse.
- 5. Blank, Grégoire, de Bucarest.
- 6. Bobé, Nicolas, de Buzau.
- 7. Clysters, Hubert, de Brée.
- 8. Coart, Louis, d'Angleur.
- 9. Collinge, Fernand, de Schaltin.
- 10. Cori, Enrico, de Cermignano.
- 11. Darchambeau, Marcel, de La Louvière.
- 12. Douvidzon, Abram, de Marculesti.
- 13. Dubois, Valère, de Ham.
- 14. Eichhorn, Emile, de Mersch.
- 15. Fernandez de Bobadilla, Gabriel, de Jerez de la Frontera.
- 16. Fraikin, Jean, de Lierre.
- 17. Frésart, Oscar-Henri, de Liège.
- 18. Genduzo, Mariano, de Palerme.

19. Georgeacopol, Victor, de Galatz.
20. Gregorj, Charles, de Milan.
21. Gutglick, Léopold, de Meshirecze.
22. Hoffmann, Raymond, de Wecker.
23. Jauquet, Emile, de Haut-Martelange.
24. Lamberty, Lucien, de Liège.
25. Leclercq, Victor, de Liège.
26. Lenzi, César, de Ferrara.
27. Lifschitz, Boris, de Alexandrowsk.
28. Ligtvoet, Nicolas, de Woluwe-St-Lambert.
29. Magnée, Paul, de Herstal.
30. Malaxa, Aurel, de Galatz.
31. Manglis, Costa, de Smyrne.
32. Mlle Massart, Marguerite, de Bruxelles.
33. Mendizabal, Javier, de St-Sebastien.
34. Meyer, Julien, d'Arlon.
35. Paquot, François, de Tihange.
36. Pirard, Raoul, d'Ermeton-sur-Biert.
37. Pitulescu, Georges, de Veruciorova.
38. Poutchinian, Grante, de Salmas.
39. Regout, André, de Liège.
40. Schaul, Alexandre, de Paris.
41. Skatchkoff, Serge, de Moscou.
42. Spoliansky, Alexandre, d'Odessas.
43. Tockert, Léon, de Lamadelaine.
44. Tombeur, Marcel, de Kemexhe.
45. Trachtenberg, Aron, de Krementschoug.
46. Verstraete, Jacques, de Bruges.
47. Xénakis, Démètre, du Caire.

INSTITUT SUPERIEUR D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHEOLOGIE

13 élèves ont pris inscription pour les examens des deux épreuves de la candidature et de l'épreuve unique de la licence.

13 ont été examinés,

10 ont été admis, dont:

1 avec la plus grande distinction,

4 avec grande distinction,

3 avec distinction et

2 d'une manière satisfaisante.

A subi l'examen avec la plus grande distinction:

1. Mme Osieckowska, Céline, de Uciana.

Ont obtenu la grande distinction :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| MMlles | MM. |
| 1. Calberg, Marguerite, de Liège | 3. Breuer, Jacques, de Liège. |
| 2. Lambrechts, Claire, de Bruxelles. | 4. Thonus, René, de Liège. |

Ont obtenu la distinction :

- | | |
|---------------------------------|---------------------------------------|
| MMlles | 3. M. Nicolay, Remacle, de Forrières. |
| 1. Doize, Renée, de Liège. | |
| 2. Van Heule, Hélène, d'Anvers. | |

**INSTITUT SUPERIEUR D'HISTOIRE
ET DE LITTERATURES ORIENTALES**

5 élèves ont pris inscription aux examens.

Epreuve complémentaire de la candidature.

Admis avec la plus grande distinction :

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| MM. | 3. Kubowitzki, Léon, de Kurseschan. |
| 1. Fohalle, René, de Verviers. | |
| 2. Janssens, Herman, d'Anvers. | |

Epreuve unique de la licence.

Admis avec la plus grande distinction :

1. M. Van de Walle, Baudouin, de Bruges.

Admis avec grande distinction :

1. M. Stracmans, Maurice, d'Ixelles.

CONCOURS UNIVERSITAIRE POUR 1921-1923

Les concurrents désignés ci-après, ayant obtenu au moins les trois-cinquièmes du maximum des points attribués par le Jury à chacune des épreuves du concours, ont été proclamés :

Premier en philologie classique, avec 84 points sur 100, M. Jacob Oscar, né à Oneux-Theux, reçu Docteur en Philosophie et Lettres le 18 mars 1921;

Le Jury a proposé l'octroi d'une bourse de voyage à M. Gob, Jacques, né à Hasselt, reçu Docteur en Philosophie et lettres, groupe philologie romane, le 10 novembre 1921, qui a obtenu une mention honorable avec 77 points sur 100.

Premier en sciences mathématiques, avec 80 points sur 100, M. Germay, Rodolphe, né à Mortier, reçu Docteur en sciences physiques et mathématiques, le 13 août 1920.

BOURSES DE VOYAGE

Concours de 1923.

Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts a classé dans l'ordre suivant, les concurrents désignés ci-après :

I. — Docteurs en philosophie et lettres.

- 1° M. Fohalle René, né à Verviers.
- 2° M. Hélin Maurice, né à Namur.
- 3° M. Bottin Camille, né à Montegnée.

II. — Docteur en médecine.

- 4° M. Cornet Horace, né à Trazegnies.

Nous applaudissons au succès de ces étudiants d'élite; tous nos vœux les accompagnent dans la carrière scientifique où ils s'engagent si brillamment.

(Applaudissements).

DOCTORAT SPECIAL

Le 17 juin 1924, la Faculté de Médecine a conféré le diplôme de Docteur spécial en sciences chirurgicales à

M. Fritz, Albert, Assistant de la clinique chirurgicale (adultes).

Le 24 juin 1924, la même Faculté a proclamé Docteur spécial en sciences obstétricales et gynécologiques, M. Maurice Watrin, Chef de travaux de la clinique obstétricale et gynécologique.

PERSONNEL ENSEIGNANT

DECES

La Faculté de Droit a été particulièrement éprouvée par le décès de M. Orban.

Bien qu'atteint depuis plusieurs années d'un mal qui ne pardonne pas, notre Collègue ne s'était pas résigné à l'inactivité et continuait sa tâche universitaire avec un inlassable courage; aussi sa mort fut-elle pour tous une pénible surprise.

Pendant plus de trente ans, Oscar Orban professa parmi nous le droit public et le droit administratif.

Fidèle à une grande et utile tradition liégeoise, illustrée par les noms de Nypels, d'Emile de Laveleye, de Gérard Galopin, il avait fait des matières variées de son enseignement, l'objet de traités qui resteront. Sans doute les institutions politiques n'ont pas la stabilité séculaire des institutions civiles; et bien que récente, l'œuvre si considérable de notre collègue, dans maintes de ses parties, expose et commente des règles disparues. Telle quelle, elle marquera une date dans l'histoire du droit Belge: celle de l'état du droit constitutionnel et du régime administratif à la veille de la guerre.

Professeur expérimenté, M. Orban a eu l'intuition bien nette de certaines nécessités modernes, surgies de la situation spéciale imposée à notre petit pays par la concurrence mondiale. Il s'est rendu compte, il y a plus d'un quart de

siècle, et ils étaient rares les hommes d'élite qui alors voyaient juste sous ce rapport, qu'il fallait élargir et élever l'enseignement des sciences commerciales, consulaires, coloniales et financières et le faire délibérément entrer dans la sphère universitaire. C'est à son initiative que nous devons la création au sein des Facultés de droit, de diverses licences qui devinrent plus tard les Ecoles spéciales de Commerce annexées aux Facultés de droit.

Modèle d'activité scientifique et de simplicité dans ses rapports, M. Orban, grâce à sa bonhomie optimiste, à sa rondeur joviale, à sa cordialité bien wallonne, jouissait dans nos milieux universitaires d'une popularité de bon aloi.

Parmi ses collègues, comme parmi les étudiants, il laisse le souvenir d'un esprit ouvert, primesautier et commandant la sympathie.

Il y a quelques jours à peine, le 12 octobre, un deuil nouveau frappait cruellement l'Université en la personne de M. Ferdinand Fraipont, Professeur à la Faculté de Médecine.

Avec lui, l'obstétrique belge perd un de ses maîtres incontestés; la Faculté, un professeur éminent; ses malades, le médecin le plus dévoué.

Né à Herve en 1856, Fraipont suivit les cours de l'Université de Liège où il fut proclamé docteur en médecine en 1880. Pendant deux ans, il se perfectionna à l'étranger; à Paris, à Vienne, à Berlin, pour revenir à Liège en qualité d'assistant des cliniques chirurgicales.

Ce fut son chef d'alors, feu le professeur de Winiwarter qui l'orienta vers la chirurgie gynécologique, estimant que l'exercice de la chirurgie générale constitue la préparation naturelle et nécessaire à la discipline spéciale.

Nommé agrégé des cliniques gynécologiques, Fraipont recueillit en 1889, la succession du professeur Wasseige.

Pendant sa longue carrière professorale, Fraipont s'est dépensé pour son enseignement qu'il voulait avant tout pratique.

Réduisant la théorie au strict nécessaire, son cours de manœuvres obstétricales est un modèle de clarté, de précision et de bon sens. C'est aussi ce bon sens clinique, pondéré et prudent à la fois, qu'il s'efforçait d'inculquer au cours des leçons et conférences cliniques, mettant l'élève en garde contre les emballements non justifiés, les solutions hâtives, les découvertes prématurées, insistant sur la mission périlleuse du médecin qui trop souvent oublie le vieil adage: *primum non nocere*.

Ces principes se retrouvent dans ses nombreuses publications; car malgré les fatigues d'une clientèle absorbante et ses préoccupations didactiques, Fraipont parvint encore à suivre de près le mouvement scientifique et à y prendre une part active.

Il aimait par dessus tout cette Maternité qu'il avait conquise de haute lutte et où il sut créer une véritable école d'accoucheurs.

Les dernières années de notre collègue furent assombries par une immense douleur: la perte d'un de ses fils, victime de la guerre. Frappé dans ses plus chères affections, Fraipont ressentit cruellement ce deuil et il n'est pas douteux que cette blessure morale hâta sa fin.

Il nous est enlevé beaucoup trop tôt, laissant chez ceux qui l'ont approché, le souvenir d'un maître bienveillant, modeste, indulgent aux autres mais sévère envers lui-même, conscient de sa haute charge d'éducateur, plein de compassion pour la souffrance et d'un dévouement sans limites dans l'accomplissement de son devoir.

Fraipont avait décliné les honneurs académiques, mais sur sa tombe le Doyen de la Faculté de médecine put rappeler les grands mérites de l'Universitaire et M. le Président du Conseil des hospices, la part considérable que le clinicien avait prise aux services hospitaliers.

NOMINATIONS ET CHANGEMENTS D'ATTRIBUTIONS

Arrêté ministériel du 16 août 1923.

M. R. Aznar Casanova, Professeur à l'École spéciale de Commerce, est autorisé à faire en espagnol, un cours libre de littérature espagnole dans la faculté de Philosophie et Lettres.

Arrêtés royaux du 22 septembre 1923.

M. E. Mahaim, Professeur ordinaire à la faculté de droit, est nommé Secrétaire du Conseil Académique pour l'année 1923-1924.

MM. I. Groulard et P. Colle, Docteurs en médecine, chirurgie et accouchements, sont nommés, pour un terme de deux ans, Assistants de la clinique chirurgicale.

Arrêté royal du 24 septembre 1923.

Démission honorable de ses fonctions d'assistant du cours de médecine légale, est accordée, sur sa demande, à M. le Docteur **C. Mathien**.

Arrêté royal du 29 septembre 1923.

M. R. Boden est nommé, pour un terme de deux ans, assistant des cours de chimie toxicologique et analytique.

Arrêté royal du 5 octobre 1923.

Indépendamment de ses autres attributions, **M. L. Fouarge** est chargé de faire, à l'École spéciale de Commerce, le cours

de théorie mathématique des opérations financières et des assurances.

Arrêtés royaux du 27 octobre 1923.

M. H. Van der Linden est chargé de faire, dans la faculté de philosophie et lettres, les cours d'histoire politique interne de la Belgique et de notions sur l'histoire contemporaine ainsi que les exercices sur l'histoire, relatifs à ces deux cours.

M. J. Closon est chargé de faire dans la même faculté le cours d'Encyclopédie de l'histoire.

M. F. Magnette est chargé de faire à la faculté de droit ainsi qu'à l'Ecole spéciale de Commerce, le cours d'histoire diplomatique de l'Europe depuis le Congrès de Vienne.

Arrêté royal du 31 octobre 1923.

M. P. Pignolet est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, dans ses fonctions d'assistant du cours d'anatomie.

Arrêtés royaux du 3 novembre 1923.

M. M. Wille est promu au rang de Professeur ordinaire près la faculté de Droit.

M. L. Leclercq, Assistant de la clinique médicale, passe en la même qualité au laboratoire d'électro-radiologie.

Arrêté royal du 5 novembre 1923.

M. P. Delava est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, dans ses fonctions d'assistant du cours de physiologie.

Arrêté royal du 12 novembre 1923.

Le mandat d'assistant du cours de bactériologie, confié à **M. P. Fabry**, est renouvelé pour un nouveau terme de deux ans.

Arrêté royal du 29 novembre 1923.

Mlle L. Becker est nommée, pour un terme de deux ans, assistante à l'Institut de pharmacie.

Arrêtés royaux du 10 décembre 1923.

M. E. Mahaim est, sur sa demande, déchargé des cours de :

- 1^o Régime colonial et législation du Congo (licence en sciences politiques). Economie et législation coloniales (Ecole spéciale de commerce) ;
- 2^o Notions sur l'administration du Congo (candidature en sciences administratives) ;
- 3^o Statistique (sciences administratives). Principes de statistique (Ecole spéciale de commerce). Notions de statistique (faculté des sciences).
- 4^o Statistique et politique commerciales (Ecole spéciale de commerce).
- 5^o Législation et règlements consulaires (Ecole spéciale de commerce).

M. M. Legraye est nommé, pour un terme de deux ans, assistant du cours de géologie appliquée près la faculté des Sciences.

Arrêté royal du 15 décembre 1923.

Le mandat d'assistant du cours de géologie générale, confié à M. F. Charles, est renouvelé pour un nouveau terme de deux ans.

Arrêté royal du 17 décembre 1923.

M. H. Mattot est nommé, pour un terme de deux ans, assistant de la clinique obstétricale.

Arrêté royal du 23 décembre 1923.

M. R. Marchandise est nommé, pour un terme de deux ans, assistant du cours de géométrie descriptive.

Arrêtés royaux du 16 janvier 1924.

M. L. Parmentier est chargé de faire, dans la faculté de philosophie et lettres le cours de « traduction, à livre ouvert, d'un texte grec et explication d'un auteur grec (candidature).

M. J. Capart est déchargé, sur sa demande, de la partie du cours d'histoire de l'art: origines de l'art et l'art oriental, relative aux arts de l'Asie antérieure.

M. A. Delatte est chargé de faire, dans la faculté de philosophie et lettres, les cours d'encyclopédie de la philologie classique, d'institutions grecques et d'épigraphie grecque.

M. G. Dossin est chargé de faire à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie: a) les cours d'archéologie grecque et d'histoire de l'architecture, de la peinture et des arts appliqués dans l'antiquité gréco-romaine; b) la partie du cours d'histoire de l'art relative aux arts de l'Asie antérieure.

Arrêté royal du 17 janvier 1924.

M. H. Van der Linden est déchargé, sur sa demande, du cours de paléographie du moyen âge.

M. J. Closon est chargé de faire ce cours.

Arrêté royal du 12 février 1924.

M. H. Prijot est nommé, pour un terme de deux ans, assistant de la clinique médicale.

Arrêtés royaux du 16 février 1924.

M. R. Verdeyen est nommé Professeur ordinaire près la faculté de philosophie et lettres.

M. M. Guérin est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, dans ses fonctions d'assistant du cours de physique industrielle.

M. R.-H. Germay est maintenu, pour un nouveau terme de deux ans, dans son mandat d'assistant des cours d'algèbre supérieure, de calcul différentiel et de calcul intégral.

Arrêtés royaux du 19 février 1924.

M. F. Dacos est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, dans ses fonctions d'assistant du cours d'électrotechnique.

M. P. Divry est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, dans ses fonctions d'assistant de la clinique des maladies mentales.

Arrêté royal du 26 février 1924.

M. E. Forêt est nommé, pour un terme de deux ans, assistant de la clinique urologique.

Arrêtés royaux du 29 février 1924.

M. Bacq, Albert, est nommé, pour un terme de deux ans, assistant de la clinique des maladies syphilitique et cutanées.

M. E. Jeunehomme, Professeur à l'Athénée Royal de Liège, est chargé de faire les répétitions du cours de physique expérimentale.

Arrêté royal du 6 mars 1924.

M. F. Bomerson est autorisé à prendre le titre de Professeur à l'Ecole spéciale de Commerce.

Arrêté royal du 8 mars 1924.

M. L. Fasbender est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, dans son mandat d'assistant de la clinique pédiatrique.

Arrêté royal du 14 mars 1924.

M. F. Dellicour est chargé de faire les cours de « Régime colonial et législation du Congo »; « Notions sur l'adminis-

tration du Congo » (faculté de Droit); « Economie et législation coloniales » (Ecole spéciale de Commerce).

Arrêté royal du 15 mars 1924.

M. A. Julin est chargé de faire les cours de « statistique », à la faculté de Droit; de « principes de la statistique », à l'Ecole spéciale de Commerce et de « notions de statistique » à la candidature en géographie.

Arrêté royal du 31 mars 1924.

M. L. Dechesne est chargé de faire à l'Ecole spéciale de Commerce les cours de « statistique et politique commerciales » et « législation et règlements consulaires ».

Arrêté royal du 19 avril 1924.

M. G. Drossart est nommé, pour un terme de deux ans, assistant de la clinique oto-rhino-laryngologique.

Arrêté royal du 25 avril 1924.

M. F. Lambermont est nommé, pour un terme de deux ans, assistant à l'Institut électro-technique Montefiore.

Arrêté royal du 26 mai 1924.

M. R. Dantinne est nommé, pour un terme de deux ans, assistant du cours de physique.

Arrêté royal du 13 juin 1924.

Démission honorable de ses fonctions est accordée, sur sa demande, à M. R. Chandelle, assistant du cours de chimie analytique.

Arrêtés royaux du 25 juin 1924.

Le mandat d'assistant du cours d'anatomie, confié à M. J. Voncken, est renouvelé pour un dernier terme de deux ans.

M. L. Christophe est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, dans son mandat d'assistant de la clinique chirurgicale infantile.

Arrêté royal du 14 juillet 1924.

M. J. Deruyts est déchargé, sur sa demande, du cours de compléments d'analyse supérieure.

Arrêté royal du 22 juillet 1924.

M. S. Lapière est nommé, pour un terme de deux ans, assistant de la clinique dermatologique.

Arrêté royal du 25 juillet 1924.

M. J.-P. Waltzing est déchargé, sur sa demande, des « exercices philologiques sur la langue latine » (candidature et doctorat).

Arrêtés royaux du 31 juillet 1924.

M. G. Lambrichts est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, dans ses fonctions d'assistant de la clinique médicale.

Le mandat d'assistant du cours de physique, confié à **M. Gueben**, est prolongé jusqu'au 31 décembre 1924.

Arrêtés royaux du 29 septembre 1924.

M. E. van der Smissen est, sur sa demande, déchargé des cours d'encyclopédie du droit (faculté de Droit) et de Droit administratif (faculté Technique). Il est chargé de faire, à la faculté de Droit, le cours de Droit public.

M. E. Crahay est chargé de faire, à la faculté de Droit, le cours de Droit administratif.

M. G. Dor est chargé de faire, à la faculté de Droit, le cours de « Droit administratif, matières spéciales » (partim) (can-

didature et licence en sciences administratives) et à la faculté technique, le cours de « Droit administratif ».

Le Ministre des Sciences et des Arts a autorisé M. E. Névéroff à faire un cours élémentaire de droit civil russe destiné aux étudiants et anciens étudiants russes.

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Par arrêté royal du 22 septembre 1923, la nomination de M. A. Auvray, en qualité de Receveur académique pour l'année académique 1923-1924, est approuvée.

INSTITUTION DANS LA FACULTE TECHNIQUE D'UNE SECTION DU GENIE CIVIL

Un arrêté royal du 12 juillet 1924 a donné satisfaction au vœu que nous avons exprimé à diverses reprises, de voir créer au sein de notre Faculté Technique une section du génie civil.

Désormais notre Université pourra conférer, comme toutes les autres universités du pays, le grade légal d'ingénieur des constructions civiles.

Cette mesure sera accueillie, je n'en doute pas, avec faveur. Elle contribuera à développer le prestige de notre Ecole et servira nos intérêts économiques à l'étranger.

ADMISSIONS A L'EMERITAT

Un des membres les plus distingués et les plus justement honorés de la Faculté de Médecine, M. le professeur Xavier Francotte, vient d'être admis à l'éméritat.

La carrière de notre collègue fut exceptionnellement laborieuse et féconde.

Poussé par un vif attrait vers les études médicales, il obtint, en 1879, avec la plus grande distinction, le grade de docteur en médecine, chirurgie et accouchements et titulaire d'une bourse de voyage, il fréquenta, pendant deux ans, les cliniques et les laboratoires des maîtres étrangers les plus renommés.

A son retour, il fut nommé assistant de la clinique médicale dirigée alors par le professeur Masius dont il avait été, dans ses dernières années d'études, le chef de clinique.

Il fut, dans toute l'acception du terme, le collaborateur actif de ce chef éminent.

Doué d'une rare pénétration d'esprit et d'une mémoire prodigieuse mises au service d'une inlassable ardeur au travail, servi par une habileté manuelle remarquable et par une culture complète d'humaniste, aidé par la connaissance pratique des principales langues modernes, il rendit à ce vaste enseignement, clef de voûte des études du doctorat en médecine, les services les plus précieux.

A cette époque remonte le début de la longue liste de ses travaux qui tous se caractérisent par la parfaite connaissance du problème étudié, la lucidité de l'exposition, l'ordre et la méthode dans les recherches entreprises, l'originalité dans les aperçus personnels, la sobriété unie à l'élégance du style et la netteté des conclusions.

Ces études ont été publiées dans les revues et périodiques les plus appréciés Belges, Français et Allemands.

A l'expiration du dernier terme de son mandat d'assistant, en août 1886, il fut nommé Agrégé spécial et autorisé, le 25 mars 1887, à donner, en cette qualité, un cours libre de pathologie générale du système nerveux.

L'année suivante, il entra définitivement dans le corps enseignant universitaire, en prenant possession de la chaire de pathologie générale que lui confiait son maître M. Masius.

C'est dans cet enseignement qu'il put déployer à l'aise les qualités maîtresses que la nature lui avait si généreusement départies et qu'il avait su développer par un travail acharné.

Les élèves nombreux qui ont eu le privilège de les suivre gardent de ces leçons toutes de clarté, de concision, de perpétuelle mise au point, un inoubliable souvenir.

Bien que les études du professeur Francotte aient porté sur les points les plus variés de la pathologie clinique et de la thérapeutique, ses préférences personnelles l'ont toujours spécialement orienté vers la science neurologique et sa sœur jumelle, la psychiatrie.

Par son initiative — à ce titre seul l'Université lui devrait une profonde reconnaissance —, il a de toutes pièces créé, à Liège, l'enseignement, inexistant avant lui, de la clinique des maladies mentales et celui de la psychiatrie envisagée au point de vue légal.

Les disciples qu'il a formés ont retrouvé dans cet enseignement clinique pour lequel il était si remarquablement doué, les qualités maîtresses de notre éminent collègue.

Deux manuels ont été rédigés par M. Francotte à l'intention de ses élèves: les éléments de propédeutique et ceux de neuropathologie générale. Pour en mesurer justement la valeur, on doit se reporter à l'époque de leur publication et les considérer (ainsi que leur auteur les avait conçus), comme des bréviaires destinés à l'étude initiale d'une science ingrate et compliquée. Appréciés sous cet angle, on doit dire, en toute impartialité, que ces opuscules sont de vrais chefs-d'œuvre du genre didactique.

Une activité aussi féconde devait valoir à notre collègue les succès les plus brillants, les distinctions les plus flatteuses.

Ni les uns ni les autres ne lui ont manqué.

Médaille d'or du Concours Universitaire de 1881-1882, lauréat de la Société de Médecine d'Anvers, porteur des insignes de nos ordres nationaux, M. Francotte est Membre correspondant étranger de la Société de neurologie de Paris, Membre associé étranger de la Société de psychiatrie de Paris, Correspondant et, depuis 1907, Membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique.

Son excessive modestie, jointe à des scrupules qu'aucune insistance n'a pu vaincre, l'ont amené à refuser toute candidature au bureau de l'Académie et à décliner la présidence dont il devait, en janvier prochain, occuper le fauteuil.

Ainsi que nous venons de le retracer, Monsieur Francotte, dans une longue et féconde carrière, a mis au service de l'Université un vaste savoir, un dévouement sans limite et des qualités professorales peu communes.

La longue et pénétrante expérience des hommes et des choses que ses fonctions hospitalières et l'exercice discret de l'art de guérir lui ont permis d'acquérir une absolue impartialité, un sens très élevé du devoir, une aménité rare et une courtoisie raffinée, équilibrant de la façon la plus parfaite une volonté ferme autant que droite, valaient à notre collègue une autorité prépondérante dans le Conseil académique comme au sein de la Faculté.

L'âge l'oblige à nous quitter alors que la vigueur de son esprit n'a pas faibli.

La reconnaissance respectueuse de nombreuses générations d'élèves, celle de l'Université, l'affectueuse estime de tous ses collègues le suivent dans sa retraite et s'unissent pour lui souhaiter encore, au bénéfice de tous, une longue suite d'années d'activité scientifique.

* * *

Par arrêté royal du 5 février 1924, un autre de nos col-

lègues, M. Edouard Nihoul, Professeur de chimie industrielle a été admis également à l'éméritat.

Edouard Nihoul est un vétéran de l'Université, à laquelle il a été attaché pendant 35 ans. Il avait fait ses preuves pendant plusieurs années déjà comme Chef de travaux et Répétiteur, lorsqu'il fut autorisé, en 1899, à faire un cours libre de chimie appliquée aux matériaux de construction. En 1906, il fut nommé Professeur à l'École spéciale de Commerce. Quatre ans plus tard, il succédait à M. Jean Krutwig à la chaire de chimie industrielle.

En dehors de l'Université, il fut chargé, dès 1890, de l'enseignement de la chimie à l'École d'Horticulture. En 1899, il entra à l'École de Tannerie de Liège, dont il devint bientôt Directeur.

De l'aveu des spécialistes, M. Nihoul rendit à l'industrie du cuir, restée si longtemps empirique, les plus grands services en lui donnant une orientation nettement scientifique. Parmi les très nombreux travaux qu'il a publiés, la plupart se rapportent à cette industrie où ses avis faisaient autorité. De 1901 à 1906, les résultats de ses recherches lui valurent successivement les Palmes académiques, la médaille Jean Servais Stas à la Société chimique de Belgique, la médaille et le prix Seymour Jones, à la Société internationale des chimistes, et la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold.

Pendant la guerre, notre collègue qui s'était fixé en Angleterre, fut nommé par le Gouvernement, expert du Comité supérieur de contrôle belge. En cette qualité, il eut l'occasion de mettre sa science et son dévouement au service de nos armées, en même temps qu'il faisait progresser la technique de sa branche préférée par de nouvelles recherches dont les résultats ont fait l'objet d'une série de publications.

Pendant cette triste période, notre collègue eut la grande douleur de perdre son fils aîné, mort pour la défense de la patrie.

De retour en Belgique, il retrouva ses laboratoires dévastés et ses collections complètement ravagées. Dès sa rentrée il apporta à l'œuvre de restauration toute l'énergie dont il était capable.

En même temps qu'il reprenait ses fonctions, il conservait sa charge d'expert que le Gouvernement, appréciant sa haute valeur, désirait lui maintenir.

C'était trop pour un homme déjà surmené et miné par le chagrin. Malgré sa robuste constitution, notre collègue ne put résister à la tâche et terrassé en pleine activité, il se vit obligé de renoncer définitivement à ses fonctions.

J'adresse à Edouard Nihoul les très vifs regrets que son départ fait éprouver à tout le Corps professoral et je lui exprime aussi toute la reconnaissance de l'Université.

DISTINCTIONS SCIENTIFIQUES

Faculté de Philosophie et Lettres.

M. Eugène Hubert a été élu associé étranger de l'Académie royale d'Histoire d'Espagne.

M. J.-P. Waltzing a été élu Directeur de la classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique pour l'année. 1925.

M. J. Mansion a été nommé Directeur de l'Académie royale flamande pour 1924.

M. R. Verdeyen a été élu membre correspondant de l'Académie royale flamande.

L'Institut de France a décerné le Prix Volney à **M. J. Haust** pour son ouvrage: « Etymologies wallonnes et françaises ».

Faculté de Droit.

M. A. De Senarclens a été nommé membre honoraire de l'Institut d'Histoire du Droit romain à l'Université de Catane.

Faculté des Sciences.

M. M. **Legraye**, assistant du cours de géologie appliquée a été nommé Master of Arts à l'Université de Stanford, Californie.

Faculté de Médecine.

M. **Léon Fredericq** a été élu membre honoraire de la R. Accademica di Medecina di Roma.

M. **Charles Firket** a été nommé membre honoraire de l'Académie royale de Médecine de Rome.

M. **L. Weekers** a été nommé membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique.

M. le Docteur **Georges Leplat**, assistant d'embryologie, a été nommé membre correspondant étranger de la Société d'Ophtalmologie de Paris.

Faculté Technique.

M. **Eugène Prost** a été nommé membre d'honneur de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège.

M. **O. De Bast** a été nommé membre correspondant pour la Belgique de la Société française des Electriciens.

M. **E. Trasenster** a été nommé membre du Comité scientifique de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège.

Le Prix Louis Trasenster, institué pour récompenser le meilleur travail portant sur un point important de la question ouvrière et présentant des faits bien observés et des vues nettes et pratiques a été décerné par l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège à M. **Emile Trasenster**, en raison de ses travaux sur les pensions de vieillesse, sur l'institution de caisses mutuelles autonomes de maladie, d'invalidité, de retraite et d'assurance-vie et sur l'indemnisation des accidents du travail.

La même Association a décerné à M. M. Van de Putte, Chef de travaux, Répétiteur du cours de métallurgie des métaux autres que le fer, un prix pour la conférence qu'il a faite à la section de Liège sur: « La Spectrographie, ses applications à la métallurgie ». Cette conférence a été publiée dans la « Revue Universelle des Mines ». Elle condense le résultat de recherches importantes et minutieuses et est le premier mémoire présenté à la Revue sur ce sujet des plus intéressants.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Ont été promus ou nommés dans les ordres nationaux:

I. — Ordre de Léopold.

Commandeur:

M. E. Van der Smissen, Professeur à la Faculté de Droit.

Officier:

MM. L. Halkin, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.

E. Crahay, Professeur à la Faculté de Droit.

P. Snyers, Professeur à la Faculté de Médecine.

E. Prost, Professeur à la Faculté Technique.

Chevalier:

M. M. Wille, Professeur à la Faculté de Droit.

II. — Ordre de la Couronne.

Officier:

MM. J. Mansion, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.

L. Beco, Professeur à la Faculté de Médecine.

V. Genot, Chargé de cours à la Faculté de Droit.

Chevalier:

- MM. A. Hogge, Chargé de cours à la Faculté de Médecine.
F. Schoofs, » »
J. Firket, » »

III. — Ordre de Léopold II.

Chevalier:

- M. O. Calay, Maître de sténographie à l'École spéciale de Commerce.

Décoration spéciale et agricole de 1^{re} classe:

- M. H. Lonay, Professeur à l'École spéciale de Commerce.

DECORATIONS ETRANGERES

- MM. Ch. De Jace a été promu Officier de l'Ordre de la Légion d'honneur.
E. Mahaim a été nommé Grand Officier de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare d'Italie.
M. Dehalu a été nommé Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur.
H. Buttgenbach, Commandeur de l'Ordre du Nichan Iftikhar.

CONGRES DE L'ASSOCIATION FRANCAISE
POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES ET RECEPTION
DES DOCTEURS « HONORIS CAUSA » DE L'UNIVERSITE

Par une décision dont notre ville lui est profondément reconnaissante, l'Association Française pour l'avancement des Sciences, tenant pour la première fois ses assises en dehors du territoire français avait choisi Liège comme centre de son 48^e congrès.

Cette réunion à laquelle notre Université tint à l'honneur de prêter son plus entier concours, en mettant à la dispo-

sition du Congrès ses locaux et ses laboratoires, et en participant d'une manière active aux travaux des multiples sections, fut couronnée du plus éclatant succès.

Préparé avec le plus grand soin par un Comité à la tête duquel se trouvait le docteur Rivet, Secrétaire Général de l'Association et présidé par M. Pierre Viala, Membre de l'Institut, le Congrès a groupé plus de huit cents membres et laisse à tous ceux qui y ont participé, le souvenir d'une imposante manifestation scientifique.

C'est à l'occasion de ce congrès que, le 2 août, dans une séance solennelle, à laquelle S. E. M. Herbette, l'Ambassadeur de France et S. E. le Marquis de Villalobar, l'Ambassadeur d'Espagne nous faisaient l'honneur d'assister, nous avons procédé à la remise des diplômes de Docteur «honoris causa» décernés à MM. Raymond Poincaré, ancien Président de la République française; C. Regaud, Professeur à l'Institut Pasteur; P. Shorey, Professeur à l'Université de Chicago; Lacroix, Membre de l'Institut, Professeur au Museum; Barrois, Membre de l'Institut, Professeur à l'Université de Lille; Boule, Professeur au Museum et Sabatier, Membre de l'Institut, Professeur à l'Université de Toulouse.

La cérémonie empruntait aux circonstances du dixième anniversaire de l'invasion de la Belgique par les armées allemandes et à la présence parmi nous de l'homme éminent qui présidait alors aux destinées de la France, un éclat et une signification particulière.

Ce fut un moment émouvant que celui de l'entrée de nos hôtes dans l'hémicycle de la Salle académique. Aux acclamations qui les accueillirent, à l'ovation faite au discours de M. Poincaré, à l'enthousiasme de la foule, ils durent comprendre que si Liège honorait en leur personne la science, Liège entendait aussi manifester envers leur noble pays, la reconnaissance affectueuse que nous lui devons.

Une journée comme celle que nous avons vécue le 2 août, marquera dans nos fastes universitaires.

MANIFESTATIONS UNIVERSITAIRES

Le 21 février 1924, a eu lieu la cérémonie de la remise aux autorités académiques du médaillon de **Walthère Spring**, fondateur de l'Institut de chimie générale.

Cette cérémonie a été un hommage solennel à la vie toute de labeur du grand chimiste liégeois dont l'enseignement et les travaux ont jeté un si vif éclat sur notre Université.

M. Nolf, Ministre des Sciences et des Arts, avait tenu par sa présence à associer le Gouvernement à cette manifestation. Il y prit le premier la parole pour rendre à son ancien maître, un témoignage personnel de reconnaissance et d'admiration.

Successivement M. Swaen, Président du Comité organisateur et qui fut sans doute le confident le plus intime de la vie et des pensées de Spring; M. Crismer, Professeur à l'Ecole Militaire; M. le professeur Max Lohest, au nom de la Classe des Sciences de l'Académie; M. Wille, au nom de la jeunesse universitaire, ont fait revivre la physionomie de l'ami, du savant, du maître.

Le médaillon, œuvre du sculpteur De Vreese, orne aujourd'hui le péristyle de l'Institut Spring et rappellera aux générations à venir, le souvenir de l'homme qui, avec une ténacité rare et un désintéressement absolu, consacra toute sa carrière à la recherche scientifique.

Peu de temps après l'hommage rendu à Spring par notre Université, une cérémonie analogue groupait dans le grand auditoire de l'Institut Electrotechnique Montefiore, les nombreux amis et les anciens élèves de celui qui créa à Liège le magistral enseignement de l'électricité, feu M. le professeur **Eric Gerard**.

Sa Majesté avait tenu à s'y faire représenter, en chargeant le Général Hannoteaux, Aide de Camp du Roi, de

déposer une couronne au pied du mémorial que l'on inaugurerait en souvenir du maître trop prématurément enlevé à la science.

Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts, que les devoirs de sa charge retenaient à Bruxelles, avait délégué le Directeur Général de l'enseignement supérieur, M. Hocepié, pour le remplacer et y prendre la parole en son nom.

Il appartenait à M. De Bast, Directeur actuel de l'Institut, de retracer la vie laborieuse de son prédécesseur, d'analyser son œuvre scientifique et de rappeler le succès de son enseignement qui, chaque année, attirait de nombreux étrangers à notre Université.

M. Baucherot, Professeur à l'Ecole de Physique et de Chimie de la Ville de Paris; Sir Philipp Dawson; M. Guy Semenza, Ingénieur à la Société générale Italienne d'électricité; M. le Professeur Henrijean, au nom des amis, s'associèrent à ces éloges et apportèrent à l'illustre défunt le tribut de leur admiration et de leur souvenir affectueux.

Quelques jours après cette manifestation, une lettre de Mme Eric Gerard m'apprenait qu'en souvenir de son mari, elle tenait à la disposition du Patrimoine Universitaire une somme de 30.000 francs dont le revenu devait servir à faciliter les études des sujets belges les plus méritants, à l'Institut électrotechnique Montefiore.

L'Université applaudira, je n'en doute pas, à ce geste élégant et joindra ses remerciements à ceux que j'ai déjà eu l'occasion d'exprimer à la généreuse donatrice. (*Applaudissements.*)

CONFERENCES ET PARTICIPATION DE L'UNIVERSITE A DES SOLENNITES SCIENTIFIQUES

L'accord relatif aux relations littéraires, scientifiques et scolaires entre la France et la Belgique, nous a valu cette année encore, la bonne fortune d'entendre plusieurs des bres les plus distingués du haut enseignement français.

M. **Pernot**, professeur à la Sorbonne, a donné une série de conférences avec projections lumineuses sur la Grèce ancienne dans la Grèce moderne.

M. **Goyau**, membre de l'Académie française, a consacré six leçons aux Missions et à la Colonisation dans la Nouvelle France au XVII^e siècle.

M. **Sabatier**, membre de l'Institut, professeur à l'Université de Toulouse, avait choisi, pour sujet de son enseignement, la catalyse.

M. **Regaud**, professeur à l'Institut Pasteur, a entretenu ses auditeurs d'une des questions les plus importantes de la thérapeutique moderne, le traitement des cancers par les radiations.

D'autre part notre Commission administrative a patronné la conférence donnée le 4 avril par M. **Espérandieu**, membre de l'Institut de France, vice-président de l'Ecole Antique de Nîmes, sur les monuments romains et médiévaux du midi de la France;

les six leçons de M. **Tsebrikoff**, professeur de géologie à l'Université de Moscou, sur la paléobiologie des vertébrés;

la conférence de M. **Henry**, professeur de chimie physique à l'Ecole Polytechnique fédérale de Zurich, sur les lois d'absorption des rayons ultra violets et la constitution des corps.

Enfin nous devons à l'initiative de la Fondation Universitaire la visite de M. **Charley**, l'éminent Recteur de l'Université de Strasbourg, qui nous a entretenus de quelques aspects de la vie universitaire en France; les conférences pleine d'humour de M. **Shorey**, professeur à l'Université de Chicago sur le Platonisme dans la Littérature française et l'Evolution d'Aristote; les leçons de M. **Saltykow**, professeur à l'Université de Belgrade, sur la théorie des équations aux dérivées partielles.

Toutes ces leçons et ces conférences ont obtenu un grand succès auprès d'un auditoire de choix, recruté parmi les professeurs, les étudiants et les personnalités les plus en vue de notre ville.

Ce n'est point sans fierté que nous rappelons ces collaborations éminentes dont notre Université peut s'enorgueillir à juste titre et dont elle conserve un souvenir reconnaissant.

Plusieurs de nos collègues ont été appelés à faire un enseignement à l'étranger: M. **Duchesne** à Paris, M. **Capart** à Lyon, M. **Mahaim** à l'Académie de Droit international de La Haye.

M. le professeur **Julin**, à qui son état de santé n'avait pas permis de se rendre l'an dernier à Bordeaux, a pu cette année y faire un cours d'Embryologie générale, à la suite duquel notre savant collègue a reçu le titre de Docteur « honoris causa », de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux.

(Applaudissements).

L'Université, invitée à la célébration du VII^e centenaire de l'Université Royale de Naples, a chargé MM. **Cesàro** et **Léon Halkin** de la représenter à cette cérémonie et de remettre à nos collègues Italiens une adresse de félicitations, au nom du Conseil Académique.

Deux instituts américains du haut enseignement, l'École Polytechnique Rensselaer, de Troy New-York, et l'Institut Franklin, de Pensylvanie, nous ont également priés de nous faire représenter aux fêtes jubilaires qu'ils ont célébrées au cours de cette année. L'éloignement ne nous a pas permis de nous rendre à ce désir, mais nous avons tenu à exprimer à nos collègues, par lettres délibérées en Faculté technique, nos vœux et nos sentiments de haute estime.

VISITE DU PRINCE LEOPOLD

Son Altesse Royale ayant été invitée à se rendre compte du travail de restauration des usines d'Ougrée-Marihaye, a manifesté le désir de profiter de son passage à Liège, pour visiter l'un de nos Instituts universitaires.

Reçu à l'Institut zoologique van Beneden par les autorités académiques, il a parcouru avec le plus vif intérêt, sous la

direction de M. le professeur Damas, les salles d'enseignement, les laboratoires et les collections de notre magnifique établissement.

L'Université est heureuse et fière de ce nouveau témoignage de sympathie qu'à bien voulu lui donner l'héritier présumptif du trône. Elle lui en exprime sa très respectueuse reconnaissance.

PATRIMOINE DE L'UNIVERSITE

Parmi les initiatives heureuses qu'a pu encourager notre Patrimoine, je me plais à signaler la fondation d'une station scientifique à la Baraque Michel, sur le plateau désert des Hautes-Fagnes.

Installée dans deux pavillons géminés que nous a généreusement cédés le Fonds du Roi Albert, notre station comporte: salles de travail, cuisine et réfectoire, cinq à six chambres à coucher.

Elle est placée sous la direction d'un Comité composé de quelques membres du Corps professoral que préside notre collègue M. Léon Fredericq et offre aux chercheurs scientifiques qu'intéressent la faune, la flore et la constitution géologique de cette région curieuse de notre pays, un abri modeste où ils pourront poursuivre plus aisément leurs observations et leurs découvertes.

Il entre dans les intentions de la Station, de publier un bulletin où figureront les travaux de ceux qui profitent de son hospitalité.

Nous souhaitons plein succès à cette entreprise qui a déjà appelé sur elle l'attention sympathique de plusieurs de nos collègues des autres universités du pays et même de l'étranger.

C'est dans cette voie d'une collaboration groupant et disciplinant les efforts en vue d'un résultat commun, qu'il nous paraît désirable de voir s'engager de plus en plus l'action stimulatrice de notre Patrimoine, pour le plus grand profit de la science et la renommée grandissante de notre Université.

FONDATION UNIVERSITAIRE

Soixante-quatorze étudiants de notre Université ont reçu pendant l'année académique des prêts d'études de la Fondation, d'un import variant de 500 à 3,000 francs.

De plus, parmi les boursiers subventionnés par elle en Amérique, figurent: M. Maurice Rey, Ingénieur chimiste, qui suit les cours de l'Université de Leland Stanford, et M. Florent Smets, Ingénieur électricien, qui a choisi pour y poursuivre ses études, le Massachusetts Institute of Technology.

M. Léon De Vel, Docteur en médecine, a obtenu un renouvellement de sa bourse, à l'Université de Washington, à Saint-Louis.

Le nombre de nos étudiants possédant des titres scientifiques et une connaissance suffisante de la langue anglaise, pour mériter cette haute faveur est trop restreint. Je forme le vœu que l'Université soit plus largement représentée cette année dans la phalange d'élite que nous enverrons en Amérique.

INSTALLATIONS UNIVERSITAIRES

J'ai le très grand plaisir d'annoncer à mon auditoire la solution définitive de cette question vitale pour l'avenir de notre Université.

Le 24 juillet 1924, faisant usage de la faculté dont il jouit en vertu de la personnalité civile, le Patrimoine s'est rendu acquéreur de la propriété dite du Val Benoit, comprenant outre les vastes bâtiments de l'ancienne abbaye, le parc, les dépendances et la plaine des jeux, soit un bloc de huit hectares trente neuf ares.

Je me plais à remercier tous ceux qui nous ont aidés à mener à bonne fin ces longues et délicates négociations: Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts qui a plaidé avec succès notre cause auprès de son collègue des Finances, Monsieur le Bourgmestre et le Collège échevinal de la

ville de Liège, le Conseil provincial, Messieurs les industriels et banquiers qui nous ont apporté leur concours financier et enfin Monsieur l'Administrateur-Inspecteur qui a toujours été à mes côtés pour me soutenir et me prêter l'appui de son inlassable activité. (*Applaudissements*).

Puissent bientôt les nouveaux bâtiments universitaires, destinés à offrir à nos professeurs comme à nos étudiants les facilités qu'exige le développement des laboratoires et des Instituts techniques, surgir dans le cadre riant de la Meuse qui leur est désormais réservé, à l'ombre de ces beaux arbres dont il faudra respecter le charme et la poésie.

Laissez-moi espérer aussi, que la conservation intégrale de l'abbaye si chère aux archéologues et aux amis du Vieux-Liège, nous permettra d'utiliser l'édifice pour réaliser le rêve qui me tient tant à cœur, de voir bientôt se créer un Home d'étudiants analogue aux Collèges anglais et doté comme eux, grâce au maintien de la plaine de jeux, d'un terrain de sports. (*Applaudissements*).

LA MAISON DES ETUDIANTS

En attendant que ces projets d'avenir puissent se réaliser, la « Maison des Etudiants » continue à rendre à nos jeunes gens, les plus grands services et devient de plus en plus le centre de l'activité estudiantine.

Le restaurant a fourni au cours de l'année 68,000 repas, à des prix dont la modicité par ces temps de vie chère, est hautement appréciée par une clientèle qui lui reste fidèle.

Nous tenons à remercier ici nos amis de la Fondation Universitaire qui se rendant compte de la grande utilité de cette œuvre, lui ont alloué un généreux subside de 50.000 francs.

Nos remerciements vont aussi au Gouvernement Français qui, par l'intermédiaire de Monsieur le Consul général Labbé, a enrichi la bibliothèque de nouveaux livres, et à l'Association charbonnière qui a fourni gratuitement le combustible nécessaire au chauffage de l'établissement.

REUNIONS SPORTIVES INTERUNIVERSITAIRES

Comme en 1923, nos étudiants ont remporté cette année un grand succès aux « Réunions sportives interuniversitaires » qui avaient lieu à Louvain.

On ne sait peut être pas assez que ces concours, qui ont pour but de favoriser la culture physique de la jeunesse universitaire, ont été créés par le Gouvernement à l'instigation du Roi et qu'ils sont organisés par un Comité formé de délégués des quatre universités du pays sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'Enseignement supérieur. Nos étudiants ont remporté de haute lutte la coupe du Roi pour l'éducation physique, la coupe de la ville de Gand pour le double scull, la coupe t'Serclaes pour la yole à débutants, la coupe Percy pour le 4 séniors, la coupe du Gouvernement pour le 8 séniors.

Ces succès valent à l'Université de Liège la première place au classement général et l'attribution de la coupe de la *Commission for Relief in Belgium*.

Désireux de témoigner tout l'intérêt qui s'attache à cette restauration de la culture physique dans l'éducation, nous avons tenu à remettre solennellement les coupes, diplômes et médailles à nos lauréats de l'an dernier.

La cérémonie a eu lieu le 25 février dans notre Salle académique et nous sommes heureux de constater qu'elle avait groupé un public nombreux et sympathique à la cause sportive.

(*Applaudissements*).

AIDE A LA JEUNESSE UNIVERSITAIRE RUSSE EMIGREE

L'an dernier, j'appelais votre attention sur le sort navrant des intellectuels et des étudiants russes qui, à la suite de la tourmente révolutionnaire, ont cherché un refuge à l'étranger et je laissais entrevoir que des efforts seraient

tentés pour réaliser chez nous un mouvement de protection en faveur de ces malheureux.

Mes espérances n'ont pas été déçues. Indépendamment de l'œuvre connue sous le nom de Fonds du Cardinal Mercier, un Comité belge de patronage de la jeunesse universitaire russe à l'étranger a été constitué par M. Francqui, Ministre d'Etat, avec le haut appui de S. M. la Reine et le concours de plusieurs personnalités éminentes du pays.

Cet organisme a créé dans son sein un Comité exécutif composé des quatre recteurs de nos universités, de quelques chefs d'établissement d'instruction supérieur et de délégués de nos principales sociétés belgo-russes et Instituts bancaires.

Placé sous la présidence de M. Cattier, il a pour mission d'examiner les demandes d'intervention qui lui sont soumises et d'exercer un certain contrôle sur les bénéficiaires de l'institution.

Le représentant de ce Comité à notre Université est M. le Professeur Witmeur, qui a sous sa surveillance trente étudiants appartenant à la Faculté des Sciences, à la Faculté Technique, à l'Ecole spéciale de Commerce et à la Faculté de Médecine. Ces étudiants ont reçu pendant l'année académique écoulée une subvention mensuelle de 300 fr. durant 10 mois, plus 500 fr. pour frais de livres et divers; ils travaillent dans les usines pendant les vacances.

La plupart de ces jeunes gens se sont particulièrement distingués aux examens et ont tenu à prouver qu'ils étaient dignes de la sollicitude dont ils sont l'objet.

CREATION D'UN CENTRE ANTICANCEREUX

Je dois à l'obligeance de M. le docteur Lejeune, à qui revient le très grand mérite d'avoir été le premier à installer et à équiper un centre universitaire anticancéreux, la note technique dont je vais me permettre de donner lecture.

Dès 1914, la Faculté de Médecine (1) demandait et obtenait de la Province et de la Ville de Liège, d'importants subsides (150.000 fr.) destinés à l'achat de radium et à l'agrandissement des locaux du laboratoire d'électro-radiologie, afin de pouvoir traiter, par ce nouveau procédé, les malades cancéreux de nos hôpitaux.

La guerre vint arrêter ces projets. Quand, après l'armistice, la question fut reprise, celle-ci, par suite des grands progrès réalisés en radiothérapie, s'était considérablement modifiée: ces progrès consistaient surtout dans la possibilité de produire, au moyen de l'ampoule de Crookes, des rayons dont la pénétration tend à devenir de plus en plus proche et égale à celle des rayons du radium, employés contre le cancer.

C'est ce que l'on a appelé la radiothérapie pénétrante, dont le domaine en cancérothérapie est aujourd'hui plus étendu que celui du radium lui-même.

A côté du radium, il était donc indispensable de prévoir l'emploi d'appareils capables de nous fournir ces radiations curatives. C'est ce que fit ressortir, dès 1921, l'un des membres de notre Faculté de Médecine, M. le Docteur L. Lejeune, dans un rapport rédigé à la suite d'une mission scientifique à l'étranger, dont l'avait chargé Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts.

Mais les conditions financières s'étaient, elles aussi, considérablement modifiées.

Le coût de l'agrandissement des locaux, nécessaires pour loger ces énormes appareils, le prix de ces derniers, dont la puissance plus que doublée, atteint ou dépasse 250.000 volts, entraînaient des dépenses beaucoup plus considérables que celles prévues en 1914.

Néanmoins la Province et la Ville de Liège n'hésitèrent pas à accorder généreusement les crédits nécessaires : 500.000 fr. pour l'achat de l'outillage et 125.000 fr. pour l'agrandissement des locaux.

(1) Rapport du Dr L. Lejeune à la Faculté, le 15 janvier 1914.

Sur ces entrefaites, l'Union Minière du Haut Katanga, découvrait, dans ses concessions du Congo, des minerais, dont la teneur en radium dépassait de beaucoup celle des minerais les plus riches d'Amérique. Le marché mondial du radium passait ainsi dans les mains d'une Compagnie belge. Celle-ci, devant les résultats de plus en plus favorables obtenus par la radiumthérapie, désireuse de voir le plus tôt possible nos Facultés de Médecine en mesure de faire bénéficier leurs malades des nouveaux procédés de traitement, décidait de mettre, sous certaines conditions, une quantité suffisante de radium, à la disposition des quatre universités belges.

Dans ces conditions, le champ d'action s'élargissait; l'on pouvait entrevoir la possibilité de traiter par ces nouveaux procédés, non plus seulement les cancéreux qui se présentaient habituellement dans nos hôpitaux, mais un nombre beaucoup plus grand de malades, c'est-à-dire d'entreprendre la lutte contre le cancer ainsi que cela se fait déjà dans les pays étrangers. L'on pouvait songer à créer à Liège, un centre de lutte contre le cancer.

C'est là une question dont l'importance sociale ne peut être méconnue, si l'on considère que, parmi les décès se produisant entre 30 et 70 ans, un sur sept doit être attribué au cancer.

Un tel centre de lutte contre le cancer doit comprendre:

- 1° une œuvre de propagande,
- 2° une œuvre médicale,
- 3° une œuvre d'assistance.

Le cancer étant à l'origine une maladie purement locale, parfaitement et même facilement curable, le premier devoir d'un tel centre est donc de répandre et de faire connaître au public, cette vérité, afin de pouvoir traiter la maladie quand il en est encore temps.

L'œuvre de traitement doit comprendre un service de consultation, un service d'hospitalisation, des laboratoires de recherches, un outillage puissant de roentgenthérapie

et une certaine quantité de radium. Mais les applications de ces traitements spéciaux exigent un concours de connaissances si variées et si étendues qu'elles ne sont plus l'apanage d'un seul homme. D'autre part ces méthodes nouvelles présentent de grandes difficultés d'applications, résultant de la puissance des appareils employés et de la minutie des mesures indispensables, en dehors desquelles elles seraient dangereuses.

Pour orienter et appliquer ces méthodes dans une voie utile, il était nécessaire de grouper tous les concours qui présentent les garanties de science, de compétence pratique, de connaissances techniques, de dévouement et de bonne volonté. C'est pourquoi il a été décidé de créer des centres anti-cancéreux dans les quatre universités belges, où l'on était certain de rencontrer ce groupement de connaissances.

Le Corps médical de notre Université s'est appliqué à résoudre toutes les difficultés. Trente cinq lits ont été réservés pour ces malades, dans les services de l'hôpital de Bavière.

Grâce à la généreuse clairvoyance de la Province et de la Ville de Liège, grâce aussi à la Commission Administrative des Hospices Civils ainsi que de la Fondation Universitaire qui ont accepté de réaliser les obligations imposées par l'Union Minière, pour l'usage du radium, toutes les conditions matérielles nécessaires à la création d'un service parfait sont aujourd'hui réalisées à notre Hôpital Universitaire, qui sera ainsi le premier en date des quatre centres universitaires.

L'étendue des locaux du laboratoire d'électro-radiologie a été plus que triplée; l'outillage comprend deux grammes de radium, d'une valeur de 1.300.000 fr., judicieusement réparti en 338 appareils radifères ainsi que trois postes de roentgentherapie pénétrante, choisis parmi les plus puissants et les plus modernes (1).

(1) Pour l'aménagement de certains locaux, les Sociétés La Vieille-Montagne, Hoboken, Overpelt Lommel et Dumont ont accordé généreusement le plomb nécessaire au blindage de certains locaux et dont le coût aurait atteint 20,000 francs.

Ces mesures permettront de traiter au moins cinq cents malades annuellement. Ceux-ci sont ainsi assurés de trouver réunis à ce nouveau service, toutes les ressources que la science met actuellement en œuvre contre cette terrible maladie.

BIBLIOTHEQUE

Du 1^{er} octobre 1923 au 30 septembre dernier:

6,225 volumes,
257 brochures,
188 cartes,
1 manuscrit,
4 incunables,
5,757 thèses,

soit un total de 12,432 pièces ont été portées dans nos catalogues, nécessitant plus de 37,000 inscriptions.

Nombreux sont les donateurs qui ont bien voulu, cette année encore, accroître nos séries (1). Nous leur exprimons notre vive gratitude. Il nous sera permis de la témoigner d'une manière toute spéciale à la **Rockefeller Foundation**, qui a la générosité de nous aider à payer l'abonnement à plusieurs revues de médecine de langue anglaise.

LISTE DES DONATEURS

(1) Bapst, E. (Ambassadeur de France à Paris); Beacham, E.; Bell, H.; Bibliothèque de l'Université de Michigan; Bibliothèque royale de La Haye; Brassinne, J.; Buchanan, E.; Bureau pour l'encouragement à l'emploi de la quinine; Carnegie Endowment for International Peace à Washington; Charlier, Mlles; Chauvin, H.; Coenen, J.; Collège des Bourgmestre et Echevins de Seraing-sur-Meuse; Comhaire, C.; Commission d'enquête sur les violations des règles du Droit des Gens; Comité de la manifestation Walthère Spring; Comité des Œuvres de Jeunesse; Conseil d'Administration de la Compagnie belge d'assurances sur la vie, les fonds dotaux et les survivances; Damaye, H.; de Geer, L. (baron); de Grady de la Neuville (chevalier); Delatte, A.; de Rauw, H.; de Récalde, I.; Dewez, J.; Firket, C.; Flament, A.; Fraipont, C.; Fredericq, H.; Fredericq, L.; Gavin, F.; Gérard, G.; Gouraud (Général); Gouver-

Par testament, M. Georges Marcotty, conseiller à la Cour d'Appel de notre ville, et juriste de valeur, décédé le 16 mai dernier, a légué à notre Bibliothèque l'ensemble de ses livres de droit, ainsi que les deux meubles qui les contenaient.

Mesdemoiselles Charlier ont en souvenir de leur regretté frère, M. Gustave Charlier, architecte de grand mérite, et qui fut longtemps professeur à l'Académie royale de peinture de Liège, fait don à notre dépôt d'une notable partie des ouvrages dont ce travailleur d'élite s'était entouré.

Une inscription placée dans chacun des volumes dont la Bibliothèque s'est enrichie de la sorte, perpétuera le souvenir de leur ancien possesseur.

La Commission administrative du Patrimoine universitaire et M. le Ministre Eugène Hubert, en mettant à notre disposition un fort lot d'ouvrages, nous ont permis d'augmenter l'importance des envois que nous faisons régulièrement aux instituts qui nous adressent leurs publications, et par le bénéfice de la réciprocité, ont ainsi contribué d'une manière très efficace à l'accroissement de nos collections.

Au cours de ces douze mois, 6,215 personnes ont, à la salle de lecture, consulté 8,590 volumes, tandis que 6,891 personnes empruntaient, pour la lecture au dehors, 10,632 volumes.

nement belge; Gouvernement français; Graven; Gymnase Grand-Ducal; Hamal-Nandrin, J.; Hamélius (famille); Han, S.; Horion-Delchef, Mme; Hubert, E.; Janssens (Premier Avocat général); Julin, C.; Kalcker Wielemans; Kyushu Imperial University, Fuknoka (Japon); Ledent, R.; Lhoest, J.; Library of St-Andrews University; Maatschappij voor Scheeps- en werktuigbouw « Fijenoord », Amsterdam; Macchiavello Varas, S.; Mahaim, E.; Mallieux, F.; Marcotty, J.; Merker, M.; Meyers, A.; Meysmans, G.; Ministerie van Binnenlandsche Zaken en Landbouw, La Haye; Mortier, A.; Mouton; Mullender, A.; Municipalité de Guayaquil; Musée de la Vie wallonne; Muskakoji (vicomte); Nederlandsche Handel-maatschappij, Amsterdam; Philippe Commission of Independence à Manila; Pirenne-Veppenne, Mme; Président de la Chambre des Députés de Luxembourg; Prost, E.; Rabaud (Directeur du Conservatoire de musique de Paris); Richard, le Père (Supérieur des Oblats); Rouché; Section de Géodésie; Servais, J.; Speleers, L.; Université de Neuchâtel; Université de Stockholm; Université d'Upsal; University of Chicago; University of Melbourne; University of Michigan; van Duyse, Dr; van Schaick, J.; Vilar, A.; Voronoff, S.; et Wildenstein, G.

La Bibliothèque royale de Belgique et la Bibliothèque de l'Université de Gand, de Louvain et de Strasbourg ont continué, avec une bonne grâce dont nous leur sommes profondément reconnaissants, à mettre à notre disposition des volumes qui faisaient défaut à nos collections, et nous ont ainsi prêté 164 ouvrages.

La salle de travail s'est ouverte à 372 personnes, auxquelles 912 volumes ont été communiqués. Enfin au Cabinet des périodiques, 1,177 travailleurs ont utilisé 1,775 revues.

Au total 14,655 personnes ont consulté 21,909 volumes.

L'exposition organisée à la salle Wittert a attiré, comme d'habitude, de nombreux visiteurs.

Le catalogue des revues régulièrement reçues au Cabinet des périodiques a été publié au cours de cette année; il compte près d'une centaine de pages.

COLLECTIONS

ECOLE SPECIALE DE COMMERCE

Rapport sur la situation et le mouvement de la Bibliothèque durant l'année académique 1923-1924.

Pendant l'année académique 1923-1924, la bibliothèque de l'Ecole spéciale de Commerce a enregistré l'entrée de 277 volumes, ce qui porte à 3,749 le nombre des ouvrages inscrits.

Elle a assuré le service de 20 périodiques.

Comme les années précédentes, la Société belge d'Etudes et d'Expansion, le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, ainsi que les différents ministères belges nous ont procuré de nombreux ouvrages qui ont été reçus avec reconnaissance.

Le mouvement de la bibliothèque peut se résumer dans les chiffres suivants:

786 lecteurs ont consulté à la bibliothèque	2,886 vol.
80 lecteurs ont emprunté	440 »
<hr/> Total: 866 lecteurs ont consulté	<hr/> 3,326 vol.

Grâce à la nomination d'un chef de travaux adjoint à la Bibliothèque, le fonctionnement de ce service a été considérablement amélioré et la Direction en attend, pour l'avenir, des résultats encore plus satisfaisants.

Exposition Coloniale permanente.

La Commission du Patrimoine Universitaire a octroyé à l'Ecole spéciale de Commerce un subside important pour l'organisation d'un musée d'hygiène coloniale qui mettra à la portée des jeunes gens les derniers résultats de la science. M. le Professeur Malvoz a bien voulu se charger de la création de ce musée appelé à rendre de grands services à tous ceux qui désirent faire carrière dans notre colonie du Congo.

Le nombre des photographies grand-format encadrées et mises sous verre, destinées à faire connaître la vie industrielle et agricole au Congo s'est considérablement accru au cours de la présente année. Il s'élève actuellement à 173.

Le Ministère des Colonies a gracieusement offert à l'Ecole une magnifique vitrine où sont suspendus en grandeur nature et sous des apparences qui donnent l'illusion de la réalité, divers spécimens de plantes cultivées au Congo, telles que le café, le coton, le cacao, l'arbre à pain, le manguier, le litchi, etc.

Collections de produits industriels et commerçables.

Tableau comprenant une série de pièces de démonstration se rapportant à la soudure autogène du fer.

Divers échantillons relatifs à la filature de la laine.

Dessins et cartes pour le service du cours.

FACULTE DES SCIENCES

Laboratoire de chimie analytique.

Accroissement des collections.

- 1) Un appareil pour dosage électrométrique avec électromètre capillaire de Lippmann.
- 2) Un appareil pour la détermination de la concentration des ions hydrogène, de Kling-Lassieur.
- 3) Un pont de Wheatstone-Kohlrausch pour la mesure de conductibilité électrique.

Collections de géologie appliquée.

Les collections de géologie appliquée se sont augmentées des échantillons suivants:

- a) série de minerais du Brésil;
- b) série de minerais d'or de Brad (Transylvanie);
- c) minerais de cuivre d'Otavi;
- d) minerais d'étain du Katanga.

Collections de minéralogie.

Les collections de minéralogie se sont accrues d'une série d'échantillons du Brésil, offerts par le directeur du Musée de Rio de Janeiro, ainsi que d'une belle collection de minéraux ayant appartenu à M. Stévert et qui a été offerte à l'Institut de minéralogie par les héritiers de ce regretté professeur. De nombreux échantillons, intéressants soit au point de vue cristallographique, soit par leur provenance (Congo belge), ont été également remis aux collections par les professeurs G. Cesàro et H. Buttgenbach.

Collections et services de la Paléontologie animale et de la Paléontologie végétale.

Pendant l'année académique écoulée, les collections de paléontologie de la faculté des sciences ont reçu des Charbon-

nages de Werister plusieurs tonnes de nodules calcaires pétris de végétaux à structure conservée du houiller; une partie de ce matériel taillé en lames minces a formé le commencement d'une collection qui deviendra d'une richesse inestimable et dont les doubles formeront un très précieux matériel d'échange.

Le laboratoire de Paléontologie a acquis, au moyen de fonds mis à sa disposition par la Commission administrative du patrimoine de l'Université, un microscope de Leitz à grand chariot et à double oculaire spécialement monté pour l'étude des lames minces des nodules et un appareil d'Edinger pour la projection, le dessin et la photographie de ces lames.

FACULTE DE MEDECINE

Institut Auguste Swaen.

Liste des acquisitions:

1. Une platine chauffante de Couprie;
2. Un microscope de Stiassnié, grand modèle;
3. Collection de clichés de préparations du système nerveux central (provenant de Mme Déjerine).
4. Nombreuses préparations microscopiques.
5. Livres et périodiques.

Institut Léon Fredericq.

A. — Patrimoine universitaire.

Appareils pour la mesure de la chronaxie. (Clef de morse, schunt, excitateurs, voltmètre, cylindre à cames, condensateurs, rhéostat, etc.)

B. — Budget gouvernemental.

Un microscope Leitz.

Deux moteurs électriques.

Un cardiographe de Pachon.

En 1921, année de son admission à l'éméritat, M. le Professeur **Léon Fredericq**, faisait don à l'Université, pour être déposée à l'Institut de Physiologie, d'une collection importante de livres et de brochures.

Depuis cette époque, le même donateur a remis à la bibliothèque du laboratoire un grand nombre de brochures, tirés à part et journaux périodiques.

Je me contenterai de noter parmi les périodiques les revues suivantes: (Abonnements à)

Bulletin de l'Académie royale de Belgique.

Bulletin de l'Académie royale de Médecine.

Comptes rendus de la Société de Biologie de Paris.

Journal of Physiology.

Physiological abstracts.

Archives des maladies du cœur.

Berichte ueber die gesammte Physiologie.

Archives néerlandaises de Physiologie.

Bulletin de la Société d'hygiène alimentaire.

Archivio di Scienze biologiche.

Archives internationales de Pharmacodynamie et de thérapie.

Bullettino della reale Accademia medica di Roma.

Atti della reale Accademia dei Lincei.

Archivio di Fisiologia.

Annales et bulletin de la Société royale des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles.

L'année biologique.

Revue de Pathologie comparée.

Bulletin de l'Institut général psychologique.

Skandinavisches Archiv für Physiologie.

etc...

Clinique médicale.

Liste des acquisitions:

Une balance d'analyses, avec accessoires;

Un insufflateur de Leuret et Delmas;

- Un esthésiomètre gastrique de Roux;
- Un oculo-compresseur;
- Un microscope Leitz, avec éclairage d'Abbe, trois oculaires et trois objectifs, dont un objectif Leitz 1/12 à immersion;
- Un viscosimètre de Hess;
- Un dynamomètre simple;
- Deux oscillomètres de Pachon.

Institut de pharmacie.

Accroissement des collections de chimie analytique et toxicologique.

Un laboratoire spécialement outillé pour les analyses par électrolyse.

Institut d'Anatomie pathologique.

Accroissement des collections de démonstrations microscopiques et du musée.

Acquisition d'une lanterne à projections directes et indirectes pour la salle de cours.

Acquisition d'instruments et d'appareils pour les recherches de pathologie expérimentale en cours.

Aménagement de locaux pour l'installation d'un studio de photographie destiné à tous les services de l'enceinte de l'hôpital universitaire.

Transformation et aménagement de la salle d'autopsies.

Clinique des maladies syphilitiques et cutanées.

Le service de photothérapie pour le traitement de la tuberculose de la peau a été organisé. La clinique a acquis deux lampes à vapeurs de mercure: une lampe de Bach et une lampe de Jésonneck. Un laboratoire de recherches cliniques a été créé; le matériel s'est accru d'un microtôme de Leitz, d'une centrifugeuse électrique de Lequeux. Les collections de préparations microscopiques et de photographies ont été continuées.

FACULTE TECHNIQUE

Service de métallurgie des métaux autres que le fer.

- 1 boîte de poids de précision de 200 grammes.
- 2 fours Mecker à vent soufflé.
- 1 brûleur pour four chauffé au pétrole.
- 1 microscope binoculaire stéréoscopique.
- 1 installation spectrographique pour l'examen des spectres d'étincelles.
- 1 installation pour la recherche et le dosage du radium dans les minerais et les eaux.

Collections du cours d'exploitation des mines.

Les collections du cours d'exploitation des mines se sont accrues de quelques ouvrages spéciaux et de diapositives.

Institut électrotechnique Montefiore.

Accroissement des collections:

- Un fluxmètre;
- Un condensateur à double réglage;
- Un poste de T. S. F. à galène;
- Un poste de T. S. F. à réaction électromagnétique (acquisition du Patrimoine universitaire);
- Deux foreuses;
- Un luxmètre;
- Une lampe à arc de tungstène (don de la Société anonyme « La Lampe Philips »);
- Un poste de T. S. F. à super-réaction;
- Un compteur universel Hasler;
- Un diffuseur Pathé;
- Une cellule photo-électrique au sélénium;
- Un ondemètre;
- Un générateur d'oscillations électriques(1);
- Un galvanomètre à vibration(1);
- Un galvanomètre thermique(1);
- Un milli-ampèremètre thermique(1).

(1) Acquisition du Patrimoine universitaire.

Service du cours de construction des machines.

Nous avons reçu :

de la Société Griffin, d'Anvers, des échantillons de pièces de fonte coulées en coquille;

de la Société Gilain, de Tirlemont, une série de pièces embouties, montrant dans ses différentes phases de fabrication, un godet d'appareil de manutention;

de la Société des Sucreries de Wanze, une bielle et un régulateur de machine à vapeur.

Grâce à un complément de crédit du Patrimoine universitaire, l'installation de la transmission d'essai a pu être complétée.

Collections d'architecture industrielle.

Elles se sont enrichies de :

Un photo-élasticimètre Mesnager (acquisition du Patrimoine universitaire);

Echantillons de ciments fondus.

Laboratoire de métallographie, de métallurgie générale et de sidérurgie.

Appareil enregistreur Coste, pour l'enregistrement direct des courbes de refroidissement d'alliages fondus, etc.

Bibliothèque attachée à ce laboratoire.

La Société Anonyme des Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi et la Société Anonyme Brown, Boverie & Cie ont décidé de faire, à titre gracieux, le service de leurs revues respectives A. C. E. C. et B. B. C. dont elles ont également envoyé la collection de ces dernières années.

Collections de technologie.

Pendant l'année académique 1923-24, les acquisitions suivantes ont été faites :

1) Une transmission principale avec tous accessoires (courroies, poulies, etc.) destinée à actionner les différentes machines-outils des collections de technologie;

2) Différentes pièces nécessaires à la remise en état de bon fonctionnement de la foreuse verticale à broche fixe; des jeux d'outils (mèches cylindriques, tarauds, etc.) pour cette machine;

3) Un établi avec étau et une armoire pour la remise des outils et des accessoires des machines;

4) Différents accessoires pour le tour à charioter et à fileter modèle P. H. 2, notamment 3 porte-outils Armstrong et un mandrin universel de 240 m/m de diamètre;

5) Un compteur totalisateur « Hasler » type B. 5.

Cours d'exploitation des chemins de fer.

Collection:

Différents modèles d'appareils de la voie et de la locomotive.

Planches diverses pour la salle de cours.

PUBLICATIONS

Les publications que le corps professoral et le personnel attaché aux services universitaires ont fait paraître au cours de cette année sont particulièrement nombreuses et témoignent de la vitalité qui ne cesse de régner au sein de notre Alma Mater.

Faculté de Philosophie et Lettres.

M. Eugène Hubert.

1. *Correspondance des Ministres de France accrédités auprès de la Cour de Bruxelles, de 1780 à 1790, t. II.* — Bruxelles, 1924, in-4°, 597 pp. (Publication de la Commission royale d'histoire).

2. *Notes et documents sur l'histoire religieuse des Pays Bas autrichiens au XVIII^e siècle.* — Bruxelles, 1924, in-4°, 142 pp. (Mémoires de l'Académie Royale de Belgique).
3. Collaboration au *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique.* (Classe des Lettres).
4. Collaboration au *Bulletin de la Commission Royale d'histoire.*

M. H. Bischoff.

1. *Nikolaus Lenaus Lyrik, ihre Geschichte, Chronologie und Textkritik.* — Berlin, Weidmann. (2 vol. grand 8° de XVI — 815 et 221 pages. Le premier volume a paru dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Classes des lettres. Deuxième Série, tome XII.*
2. *Tagebuch von Max Löwenthal über Lenau.* Ibidem, 48 p. grand 8°.
3. *Nicolaus Lenaus Gedichte, herausgegeben und eingeleitet.* — Stuttgart, Strecker und Schröder, 235 p.
4. Collaboration au *Bulletin bibliographique du Musée belge et à Euphorion.*

M. L. Parmentier.

1. *Notes sur les Troyennes d'Euripide.* (Revue des Etudes grecques, 1923, pp. 46-61).
2. *Euripide, Troyennes.* Texte établi et traduit. Paris 1924. (Collection Guillaume Budé).
3. *Euripe, Electre.* Texte établi et traduit. Ibidem.
4. Collaboration à la *Revue belge de Philologie et d'histoire* et au *Bulletin de la Société de Littérature wallonne.*

M. J.-P. Waltzing.

Direction du *Musée Belge*, *Revue de Philologie classique*, et du *Bulletin bibliographique du Musée Belge* (27 et 28^e années, 1923 et 1924).

M. K. Hanquet.

1. *Documents relatifs au Grand Schisme*. Tome I: *Suppliques de Clément VII (1378-1379)*, Bruxelles, Imbreghts, 1924, volume de XXXVIII — 692 pp.
2. *L'enseignement libre dans Liège, capitale de la Wallonie*. Liège, Thône, 1924, pp. 247-251.
3. Secrétariat du *Bulletin* trimestriel de la *Ligue pour la protection et l'évangélisation des Noirs*.

M. H. Vander Linden.

1. *Histoire du moyen âge jusqu'aux croisades*, 3^e édition. — Bruxelles, Lamertin, 1924.
2. *Les temps modernes*. 2^e édition. — Bruxelles, Lamertin, 1924.
3. *Manuel d'histoire de Belgique*, 2^e édition. — Bruxelles 1924.
4. *Les Templiers à Louvain* (Bulletins de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, 1923, pp. 248-263).
5. *Rapport du Jury chargé de juger le 22^e concours pour le prix J. De Keyn*. (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, 1924, pp. 105-109).
6. Collaboration à la *Revue belge de philologie et d'histoire*, à la *Biographie nationale*, etc....

M. J. Mansion.

1. *Welke taal spraken de Merowingers?* Extrait de *Verlagen en Mededeelingen der koninklijke Vlaamsche Academie*, 1923, p. 21-31.
2. *Toponymica*, extrait de *Leuvensche Bijdragen*, XV (1923), pp. 91-98.
3. *Waalsche en Nederlandsche Etymologieën*, extrait de *Verlagen en Mededeelingen der koninklijke Vlaamsche Académie*, 1923, pp. 340-349.

4. *Wetenschap en Kennis*, extrait de *Dietsche Warande en Belfort*, XXIII (1923), pp. 1202-1215.
5. Collaboration au *Musée belge* (bulletin) et aux *Leuven-sche Bijdragen*.

M. E. Janssens.

1. *La Propriété*, «Collection Veritas», Liège, Librairie De-marteau, 23 pages.
2. *A propos de la logique de l'opinion*. (Revue Néo-Scolas-tique, février 1924, pp. 68-81).
3. *Les premiers historiens de la vie de S. Thomas d'Aquin*. (Revue Néo-Scolastique, mai 1924, pp. 201-214).
4. *Saint Thomas d'Aquin et l'Office de la Fête-Dieu*. (La Vie liturgique, juin 1924, pp. 27-30).
5. *L'âme de S. Thomas d'Aquin*. (Revue catholique des idées et des faits, numéros du 13 et du 20 juin 1924).
6. Compte-rendu dans la Revue Néo-Scolastique, mai 1924:

M. P. Nève.

« *La logique de la détermination* » dans la Revue Néo-Sco-lastique de philosophie. Louvain. Mai 1924. 20 pp.

M. Verdeyen, René.

1. *Esmoreit*, Abel spel uit de XIV^e eeuw, naar het Hulthem-sche handschrift uitgegeven (en collaboration avec M. C. G. Kaakebeen). Groningen, J. B. Wolters, 1924. (Série *Van Alle Tijden*, n° 1, 9^e édition).
2. *A propos de la Vision de Tondale*. (Extrait des *Nuovi studi medievali*, vol. I, Fasc. 2, Aquila 1924, 30 pp.).

M. Delatte, A.

1. *Catalogus Codicum Astrologorum graecorum*. Tome X: *Codices Athenienses*. — Bruxelles, Lamertin, 1924. VIII-292 pp.

2. Collaboration au *Musée Belge*, au *Bulletin bibliographique du Musée Belge*, à la *Revue de Philologie*, etc.

M. Fierens-Gevaert.

1. *La Peinture au Musée Ancien de Bruxelles*. Guide historique et critique. Gr. in-4° de 298 pp. comprenant la reproduction de 178 œuvres de diverses écoles. 2^e édition, revue et augmentée. Van Oest. Bruxelles, 1923.
2. *Le Musée royal des Beaux-Arts de Belgique*. Catalogue de la peinture ancienne précédé d'une Notice historique de 34 pp. In-8° de 352 pp. avec 54 illustrations. Impr. Weissenbruch. Bruxelles. (En collaboration avec M. Arthur Laes).
3. *Le Triptyque du Maître de l'Annonciation d'Aix en Provence*. Revue de l'Art ancien et moderne. Novembre 1923. Paris.
4. *Considérations sur l'art moderne*. Communication faite à l'Assemblée générale de la Commission royale des Monuments et des Sites. 22 octobre 1923.
5. *Le Fauconnier*. Préface au catalogue de l'exposition Le Fauconnier. Novembre 1923. Bruxelles.
6. *Conversion*. Hommage à James Ensor dans la «Flandre Littéraire». Janvier 1924.
7. *Constant Permeke*. Préface au catalogue de l'exposition Permeke. Janvier 1924. Bruxelles.
8. *Peintres de Wallonie*. Notice pour le catalogue de l'Exposition de l'art ancien au pays de Liège. Mai, juin 1924. Imprimerie Bénard. Liège.

M. A.-L. Corin.

1. *Pièces d'état civil de J. E. Wagner (1769-1812)*. (Extrait du Bulletin bibliographique du Musée Belge, 1924).
2. *Sermons de J. Tauler*. I^e partie: *Le Codex Vindobonensis 2744*, édition critique. 1924. XXXI-328 pp. (Biblio-

thèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, fasc. XXXIII).

3. *Zur Filiation der taulerischen Handschriften*. 9 pp. (Extrait de la Revue Belge de Philologie et d'Histoire, 1924).
4. *Lettres de J. E. Wagner à Jean Paul Fr. Richter*, précédées d'une étude sur la Genèse du « Wilibald » de J. E. Wagner, 98 pp. (Extrait des « Leuvensche Bijdragen », XV et XVI, 1923-24).

M. J. Haust.

1. *Notes d'étymologie wallonne*. (Extrait du Bulletin du Dictionnaire wallon, t. 12, pp. 141-156; t. 13, pp. 40-71).
2. *Pages d'Anthologie wallonne*, avec notices et traductions (Almanach wallon, Bruxelles, Editions gauloises, 1924).
3. *En wallon*. Pages d'Anthologie. (La Vie wallonne, Liège, 1923-24).

M. Emile Witmeur.

1. *Un peintre russe chante de la Wallonie*. Ivan Pavlovitch Pokitonow. (La Vie wallonne, 15 mars 1924, pp. 269 à 288).
2. *Catalogue des œuvres d'Ivan Pokitonow se rapportant au pays wallon*. (La Vie wallonne, 15 mai 1924, pp. 361 à 371).

Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres.

Ont paru :

Fascicule XXXIII: *J. Tauler. I. Codex Vindobonensis 2744*, par A. L. Corin, 328 pp. 1924.

Sont sous presse: un mémoire de M. A. Delatte et le tome II du mémoire de M. Ad. Corin.

Faculté de Droit.

M. A. de Senarclens.

La date de l'édit des édiles de mancipiis vendundis. (Revue d'histoire du Droit, de Harlem; t. IV, fasc. 4).

M. Ch. Dejace.

1. *Discours prononcé au Sénat dans la discussion du budget des Sciences et Arts.* (Séance du 24 janvier 1924. Annales parlementaires).
2. *Les Commissions de contrôle ouvrier.* Discours prononcé à la séance solennelle de réouverture des cours de l'Université de Liège le 16 octobre 1923. (Liège, Georges Thone).
3. *Collaboration aux travaux de la Commission des accidents du travail et du Conseil supérieur du Travail.*
4. *Discours prononcés à la Commémoration Walthère Spring* le 21 février 1924 (Liège, Vaillant-Carmanne) et à la *Commémoration Eric Gérard* le 12 juin 1924 (Liège, Vaillant-Carmanne).
5. *Discours*, prononcé le 2 août 1924, en la Salle Académique, à l'occasion de la remise des diplômes *honoris causâ* de l'Université de Liège, à MM. Raymond Poincaré, Lacroix, Regaud, Barrois, Boule, Sabatier et Shorey (Journaux de Liège du 3 août 1924).

M. Ernest Mahaim.

1. *Les avis de la Cour permanente de Justice internationale au sujet de l'interprétation de certains articles de la Partie XIII du Traité de Versailles.* Revue de Droit international et la législation comparée. Décembre 1922.
2. *Rapport sur le concours quinquennal des Sciences sociales, 8^e période, 1917-1921.* Moniteur Belge, 18 novembre 1923.

3. *Rapport sur le Concours de 1924, 3^e question: l'évolution du marxisme.* Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, 3 mars 1924.
4. *International aspects of Unemployment.* In: *Oxford Conference, New College, July 1923.* York: Christian Order of Industry Series 3. 1924.
5. *Comptes rendus des ouvrages de MM. Guerreau et Courtin.* Revue de droit international et de législation comparée, décembre 1923.
6. Collaboration à *l'Indépendance Belge, l'Acheteur, l'Information belgo-suisse.*

M. Edouard Van der Smissen.

1. *Problèmes financiers d'après guerre.* Revue des questions scientifiques, janvier 1924.
2. *La gestion des finances de la Grande-Bretagne depuis l'armistice.* Revue Economique Internationale. Janvier 1924.
3. *Les finances belges et la maladie du franc.* Comptes-rendus de la Société d'Economie politique de Belgique. Séance du 29 avril 1924.
4. *La maladie du franc. — Le cas du franc français. — Le cas du franc belge.* Revue des questions scientifiques. Juillet 1924.

M. Maurice Wille.

1. Nouvelle édition du cours de Droit civil: *Les Biens, la Propriété et les Servitudes* par Gérard Galopin. Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1924.
2. Collaboration à la *Belgique judiciaire* et à la *Revue Trimestrielle de Droit civil.*

M. V. Gothot.

Cours de Droit fiscal. — Tome 1. Les Droits d'enregistrement. Edition remaniée et mise à jour de l'œuvre de Gérard Galopin. (Vaillant-Carmanne, 1924).

M. Moreau, Eugène.

1. *Quel est le rôle des témoins aux actes notariés?* Annales du Notariat et de l'Enregistrement, fascicule de février 1924.
2. *La révision de la loi du 12 juin 1816.* Annales du Notariat et de l'Enregistrement, fascicule de juin 1924.

M. Xavier Janne, chargé de cours.

Collaboration au *Journal des Sociétés de Bruxelles* et documentation au *Journal de Droit International* (Clunet) de Paris.

M. F. Magnette.

1. *Précis d'Histoire liégeoise.* (Vaillant-Carmanne, 1924), ouvrage ayant obtenu le Prix V. Chauvin, Ch. Francotte, E. Digneffe, institué par le Conseil communal de Liège pour encourager la rédaction d'un manuel d'histoire de l'ancienne principauté de Liège à l'usage de l'enseignement moyen.
2. Collaboration à la *Chronique archéologique du pays de Liège* (publiée par l'Institut archéologique liégeois).

Ecole spéciale de Commerce.

M. H. Lonay.

1. *Un des aspects du rôle de l'entomologie dans la lutte contre les ennemis des plantes utiles* (Journal de la Société royale agricole de l'Est de la Belgique, 69-51. 1923).
2. *Le Japon agricole, horticole et pittoresque.* Résumé de deux conférences faites en la salle académique de l'Université. Janvier 1924.
3. *Les insectes déprédateurs de cultures.* (L'essor colonial et maritime, 19 janvier 1924).

4. *Les Jardins du Midi de la France: Notes de voyage.* (Le Bulletin horticole, 37, numéros 4, 6 et 8).
5. *De l'obligation pour les étudiants faisant des études consulaires de recevoir une formation coloniale.* Rapport présenté à la semaine coloniale interuniversitaire, 5-9 mai 1924.
6. *La réorganisation des Comices agricoles.* Rapport présenté au Comice agricole de Liège. (Journal agricole, 1^{re} année n° 14, 1924; voir aussi « La Meuse » du 20 février 1924).

M. Ricardo-Aznar Casanova.

1. *Lectures espagnoles* (traduction de l'espagnol). 1 volume — Collection gauloise.
2. *Vocabulario commercial* : Espagnol-Français-Anglais. (Collection des Etudes Hispaniques) 1 volume.
3. *El Idioma de Cervantes.* (Méthode destinée aux élèves de nos Universités. Collection des Etudes Hispaniques). 1 volume.

M. Odilon Calay.

Direction et rédaction de l'*Actualité*, revue mensuelle de Sténographie et de Faits économiques.

Faculté des Sciences.

M. G. Cesàro.

1. *Lieux géométriques relatifs aux triangles ayant leur ellipse de Steiner commune.* Mémoires in-4°. Académie royale de Belgique.
2. *Sur le groupe semi-régulier de Tétraèdres inscrits à un même ellipsoïde.* Bulletin Académie royale de Belgique. Classe des Sciences. Déc. 1923, n° 12.
3. *Sur la forme cristalline de l'Atoxyl.* Mém. de la Société royale des Sciences de Liège, 3^e série, tome XII.

4. *Equation du mouvement apparent dans le cas où mobile et observateur parcourent des trajectoires rectilignes d'un mouvement uniforme.* Loc. cit. (En collaboration avec G. Moressée).

M. A. Gravis.

1. *L'Enseignement normal supérieur en Belgique à l'occasion du Projet de Loi sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.* — Vaillant-Carmanne, Liège.
2. *A propos de l'article 12 du Projet de loi sur la collation des grades académiques et le programme des Examens universitaires.* (Ibidem).
3. *A propos du Projet de loi instituant un examen d'admission aux études universitaires.* (Ibidem).

M. Charles Fraipont, professeur ordinaire à la faculté des Sciences.

1. *Les Silex d'Ipswich. Conclusion de l'enquête de l'Institut International d'Anthropologie* (avec Capitan, Fourmarier, Hamal et Lohest). *Revue anthropologique* n° 33, fasc. 1-2, 1923. Paris, Nourry.
2. *Le Crâne de Ste Gertrude* (Limbourg hollandais) (avec Stockis et Davin). *Revue anthropologique* n° 33, fasc. 5-6, 1923. Paris, Nourry.
3. *A propos du glacier en Belgique.* *Annales de la Société géologique de Belgique*, Bull. T. XLVI, 1923.
4. *Migration de la matière et transformation du lignite en houille* (avec Suzanne Leclercq). *Annales de la Société géologique de Belgique*, Bull. T. XLVII, 1924.

M. H. Buttgenbach, professeur ordinaire à la faculté des Sciences.

1. *Les Minéraux et les Roches.* — 3^e édition. — Vaillant-Carmanne, Liège.

2. *Note sur l'Aurichalcite.*

Description de cristaux de Danburite.

Cristaux de cérusite de Tunisie.

Cristaux de quelques composés organiques.

Notes publiées dans le bulletin de la Société royale des Sciences de Liège.

3. *L'Axinite de Quenast.* Mémoire publié dans le Bulletin de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique.

4. *Minéraux du Congo Belge (Becquerélite et Schoepite, Chalcolite, etc.).*

La Fourmariérite, nouvelle espèce minérale.

Minéraux nouveaux pour le Katanga.

Observations nouvelles sur la Schoepite.

Notes publiées dans les Annales de la Société géologique de Belgique.

M. L. Counson,

1. *L'Electron et l'atome* (conférences de Millikan, 1^{re} partie). Journal de Radiologie, 1923, pp. 165-179.
2. *L'Harmonie des ondes; les quanta* (conférences de Millikan, 2^e partie). Journal de Radiologie, 1924, pp. 1-16.
3. *L'Electron et l'Energie rayonnante.* G. Thone, 1924, Liège.
4. *De l'emploi de la lumière blanche dans les réfractomètres interférentiels.* Communication au Congrès de l'A. F. A. S., juillet-août 1924.

M. H. Janne, chargé de cours.

1. *Le déplacement vers le rouge des raies de Fraunhofer et la théorie d'Einstein.* Revue Universelle des Mines. Liège, 1^{er} janvier 1924, t. XIX, n° 1, pp.67.
2. *Méthode directe pour obtenir le ds^2 de Schwarzschild.* Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des Sciences, n° 10, octobre 1923, pp. 484-490.

M. L. Fouarge.

1. *Sur les opérations invariantives de la théorie des formes algébriques.* Bulletins de l'Académie royale de Belgique. Classe des Sciences, nos 1-2, 1924.
2. *Eléments de la théorie mathématique des Opérations financières et des Assurances.* Autographie Aug. Pholien.

M. A. Rassenfosse, Dr. Sc. Chef des travaux pratiques de chimie générale.

Observations sur les matériaux argileux. Annales de la Société de géologie de Belgique. T. XLVII, p. 40.

M. Marcel Winants, Docteur en sciences physiques et mathématiques, Répétiteur des cours de cristallographie et de minéralogie.

1. *Interséquants et tangentiels.* Bulletins de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, 3 mars 1923.
2. *Quelques nouvelles propriétés des cubiques planes.* — Ibidem, 1^{er} décembre 1923.
3. *Fonctions elliptiques et quartiques binodales.* L'Enseignement mathématique, de Paris-Genève, avril 1924.
4. Collaboration à diverses revues de mathématiques élémentaires (*Mathesis, Vuibert*).

M. Alb. Pâquet, Assistant du cours de chimie analytique à l'Université, Professeur de chimie générale et appliquée à l'Ecole Industrielle supérieure de la Ville de Liège.

1. *Etude sur les procédés industriels de préparation de l'hydrogène et sur son extraction des mélanges gazeux fournis par le gazogène et le four à coke.*
2. *Hydrogénation de la houille et de certains sous-produits de sa distillation.*

Publications parues dans le Bulletin de la Société des

anciens élèves sortis de l'Ecole industrielle supérieure de la ville de Liège.

M. F. Carpentier, Conservateur des collections de zoologie.

1. *Une chenille anormale d'Acherontia atropos*. Association française pour l'avancement des Sciences; Congrès de 1924.
2. *Aberrations de Lépidoptères (Rhopalocera)*. Revue Mensuelle Soc. Ent. Nam., 1923.
3. *Plusieurs articles bibliographiques*. Revue des questions scientifiques, 1924.

M. R.-H.-J. Germai.

1. *Sur l'intégration, par approximations successives, des équations aux dérivées partielles*. Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de Paris, tome 178, p. 685, 1924. Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège, 3^e série, tome XIII, 1924.
2. *Application de la méthode des approximations successives à un lemme de Weierstrass et à sa généralisation*. Comptes-rendus, tome 178, p. 2046, 1924.
3. *Sur l'élimination des paramètres dans la méthode des caractéristiques de Cauchy pour l'intégration des équations aux dérivées partielles du premier ordre*. Comptes-rendus, tome 178, p. 2225, 1924.
4. *Généralización de un teorema de Jacobi* (traduction par T. R. Bachiller). Revista Matematica Hispano-Americana, avril 1924.
5. *Suites de fonctions implicites, d'intégrales d'équations différentielles et d'équations aux dérivées partielles*. Communication au Congrès de Liège de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences.

M. Florent Charles, Assistant au cours de géologie générale.

1. *Expériences concernant l'écoulement des terrains meu-*

- bles sur les pentes (solifluxion)*. Annales de la Société géologique de Belgique. Tome XLVII.
2. *Utilisation des observations faites aux barrages à fermettes pour la détermination du diagramme des débits*. Mémoire paru dans la Revue Universelle des Mines, 1^{er} juillet 1924.
 3. *Découverte de lingule dans le Salmien de la Lienne*. Annales de la Société géologique de Belgique, Tome XLVII.
 4. *Contribution à l'étude de l'évaluation du débit des rivières de l'Ardenne*. Mémoire paru dans les Annales de la Société géologique de Belgique. Tome XLVII.
 5. *Observations concernant les variations de facies du Bruxellien*. Communication faite à l'occasion du Congrès tenu à Liège par l'Association Française pour l'Avancement des Sciences. En collaboration avec M. J. Anten.

M. M. Legraye, Assistant du cours de géologie appliquée.

1. *Etude des minerais en sections polies*. Annales de la Société géologique de Belgique. T. XLVII, 1924.
2. *Note sur la coloration des sels sodiques et potassiques*. Annales de la Société géologique de Belgique. T. XLVII, 1924.
3. *Les principaux minéraux radioactifs*. Revue Universelle des Mines, 1^{er} mai 1924.
4. *Note sur les gisements pétrolifères de Californie*. Revue Universelle des Mines, août 1924.
5. *Enrichissement secondaire des gîtes métallifères*. Bulletin Scientifique de l'A. E. E. S., mars 1924.
6. *A propos d'une note de M. Quirke sur le boudinage des grès de Bastogne*. Annales de la Société géologique de Belgique. T. XLVII, 1924.
7. *Le sondage de Crisnée*. Annales de la Société géologique de Belgique. T. XLVII, 1924.

M. Guében, G., Assistant de physique expérimentale.

1. *Les idées modernes sur la constitution de la matière*. Bulletin technique 1924, nos 3 et 4.
2. *L'énergie rayonnante*. Bulletin de l'A. E. E. S., janvier 1924, n°3.
3. *Sur le rayonnement des sels de potassium*. Annales de la Société Scientifique de Bruxelles. T. 43, 1923-24, 2^e fascicule, 22 mars 1924, p. 199.
4. *Analyse bibliographique*. Revue des questions scientifiques, janvier 1924.

Mlle Suzanne Leclercq, Docteur en sciences naturelles,
Assistante de paléontologie à la faculté des Sciences.

1. *A propos d'une communication du professeur Stainier, relative aux « coal-ballt » du houiller*. Société Belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie, Bruxelles 1924.
2. *Observations nouvelles sur la structure anatomique de quelques végétaux du houiller belge*. Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences, juillet 1924.
3. *Migration de la matière et transformation du lignite en houille*.
A propos des nodules de la couche Bouxharmont. (En collaboration avec Charles Fraipont). Annales de la Société géologique de Belgique. Bulletin 1924.
4. *Premières observations sur la structure anatomique des végétaux du houiller belge*. Association Française pour l'Avancement des Sciences, Liège 1924.

M. Ray. Bouillenne.

1. *A propos des plantes qui furent déterminées en 1920 sur les ruines de Visé*. Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique, T. LV, 1922.

2. *La Région des « Furos » dans l'estuaire de l'Amazone.* Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique, 1924.
3. *Notes sur l'éthologie et l'anatomie des racines-échasses de Iriarteia escorrhiza Mart. palmier amazonien.* Travaux du Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, Liège 1924.
4. *Notes sur les savanes équatoriales du Bas-Amazone.* Communiqué à la Section de Biogéographie du Congrès de l'A. F. A. S., Liège 1924.
5. Collaboration à *Une Mission biologique belge au Brésil*, par J. Massart, A. Navez et Ray. Bouillenne. (Sous presse).

Faculté de Médecine.

MM. F. Putzeys, A. Rutot et P. Questienne.

Approvisionnement et distribution de l'eau (tome I du Traité de technique sanitaire publié sous la direction de MM. F. Putzeijs et F. Schoofs; Paris, Béranger).

M. Léon Fredericq.

1. *L'autotomie thermique des Planaires d'eau douce.* Bulletin de l'Académie royale de Belgique. Classe des Sciences. 5 avril 1924, n° 4, p. 167.
2. *Archives internationales de Physiologie.* Vol. XXI, fasc. 4, Vol. XXII, fasc. 1, 2, 3, 4, Vol. XXIII, fasc. 1, 2. — Paris et Liège 1923 et 1924.
3. *Guide du promeneur et du naturaliste dans le cercle de Malmédy.* 2^e édition 1924. Office de publicité, Bruxelles.
4. *L'ilot glaciaire du Plateau de la Baraque Michel.* La terre wallonne. Charleroi, 15 juillet 1924.
5. *Météorologie. Histoire naturelle. Zoologie et Botanique,* dans le volume publié à l'occasion de la réunion à Liège de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences. 1924.

6. *Statut de la Station Zoologique de Naples*. Archives intern. Physiol. XXII, p. 475, 1924.

M. J. Duesberg.

1. *Longueur du fuseau et cytodièrese*. Comptes-rendus de la Société de Biologie de Bruxelles, 23 février 1924.
2. *La régénération des ganglions et de leurs connexions médullaires dans la queue des Urodèles*. Comptes-rendus de la Société de Biologie de Bruxelles, 23 février 1924.
3. *La régénération des tissus dans la queue des Urodèles: la régénération du système nerveux*. La Cellule, livre jubilaire pour M. le Professeur V. Grégoire.

M. Ch. Willems.

1. *Les principes du traitement du prolapsus génital*. Congrès Français de chirurgie. Paris 1923. Compte-rendu, p. 302.
2. *L'éducation du médecin et du public en matière de cancer*. Premier Congrès de la Ligue nationale belge contre le cancer. Bruxelles 18 et 19 novembre 1923. Compte-rendu, p. 77.
3. *Traitement de l'arthrite purulente par l'arthrotomie large bilatérale et la mobilisation active immédiate*. « La Clinique » de Paris, janvier 1924, p. 2 et suivantes.
4. En collaboration avec M. le Professeur Bayet, de Bruxelles: *Notice sur le cancer, à l'usage du corps médical*, adoptée par la Commission officielle du cancer (séances de juin et juillet 1924), et qui sera distribuée par les soins du Ministère de l'Intérieur et de l'Hygiène, à tous les médecins belges.
5. Sous presse: *Documents pour servir aux indications et aux résultats de la mobilisation active immédiate dans les lésions des grandes articulations*. In « Livre jubilaire du Professeur Forgue de Montpellier », 1924.

6. *Rapport présenté à l'Académie royale de médecine de Belgique sur un projet de réforme de l'enseignement et de la pratique de l'art dentaire en Belgique. Discussion.* Bulletin de l'Académie, séances de mai, juin et juillet 1924.
7. *Plusieurs autres rapports et discussions à l'Académie royale de médecine de Belgique.*

M. L. Weekers.

1. *Les voies d'élimination de l'humeur aqueuse dans l'œil du porc.* Archives d'ophtalmologie, 1923.
2. *Les injections intraveineuses hypertoniques dans le glaucome.* Archives d'ophtalmologie, 1923.
3. *L'ophtalmotonus de la concentration moléculaire du sang.* Presse médicale, janvier 1924.
4. *Contribution expérimentale à l'étude de la sclérectomie.* Bulletin de la Société Belge d'ophtalmologie, novembre 1923.
5. *Les effets des injections d'eau distillée sur la tension oculaire.* Archives d'ophtalmologie, 1924.
6. *Indications pratiques pour la recherche des troubles moteurs de l'œil.* Liège médical, 1924.
7. *Mélano-sarcome primitif du corps ciliaire.* Bulletin de la Société Belge d'ophtalmologie, mai 1924.
8. *Communications diverses à la Société Médico-Chirurgicale de Liège.*

M. H. Fredericq.

1. *La caféine et les dérivés puriques, poisons paralysants du sympathique.* Bruxelles Médical, n° 50. 11 octobre 1923.
2. *La chronaxie, test moderne de l'excitabilité.* Liège Médical, 10 et 17 février 1924.
3. *L'action bathmotrope du pneumogastrique cardiaque, appréciée, chez le chien, par la mesure de la chronaxie*

- du myocarde ventriculaire*. Bulletin de l'Académie royale de Médecine, juin 1924.
4. *Action de la distension mécanique des fibres du myocarde et des muscles striés sur leur chronaxie*. Bulletin de l'Académie royale de Médecine, juillet 1924.
 5. En collaboration avec M^{me} Marcelle Lopicque: *Chronaxie du ventricule et du faisceau de His chez le chien*. Archives internationales de Physiologie, 1924, vol. XXIII, p. 93.
 6. En collaboration avec M. Albert Radelet: *Action paralytante de la caféine sur les nerfs vasomoteurs de la grenouille*. Bulletin de l'Académie royale de Médecine, décembre 1923.

M. Delrez.

1. *Dystrophie monoplégique et spina bifida occulta*. Bulletin de l'Académie de Médecine de Belgique, novembre 1923.
2. *Troubles physiopathiques précoces consécutifs aux traumatismes*. Archives franco-belges de Chirurgie, mars 1924.
3. *Vésicule biliaire et cholélithiase*. Liège Médical, avril 1924.
4. *Le cancer dans les différents groupes zoologiques*. Le Cancer, fascicule 1.

M. F. Schoofs, Professeur extraordinaire à la Faculté de Médecine.

1. *La génésérine, sa recherche en toxicologie*. Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique, Bruxelles, avril 1924, et Journal de Pharmacie de Belgique, 29 juin 1924.
2. *L'insalubrité causée par la combustion spontanée de certains terrils de charbonnages*. Congrès d'hygiène de Bordeaux, juin 1924.

3. *Le travail dans l'air comprimé*. Conférences et cours publics faits sous le patronage de la ville de Liège, 26 février 1924.
4. *Traité de technique sanitaire* (publié sous la direction de MM. F. Putzeys et F. Schoofs).

M. H. de Winiwarter, Professeur extraordinaire.

1. *Technique de la triple coloration*. Arch. Biol., T. 33, 1923.
2. *Origine des Corps de Hassall du thymus des mammifères* (chien et chat). C. R. S. B., octobre 1923.
3. *A propos des cellules sympathicotropes de l'Ovaire humain*. C. R. S. B., octobre 1923.
4. *Histologie du Corps branchial ultime*. C. R. S. B., novembre 1923.
5. *Les débuts de l'atrésie folliculaire*. C. R. S. B., novembre 1923.
6. *Que savons-nous du Thymus ?* Liège Médical, octobre 1923.
7. *Etude de la préspermatogenèse chez l'homme*. C. R. Soc. Anat., Lyon 1923.
8. *Le thymus est-il un organe lymphoïde ?*. Bull. d'Histol., T. 1, janvier 1924.
9. *L'appareil phéochrôme de l'ovaire humain*. Ibid. n° 4, 1924.
10. *Les débuts de l'atrésie folliculaire*. Réponse à A. L. Salazar. C. R. S. B., avril 1924.
11. *Edouard Brahy: Notice biographique et souvenirs*. Vailant-Carmanne, Liège 1924.

M. le Dr Hogge, Albert.

1. *Les uréthro-prostatites*. Liège Médical, mars 1924.
2. *Cent cas de néphrectomies pour tuberculose rénale*. Liège Médical, avril et mai 1924.

3. *Société belge d'Urologie* (séance de juin 1924). Discussions.
4. Communications au Congrès international d'Urologie, Rome, avril 1924:
 - a) *Note relative à la vaccinothérapie et la protéinothérapie dans les affections urinaire non blennorrhagiques;*
 - b) *Résultats éloignés des opérations pour calculs du rein et de l'uretère.*

M. Jean Firket.

En collaboration avec M. Ch. Honoré:

Cancer de l'oesophage traité par le radium. Liège Médical, décembre 1923.

M. M. Brouha, Professeur Agrégé.

1. *Un cas d'ostéomalacie chronique guéri par la castration ovarienne.* Compte-rendu de la Société belge de Gynécologie et d'Obstétrique, 1924.
2. *Quelques observations de fibrome compliquant la grossesse.* Ibidem.
3. *A propos du traitement opératoire et du diagnostic de la rétroversion de l'utérus gravide.* Ibidem.

M. Henri, J., Fauconnier, D. D. S.

La Stomatologie dans ses rapports avec la médecine. Liège Médical, 13 juillet 1924.

M. L. De Munter.

1. *Traitement des ankyloses graves des articulations du membre par mobilisation force et douce combinée.* Société médicale-chirurgicale, 14 novembre 1924.
2. *A propos du traitement des déviations de la colonne vertébrale par les empiriques.* Liège Médical, 18 mai 1924.

M. le Dr Lambinet.

1. *L'Ankylostomiase vaincue dans le bassin de Liège*. Revue d'Hygiène de Paris, 1923.
2. *Une œuvre de guerre à Liège. Le dispensaire pour la prophylaxie de la gale*. Revue d'Hygiène de Paris, 1923.
3. *La réglementation de la prostitution à Liège et la lutte contre les maladies vénériennes*. Bruxelles Médical, n° 64, 27 juillet 1924.

M. Jacques Roskam, Chef de travaux de la clinique médicale.

1. *Pathogénie de la prolongation des hémorragies dans les syndromes hémogéniques et dans l'hémophilie vraie*. Presse Médicale, n° 93 du 21 novembre 1923, pp. 972-976.
2. *Le traitement de l'asystolie et de l'hyposystolie*. Conférence faite à la Société Médico-chirurgicale du Hainaut. Liège Médical, XVI^e année, n° 48, 25 novembre 1923, pp. 1785-1817.
3. *Les syndromes hémorragipares, leur importance, leur diagnostic et leur traitement*. Conférence faite à la Société Médico-chirurgicale du Hainaut. Liège Médical, XVI^e année, n° 52, 23 décembre 1923, pp. 1945-1968.
4. *De l'action, sur la pression sanguine, de l'extrait aqueux de globulins (plaquettes de Bizzozero)*. Compte-rendu des séances de la Société de Biologie, t. XC, 1924, pp. 1277-1279.
5. *De l'action, sur le calibre vasculaire, de l'extrait aqueux de globulins (plaquettes de Bizzozero)*. Ibidem, t. XC, 1924, pp. 1279-1281.
6. *Les globulins (plaquettes de Bizzozero) contiennent-ils des ferments protéolytiques et lipolytiques ?* Ibidem, t. XCI, 1924, pp. 373-375.
7. *Quelques aspects nouveaux de la physiologie des globulins (plaquettes de Bizzozero)*. Rapport présenté au

Congrès de Liège de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences. Liège Médical, XVII^e année, n° 32, 10 août 1924 (sous presse).

M. Leplat, Georges, Assistant d'embryologie.

Etude de quelques réactions provoquées dans les yeux par une contusion oculaire unilatérale. Recherches expérimentales et cliniques. Société d'Ophtalmologie de Paris et Annales d'Oculist. T. CLXI.

MM. les Drs Voncken et Pireau.

Deux cas de volvulus du grêle. Bulletin et mémoire de la Société de Chirurgie de Paris, 1924.

MM. les Drs Voncken et Reynders.

Indications opératoires dans les traumatismes fermés du rein. Archives Médicales Belges, février 1924.

M. le Dr Louis Christophe, Assistant de chirurgie.

1. *Etat actuel de la chirurgie de l'hypophyse.* Archives Franco-Belges de chirurgie, octobre 1923, n° 10, 36 pages, 36 planches.
2. *Compression de la moelle.* Liège-Médical, n° 16, 20 avril 1924.

M. le Dr Foret, Assistant à la clinique urologique.

1. *Un cas de tumeur du bassin* (avec le Dr Willems). Société Médico-chirurgicale de Liège, novembre 1923.
2. *Les indications de la pyélographie.* Société Médico-chirurgicale, mars 1924.
3. *La vaccinothérapie dans les affections non gonococci-ques des voies urinaires.* Congrès international d'Urologie, Rome. (Avec le Professeur Hogge).

M. le Dr Colle, Assistant de la clinique chirurgicale.
Les récives post-opératoires des cancers du sein. Liège
Médical, 6 avril 1924.

M. M. Lavoye.

Remarques sur le dosage des chlorure dans le borax. Jour-
nal de pharmacie de Belgique, n^{os} 49, 50, décembre 1923.

M. Paul Fabry, Assistant de bactériologie.

En collaboration avec M. J. Van Beneden:

1. *Sérum antilytique et antisérum anti antilytique.* Comptes-rendus de la Société de Biologie, 5 janvier 1924, T. XC, p. 3.
2. *A propos de l'obtention de l'autolyse transmissible par antagonisme.* Comptes-rendus de la Société de Biologie, 5 janvier 1924, T. XC, p. 109.

**Publications du laboratoire de recherches de
l'Institut Léon Fredericq.**

M. Louis Mélon, Aide-préparateur.

1. *Action des acides aminés sur le métabolisme des organes isolés du chien.* Comptes-rendus de la Société belge de Biologie, 23 février 1924.

M. Lucien Brouha.

2. *Action vasomotrice des acides aminés sur quelques organes isolés du chien.* Comptes-rendus de la Société belge de Biologie, 23 février 1924.

**Travaux du laboratoire de chimie analytique et toxicologique
(Institut de Pharmacie)**

M. Bohet, M., Etudiant en pharmacie.

Observations relatives à la formation de sédiments dans certaines eaux. Société de salubrité publique et d'hygiène de la Province de Liège, octobre 1924.

Mlle Walrand, Marie, Pharmacien.

Etude expérimentale sur l'élimination de la cocaïne. Journal de pharmacie de Belgique, 5 octobre 1924.

Faculté Technique.

M. L. Denoël.

Cours d'exploitation des mines. Leçons sur les pompes centrifuges. Ant. Close, Liège.

M. M. Dehalu.

1. *Note sur la méthode de Wisconsin pour la détermination de la valeur angulaire de la division d'un niveau.* Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège, 3^e série, tome XII, 1924.
2. *Sur la mesure des angles azimutaux et des distances zénithales au théodolite.* Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège, 3^e série, tome XII, 1924.

M. P. Fourmarier.

1. *L'extension méridionale de la fenêtre de Theux.* Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences. Séance 4 août 1923.
2. *Remarques sur la discordance de stratification entre le westphalien et le dinantien à la bordure méridionale du massif silurien du Brabant.* Publications du Congrès géologique international. Session Bruxelles, 1922. (En collaboration avec M. Max. Lohest).
3. *Le crâne de Ste-Gertrude. Conditions géologiques du gi-*

- ment. Revue anthropologique, 33^e année, nos 9-10, 1923.
(En collaboration avec M. Max. Lohest).
4. Société géologique de Belgique. *Rapport annuel du secrétaire général, présenté à l'assemblée du 21 octobre 1923*. Annales de la Société géologique de Belgique, t. XLVII, Bulletin.
 5. *A propos de l'allure des couches aux carrières de Maunne*. Annales de la Société géologique de Belgique, t. XLVII, Bulletin.
 6. *Quelques problèmes de la géologie du Congo*. Lecture faite à la séance publique de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, le 15 décembre 1923.
 7. *Recherches relatives à l'influence de l'eau sur la migration du pétrole dans les roches*. Annales de la Société géologique de Belgique, t. XLVII, Bulletin.
 8. *Echantillons remarquables de l'assise de Hourt*. Annales de la Société géologique de Belgique, t. XLVII, Bulletin.
 9. *Notice bibliographique sur l'ouvrage de M. Robert: « Le Congo physique »*. Annales de la Société géologique de Belgique, t. XLVII. Bibliographie.
 10. *La géologie du pays de Liège; dans « Liège, capitale de la wallonie »* publié à l'occasion du Congrès de 1924 de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, Liège, 1924.
 11. *Observations sur le crétacique de Grez-Doiceau*. Annales de la Société géologique de Belgique, t. XLVII. Bulletin. (En collaboration avec M. Legraye).
 12. *La faille de Vireux*. Annales de la Société géologique de Belgique, t. XLVII. Bulletin.
 13. *Les traits essentiels de la géologie de la Belgique (1^{re} partie)*. (Autographie).
 14. *Rapports sur divers travaux publiés dans les Annales de la Société géologique de Belgique*.

M. Albert de Marneffe, Professeur d'architecture industrielle.

Note sur l'influence du mode de perçage des trous dans les barres en acier. Revue Universelle des Mines, n° du 1^{er} avril 1924, 7^e série, t. II, n° 1.

M. Emile Trasenster, Ingénieur A. I. Lg. — A. I. M., Professeur extraordinaire.

1. *Rapport sur l'exercice 1923-24 de l'Union des Charbonnages, Mines et Usines Métallurgiques de la Province de Liège.* Bulletin de cette association.
2. *Eloge funèbre de M. Joseph Lecocq, Secrétaire de l'Union des Charbonnages, Mines et Usines Métallurgiques de la Province de Liège.* Bulletin de cette association.
3. *La combustibilité du coke de haut-fourneau.* Revue Universelle des Mines, etc., n° du 15 février 1924.
4. Collaboration à la *Revue Universelle des Mines, etc.*

M. A. Renier, chargé de cours.

1. *Les gisements houillers de la Belgique.* (10^e suite). Chapitre XVII. *Puits naturels.* Annales Mines Belgique, t. XXIV, pp. 959-978.
2. *Sur la découverte de l'extension entre Thiervaux et la Banquette (Heusy-Verviers) du noyau de calcaires dévonien du synclinal de Forstbach (Eschweiler).* Annales Société Scientifique, Bruxelles, t. XLIII, docum. et comptes-rendus pp. 357-363.
3. *Données nouvelles sur la constitution du gisement houiller du Limbourg néerlandais.* Annales Mines Belgique, t. XXV, pp. 187-196.
4. *Sur un affleurement remarquable de la faille de Theux et ses relations avec les terrasses de la Hoëgne.* Annales de la Société géologique de Belgique, t. XLVII, pp. B. 167-172.

5. Rédaction, en qualité de Secrétaire général, du premier fascicule (pp. 1-596, pl. I-II) des *Comptes-rendus de la XIII^e Session du Congrès géologique international. Belgique, 1922*. Vaillant-Carmanne, Liège.

M. G. Batta, Chef de travaux de chimie industrielle.

1. *Les diverses sources de glycérine*. Journal de pharmacie de Belgique, n° 7, 1924, p. 105.
2. *Quelques progrès récents dans la production industrielle de l'alcool*. Journal de pharmacie de Belgique, nos 18 et 19, mai 1924.

M. Thyssen, Henri.

1. *La trempe des aciers*. Bulletin technique, n° de juillet 1924.
2. *Cours de Sidérurgie*. (Autographie à l'usage des élèves de l'école technique).

M. Alb. Schlag, Chef des travaux, Répétiteur du cours de construction des machines.

1. *Calcul des engrenages à grandes vitesses et pour grande puissance*. Revue Universelle des Mines, 1^{er} septembre 1923.
2. *Note sur le réchauffage de l'eau d'alimentation de la chaudière au moyen de vapeur extraite de la turbine*. Revue Universelle des Mines, 1^{er} janvier 1924.
3. *La turbine à gaz*. Bulletin de l'Association des Elèves sortis de l'Ecole industrielle de Liège, juin 1924.
4. Collaboration à la *Revue des périodiques techniques de la Revue Universelle des Mines*.

M. Marcel Van de Putte, Ingénieur civil des mines, Ingénieur métallurgiste, Chef de travaux, Répétiteur du cours de métallurgie des métaux autres que le fer.

1. *La Spectrographie; ses Applications à la Métallurgie.* Revue Universelle des Mines, 6^e série, tome XIX, n^o 1, p. 19.
2. *Note sur l'Influence de la Cathode sur la Structure du Dépôt Electrolytique.* Revue Universelle des Mines, 7^e série, tome III, n^o 2, p. 105.
3. Collaboration à la *Revue des périodiques* de la *Revue Universelle des Mines.*

M. **Fernand Dacos**, Assistant à l'Institut Montefiore, Professeur à l'Ecole Industrielle de Liège.

1. *Exposé élémentaire de la théorie d'Einstein.* Bulletin de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Industrielle de Liège.
2. *Détermination expérimentale de la vitesse des rayons cathodiques. (Mémoire).* Bulletin des Ingénieurs Electriciens sortis de l'Institut Montefiore A. I. M.
3. *La Relativité restreinte.* Bulletin des Ingénieurs Electriciens A. I. M.

Bibliothèque.

M. **Joseph Brassinne**, Professeur et Bibliothécaire en chef.

1. *Rapports officiels allemands sur les déprédations allemandes à l'Université de Liège.* Liège, Bénard, 1924, in-8^o de 95 pages et 10 planches.
2. *Psautier liégeois du XIII^e siècle.* Reproduction de 42 pag. enluminées du manuscrit 431 de la Bibliothèque de l'Université de Liège, publiées avec une introduction. Bruxelles, Vromant et Cie.
3. *Deux livres d'heures néerlandais.* Reproduction des 25 miniatures du manuscrit Wittert 33 et des 25 miniatures du manuscrit Wittert 34 de la Bibliothèque de l'Université de Liège. Bruxelles, Vromant et Cie.

4. *Livres d'heures de Gysbrecht de Brederode, évêque élu d'Utrecht*. Reproduction de 38 pages enluminées du manuscrit Wittert 13 de la Bibliothèque de l'Université de Liège, publiées avec une introduction. Bruxelles, Vromant et Cie.
5. *Préface à l'ouvrage de Ch. Depasse: « Guide pratique du bibliothécaire »*. Liège, Edition Biblio-Liège, 1923.

M. Charles Defrecheux, Bibliothécaire.

1. *Rapport sur le 19^e concours de 1913*. Bulletin de la Société de Littérature Wallonne, T. 57 (1923), pp. 16 et 17.
2. *Rapport sur le 19^e concours de 1914-1919*. Bulletin de la Société de Littérature Wallonne, T. 57 (1923), pp. 140 et 141.

M. G. Bonhomme, Bibliothécaire-adjoint.

1. *Résumé des cours d'histoire d'archéologie et de folklore à l'usage du personnel enseignant de l'arrondissement de Verviers*. Verviers, 1922.
Chapitres concernant l'histoire de la principauté de Liège, du Duché de Limbourg et de la principauté de Stavelot-Malmédy.
2. *Comptes-rendus officiels des séances de la Société ver-viétoise d'archéologie et d'histoire.*
3. *Chronique de cette dernière société pour 1922-1923.*
4. *Compte-rendu de l'ouvrage de M. Camille Tihon, intitulé: « La principauté et le diocèse de Liège sous Robert de Berghes (1557-1564) », paru dans la Revue belge de philologie et d'histoire.*

Mes chers Collègues,

Me voici arrivé au terme d'un Rectorat laborieux mais où j'ai eu l'heureuse fortune d'être soutenu par votre sympathie et par le concours empressé que vous n'avez cessé d'apporter à tout ce qui était de nature à jeter un nouveau lustre sur la Maison qui nous est chère.

Laissez-moi vous dire quel souvenir ému et reconnaissant j'emporte de cette collaboration. Si j'ai la conscience d'avoir servi fidèlement l'Université et d'avoir cherché à accroître son renom dans le pays et à l'étranger, je sais que sans votre effort collectif mon ambition eût été vaine. Et c'est de cet effort, de cette confiance mutuelle qui nous a unis dans un même sentiment d'attachement à la grande cause de l'enseignement supérieur, que je vous remercie du fond du cœur.

Permettez-moi, Monsieur l'Administrateur-Inspecteur, de me féliciter de vous avoir vu entrer dans la carrière sous mon Rectorat et d'avoir pu constater personnellement combien les espoirs que nous plaçons en vous étaient fondés.

Je suis heureux de pouvoir rendre ici témoignage à votre ardeur infatigable, à votre fermeté qui n'exclut pas la bienveillance, au désir ardent qui vous anime de contribuer à la prospérité de l'Université. Ces précieuses qualités ont singulièrement facilité ma tâche. Je garderai le meilleur souvenir de nos relations. (*Applaudissements.*)

Ce m'est aussi un devoir de remercier les autorités civiles et militaires avec lesquelles j'ai entretenu durant mon rectorat, des rapports empreints de tant de cordialité. Qu'elles veuillent bien trouver ici l'expression de ma gratitude pour les témoignages multiples de sympathie qu'elles n'ont cessé de prodiguer à notre établissement scientifique.

Monsieur le Président,
Monsieur le Procureur Général,

Il m'est particulièrement agréable de saluer à cette réunion la présence officielle de Membres de la Cour, du Parquet général et du Tribunal. En renouant une heureuse tradition, la haute magistrature nous donne une preuve d'intérêt dont nous apprécions tout le prix.

Messieurs les Etudiants,

A vous aussi je dois des remerciements. L'exercice de l'autorité rectorale, lorsqu'elle s'étend à un ensemble de près de 3,000 jeunes gens, est chose délicate.

Par votre conduite, par votre travail, par l'observation spontanée de la discipline, vous avez rendu ma mission aisée à accomplir.

Au moment de vous quitter, j'aime à vous faire connaître l'appréciation toute à votre éloge qui m'a été souvent exprimée au cours de mon mandat. Les étudiants de Liège, me disait-on, semblent avoir acquis par la pratique de leurs œuvres de solidarité estudiantine aujourd'hui si prospères, avec le souci de contribuer à la réputation de leur Université, le sens des responsabilités qui les attendent plus tard et les habitudes de correction et de tolérance qui donnent à l'existence sa dignité et sa véritable valeur morale.

Continuez, chers amis, à mériter cet éloge. Par l'ardeur au travail, par la noblesse du caractère, par l'énergie de la volonté et de l'action personnelle, préparez les succès de votre carrière future.

A ces succès, nul n'applaudira avec plus de joie que le maître qui prend aujourd'hui congé de vous et qui tient à vous assurer une dernière fois de ses sentiments de profonde affection.

(Applaudissements.)

Un arrêté royal du 15 septembre 1924 appelle aux fonctions de Recteur pour la période 1924-1927, M. Eugène Prost, Professeur à la Faculté Technique. (*Applaudissements prolongés.*)

Monsieur le Recteur,

Vous êtes le premier titulaire désigné pour ces hautes fonctions, en vertu de la procédure nouvelle instaurée par le récent arrêté royal du 8 mai 1924.

Le choix du Conseil académique, appelé désormais à proposer à la nomination royale, trois professeurs, s'est porté en premier lieu sur votre nom et c'est, peut-on dire, à la confiance de vos pairs, que vous devez la dignité nouvelle dont aujourd'hui vous êtes revêtu.

Nous nous félicitons de ce que la conception du devoir et de ce que vous deviez à un scrutin aussi flatteur pour vous, ait triomphé de vos hésitations et de vos scrupules.

Ce que nous savons de votre intelligence et de votre caractère, nous est un sûr garant que, guidée par vous, l'Université continuera à progresser et poursuivra cette évolution grâce à laquelle, multipliant les travaux de recherches originales, elle accomplira sa haute mission d'Institution scientifique.

Les circonstances favoriseront l'heureuse influence que vous pouvez exercer sur les destinées de notre *Alma Mater*. Professeur de métallurgie à la Faculté Technique, vous connaissez mieux que tout autre l'indigence de nos laboratoires et l'absolue nécessité où nous nous trouvons de faire face aux exigences actuelles de la science.

Vous pourrez, avec la compétence voulue, présider à l'édification des nouveaux Instituts, les outiller et réaliser l'œuvre que nous attendions depuis si longtemps.

Nos vœux vous accompagnent dans cette noble tâche.

Nous ne doutons pas que vous la mènerez à bonne fin.

Je vous invite à prendre place à cette tribune et je vous cède la parole. (*Applaudissements.*)

Monsieur le Pro-Recteur,

Vous venez de m'adresser de très aimables paroles; vous m'avez même attribué les qualités que doit posséder le Recteur pour être à la hauteur de sa mission. Permettez-moi de voir surtout dans votre cordiale allocution, dont je vous suis très reconnaissant, des encouragements destinés à me donner un peu de confiance en moi-même, au moment où j'entreprends une tâche, particulièrement honorable, sans doute, mais non exempte de difficultés.

Le devoir que j'ai à remplir vis-à-vis de vous est à la fois très agréable et très facile; car, me trouvant devant des faits précis et non devant des présomptions de capacité, je puis vous exprimer toute la gratitude dont vos collègues vous sont redevables pour la sollicitude constante et féconde en résultats que vous avez témoignée aux intérêts de l'Université pendant la durée de votre mandat.

Succédant à Eugène Hubert (*applaudissements*), au Recteur de la restauration universitaire, suivant votre propre expression, auquel nous avons voué tant de reconnaissance, vous vous êtes inspiré de son grand exemple et vous avez travaillé et réussi à consolider son œuvre.

Je rappellerai d'abord votre intervention dans les négociations qui ont abouti à assurer à l'Université la pleine possession d'un vaste terrain sur lequel seront érigés les Instituts de la Faculté technique.

Ces négociations ont été conduites de telle façon que l'emplacement dont nous disposons est notablement supérieur à celui que réclament les besoins immédiats de nos différents services.

Dans ces conditions, la Faculté technique aura des installations de premier ordre, qui pourront recevoir, sans difficultés, les agrandissements justifiés par l'extension de l'enseignement. Il sera, en outre, possible de mettre à la disposition de nos élèves

une plaine de sports et de créer, dans l'ancienne Abbaye du Val-Benoît, une hôtellerie où nos étudiants du dehors trouveront le confort et ne se sentiront pas isolés.

Dans cette importante question de l'achat des terrains nécessaires pour nos Instituts, vous avez eu comme collaborateur M. l'Administrateur-Inspecteur Dehalu. Je saisis avec empressement cette occasion pour rendre hommage à ce grand travailleur, à cet homme de devoir, qui, de même que vous, Monsieur le Pro-Recteur, met au premier rang de ses préoccupations l'intérêt de l'Université. (*Applaudissements.*)

Continuant l'œuvre fondée sous le rectorat de votre prédécesseur, vous avez étendu nos relations scientifiques avec l'étranger, en invitant à prendre la parole à notre tribune des savants des pays amis.

Il est inutile d'insister sur les conséquences que doivent avoir, au point de vue national, ces visites de collègues qui, ayant appris à connaître la Belgique par eux-mêmes, peuvent contribuer à lui assurer les sympathies des autres nations.

Les résultats de cette extension de nos rapports scientifiques se sont manifestés déjà dans ce fait que l'*Association Française pour l'avancement des Sciences*, qui, pour la première fois, a tenu ses assises en dehors de France, nous a fait l'honneur de choisir Liège pour siège de son dernier Congrès.

Le gouvernement français a voulu reconnaître la part importante que vous avez prise à l'organisation de ce Congrès en vous décernant la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur.

Nous avons tous le souvenir ineffaçable de cette mémorable séance du 2 août dernier, dans laquelle furent remis, à plusieurs de nos collègues français et américains, les diplômes honorifiques que nos Facultés leur avaient conférés.

Je tiens à rappeler, spécialement, à ce propos, l'impressionnant discours que vous avez prononcé et dans lequel vous avez su, avec une grande élévation de pensée et avec l'énergie qui

convenait, mettre en relief la personnalité du Président Poincaré, l'illustre patriote et homme d'État qui, au milieu des circonstances les plus terribles, a défendu la cause du Droit avec tout son cœur, toute sa fermeté et toutes les ressources de sa vaste intelligence. (*Applaudissements.*)

Je désire encore, Monsieur le Pro-Recteur, vous remercier pour les services que vous avez rendus à l'occasion de la gestion du Patrimoine Universitaire. L'autorité que vous donnait la connaissance des organismes dont l'ensemble forme l'Université, vous a permis d'intervenir à bon escient pour contribuer à maintenir le juste milieu dans les décisions à prendre.

L'administration intelligente de ce Patrimoine a eu déjà les effets les plus heureux sur le développement de nos divers services, spécialement en facilitant l'acquisition, pour nos laboratoires, d'un matériel scientifique de plus en plus coûteux.

Dans un autre ordre d'idées, je tiens enfin à faire ressortir votre courtoisie parfaite et votre impartialité dans vos rapports avec vos collègues et, aussi, l'intérêt que vous avez témoigné aux œuvres estudiantines.

Vous avez favorisé le développement de la *Maison des Étudiants*, création déjà si féconde en heureux résultats. Vous avez compris qu'il est du devoir des autorités universitaires de la soutenir, et vous avez ainsi augmenté les sympathies dont, comme professeur, vous jouissiez déjà parmi nos étudiants.

Au moment où vous quittez les fonctions rectorales, vous avez la grande satisfaction, Monsieur le Pro-Recteur, de pouvoir vous dire que vous avez fait œuvre utile et que vous avez mérité l'estime de vos collègues, le respect de nos élèves et la reconnaissance de l'Université. (*Applaudissements.*)

Mes chers Collègues,

En me désignant comme candidat aux fonctions rectorales, vous m'avez donné un témoignage de confiance et d'estime dont j'apprécie la haute valeur et dont je vous suis profondément reconnaissant.

Si, dans le premier moment, j'ai manifesté quelque hésitation à me rendre à votre désir, c'est uniquement parce que, ne m'attendant nullement à l'honneur d'être votre élu, j'ai vu surgir devant moi les difficultés et les responsabilités d'une mission particulièrement honorable, mais aussi très complexe et délicate; et je me suis demandé si moi, homme de laboratoire, entièrement absorbé jusqu'ici par mes cours et par mes études, je pourrais justifier votre confiance. Tel est le seul motif d'une réserve dont je vous prie de m'excuser et qui, d'ailleurs, n'a pas été de longue durée; car j'ai senti bientôt que je ne pouvais me dérober sans me diminuer dans votre estime. Je me suis dit que, depuis l'armistice, mes prédécesseurs s'étaient heurtés à des difficultés autrement graves que celles que je pourrais rencontrer et qu'ils ont réussi à surmonter, facilitant ainsi la tâche de leur successeur.

J'ai pensé qu'un Recteur appartenant à la Faculté technique pourrait être de quelque utilité à l'occasion de la création, aujourd'hui décidée, des Instituts appelés à donner un nouvel essor à notre enseignement technique, actuellement plus que centenaire.

J'ai pensé, enfin, à l'appui que je trouverais auprès de Monsieur l'Administrateur-Inspecteur Dehalu qui, depuis plusieurs années déjà, met au service de l'Université, sans aucune restriction, ses larges connaissances, sa débordante activité et une impartialité à laquelle, tous, nous rendons hommage.

Et j'ai accepté la mission que vous m'avez fait l'honneur de m'offrir et à l'accomplissement de laquelle j'apporterai toute l'énergie dont je suis capable.

Il est superflu d'ajouter que je compte absolument sur votre concours; les circonstances dans lesquelles je suis appelé au Rectorat m'autorisent à le considérer comme acquis.

Il m'est d'autant plus nécessaire que nous jouissons désormais d'une plus grande liberté dans la gestion des affaires universitaires, depuis que nous bénéficions d'une autonomie désirée depuis longtemps et que nous disposons de fonds importants, dont

l'emploi judicieux fera de plus en plus sentir ses heureux effets sur le développement de nos divers services.

Il importe que nous sachions faire produire à la situation nouvelle qui nous est faite le maximum d'avantages et le Recteur, dont la responsabilité est engagée, doit pouvoir trouver à tout moment en ses collègues des conseillers, des collaborateurs prêts à le seconder en s'inspirant du seul but que nous poursuivons tous : arriver à faire de la jeunesse qui se confie à nous une élite qui, par ses aptitudes scientifiques et techniques et par ses qualités morales, assure à la Patrie non seulement une prospérité matérielle croissante, mais aussi la considération et le respect des autres nations.

Messieurs les Etudiants,

A l'exception de quelques années passées dans l'industrie, j'ai fait toute ma carrière au milieu de la jeunesse universitaire. Au cours de cette longue période, j'ai gravi tous les échelons de la hiérarchie, occupant d'abord les fonctions d'aide-préparateur pour aboutir à celles dont je viens d'avoir l'honneur d'être investi.

J'ai été, de la sorte, en contact avec de multiples générations de vos aînés, non seulement dans les auditoriums, à l'occasion de l'enseignement théorique, mais beaucoup aussi dans les laboratoires, où le professeur peut, par un contact de tous les jours, faire avec ses élèves plus ample connaissance et s'intéresser plus directement à leurs travaux.

Jamais, pendant ces 34 années, le moindre incident n'est venu troubler l'harmonie de mes rapports avec nos élèves ; en diverses circonstances, au contraire, j'ai été, de leur part, l'objet de témoignages de sympathie auxquels j'ai toujours attaché un grand prix.

C'est vous dire, Messieurs, que j'ai la certitude que pendant les années durant lesquelles je vais avoir l'honneur d'être à

votre tête, la question de discipline ne se posera pas plus pour moi que je n'ai eu à l'envisager dans le passé.

Du reste, ce mot de discipline s'accorde mal avec le caractère d'une Université où vous venez de votre plein gré, avec l'intention d'acquérir les connaissances qui vous permettront de vous créer une situation honorable, et votre intérêt même doit vous engager à seconder par une assiduité de tous les jours, par une conduite pleine de dignité, en un mot, par la pratique du respect de vous-mêmes, les efforts de ceux qui ont pour mission de vous instruire et de vous diriger. Je dis votre intérêt et je voudrais ajouter l'intérêt du pays.

Vous n'êtes pas uniquement ici, en effet, pour recevoir l'instruction suffisante pour occuper une position vous permettant de vivre et d'élever une famille. Vous devez aussi viser à acquérir ces qualités d'énergie, de fermeté, de droiture, de jugement, qui sont aussi indispensables que les connaissances professionnelles à des hommes qui doivent être à la fois utiles à eux-mêmes et à la communauté, c'est-à-dire à la patrie.

Croyez-vous que l'industrie belge, par exemple, aurait, cinq ans seulement après la fin d'une guerre sans précédent, atteint le degré de relèvement réellement admirable que l'on constate aujourd'hui si, parmi ses dirigeants, ne s'étaient rencontrés, et en grand nombre, des hommes au sens le plus élevé du mot, qui, se retrouvant devant des centaines d'usines dévastées, dépourvues de toutes matières premières, ont su vouloir, n'ont pas désespéré et, en dépit de difficultés de tout genre qui, malheureusement, ne provenaient pas toujours uniquement du dehors, ont restauré le patrimoine national d'une façon que les plus optimistes n'auraient osé espérer ?

Voilà, Messieurs, ce que j'entends par des hommes.

Beaucoup d'entre eux sont des anciens de notre Université ; inspirez-vous de leur bel exemple, et d'autant plus que la situation actuelle crée à la jeunesse des devoirs plus impérieux qu'avant 1914.

Le pays était riche alors, la vie était facile et beaucoup avaient fini par croire que rien ne viendrait jamais troubler notre prospérité et notre sécurité. Le réveil a été dur et si, aujourd'hui, nous nous retrouvons indépendants et libres, c'est à la suite de tels sacrifices, que l'on peut qualifier de criminel tout acte, toute attitude, tout manque d'énergie de nature à affaiblir notre force de résistance au cas, toujours possible malheureusement, où l'horizon viendrait de nouveau à s'assombrir. Il ne faut pas que le sacrifice de vos aînés ait été inutile.

Quelle que soit la nature de votre carrière, industrielle, juridique, commerciale ou autre, vous êtes appelés à remplir dans la société le rôle de dirigeants. De vos capacités professionnelles et de vos qualités morales dépendra l'action que vous pourrez exercer sur la masse qui, sous peine d'irréparable déchéance, a besoin de guides à la fois intelligents et fermes, sachant s'inspirer avant tout de l'intérêt général.

J'ai vécu trop longtemps au milieu de vous, Messieurs, pour ne pas ajouter que je sais que tout ce que je réclame de vous, vous êtes prêts à le réaliser. La guerre a montré la valeur morale de l'étudiant. Vos nombreux cercles scientifiques, parmi lesquels il en est qui se sont imposés par une remarquable activité entretenue sans défaillance pendant des dizaines d'années, prouvent votre désir d'accroître vos connaissances et de vous hausser dans l'estime de vos aînés. Vous demandez seulement, et c'est votre droit, qu'en échange de votre bonne volonté on s'intéresse à vous et que vos efforts soient encouragés.

C'est avec une entière confiance, Messieurs, que je fais appel à votre concours. J'ai la conviction que, pendant les années qui vont suivre, je n'aurai jamais à vous traiter autrement que comme des amis, animés comme moi-même, de la volonté de voir notre chère Université toujours plus respectée et plus florissante.

Messieurs,

La présence, à cette cérémonie, de représentants des autorités judiciaires et civiles, de représentants de l'armée à laquelle

nous devons tant de reconnaissance, et de dirigeants de la grande industrie est hautement appréciée par le corps professoral.

Nous voulons voir, Messieurs, dans l'empressement que vous mettez à vous rendre à notre invitation, non seulement une marque de courtoisie et de sympathie, mais encore, et surtout, un témoignage de l'intérêt réel que vous portez à l'enseignement universitaire.

Vous montrez ainsi que vous comprenez les avantages qui peuvent résulter de la solidarité de tous ceux qui, à différents titres, exercent une part d'autorité dans la gestion des intérêts du pays.

Nous vous sommes reconnaissants, Messieurs, et vous prions de nous conserver votre bienveillant concours.

Je déclare ouverte l'année académique 1924-1925.

VIVE LE ROI !

(*Applaudissements.*)

La séance est levée à une heure, après une nouvelle exécution de la « Brabançonne ».

